



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Université Amar Thelidji-Laghouat



FACULTE : GENIE CIVIL ET ARCHITECTURE

DEPARTEMENT : D'ARCHITECTURE

MEMOIRE DE MASTER

Présenté par
HASSANI Mohammed Rafik

DOMAINE : ARCHITECTURE ET URBANISME ET MITIER DE LA
VILLE

FILIERE : ARCHITECTURE

OPTION : ARCHITECTURE

TITRE DE MEMOIRE

***HABITAT AUTO-CONSTRUIT A LAGHOUAT
(ETUDE COMPARATIVE ENTRE ANCIEN ET NOUVEAU QUARTIER)***

Jury de soutenance :

Nom et Prénom	Grade	Qualité
Mme. BOUCHAREB FATIMA ZOHRA	M.C. B	Présidente
Mr. SASSI MOHAMMED	M.C. B	Examineur
Mr. LAGHOUATI ABDEL OUAHAB	M.A. A	Rapporteur

Promotion : Septembre 2020



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي



جامعة عمار ثليجي - الأغواط

كلية: الهندسة المعمارية و الهندسة المدنية
قسم: الهندسة المعمارية

ملخص مذكرة الماستر

الميدان: هندسة معمارية, عمران ومهن المدينة

الشعبة: هندسة معمارية

التخصص: هندسة معمارية

عنوان المذكرة: السكن المبني ذاتياً في الأغواط (دراسة مقارنة بين الحي القديم والمنطقة الجديدة).

تقديم الطالب: - حساني محمد رفيق

الأستاذ المؤطر: - الأغواطي عبد الوهاب

ملخص المذكرة

وتتناول هذه الدراسة مشكلة قطاع الإسكان في الجزائر، الأمر الذي يثير الحاجة إلى موازنة الرؤية المعمارية للإسكان مع مختلف السياسات الإنمائية، والتغلب على الانقسامات بين مختلف التخصصات العلمية ومختلف الجهات الفاعلة.

وكذلك مشكلة أزمة الإسكان من حيث النوعية. وهي مسألة إبراز العلاقة الغامضة جدا بين "مهندس المستخدم"، التي هي في الأصل، إلى حد ما، من حيث الجودة في إنتاج الإطار المبني. ونود أن نقدم بعض عناصر التقدير لهذه الظاهرة وأن نبرز تعقيد الحالة. نحاول شرح أدوار المهندس المعماري والسكن، وإبراز المكان الذي يشغله كل منهما في النسيج الاجتماعي، وأخيراً فهم تأثير تفاعلها على الجودة المعمارية للسكن.

وهكذا فإن الإسكان المخطط كجزء من الشعب الفرعية هو عملية مواتية لاشترك المستعملين اشتراكا فعالا في تصميم مساكنهم وتمويلها وتشبيدها ومرافقتها وإدارتها. وسيسمح هذا لكل فرد بتصميم مساحته المأهولة وفقا للتعبير الشخصي والراحة والوسائل المالية.

وهناك أيضاً ضرورة لفضح الاهتمام الذي يولده هذا النوع من المونل، من حيث تحليل عملية مشاركة السكان في إنتاج بيئتهم المبنية. ويمكننا القول إن مشاركة المستعملين في التنمية يمكن أن تعزز مونلا يمكن الوصول إليه من حيث الكم (خفض التكاليف) والنوعية (الظروف الاجتماعية - الثقافية وظروف الراحة). لذا، يتعين علينا أن نحدد الآليات التي توصل إليها هؤلاء المستخدمون إلى هذه النتيجة.

الكلمات المفتاحية: قطاع الإسكان، السكن، البناء الذاتي (مخطط وقديم)، مورفولوجيا، الجودة المعمارية للسكن.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Amar Thelidji- Laghouat

FACULTE : D'architecture et génie civil

DEPARTEMENT : Architecture

RESUME DE MEMOIRE DE MASTER

Domaine : Architecture et urbanisme et métiers de la ville.

Filière : Architecture.

Option : Architecture.

Thème : habitat auto-construit a laghouat (etude comparative entre ancien et nouveau quartier).

Présenté par : -Hassani Mohammed Rafik

Encadré par : - Mr. Laghouati Abdel ouahab

Résumé :

Cette étude traite de la problématique du secteur de l'**habitat** en Algérie qui pose la nécessité d'harmoniser la vision architecturale du **logement** avec les diverses politiques de développement, en dépassant les clivages entre les différentes disciplines scientifiques et les différents opérateurs.

Et aussi la problématique de la crise de logement sur le plan qualitatif. Il est question de mettre en évidence la relation, très ambiguë, entre « architecte- usager » qui est à l'origine, à certain degré, de la médiocrité de la production du cadre bâti. Nous tenons à apporter quelques éléments d'appréciation du phénomène et de souligner la complexité de la situation. Nous essayons d'expliquer les rôles de l'architecte et l'habitant, de mettre en exergue la place qu'occupe chacun dans le tissu social et enfin de comprendre l'impact de leur interaction sur **la qualité architecturale de l'habitat**.

Ainsi, **l'habitat planifié** dans le cadre des lotissements est une opération favorable pour une éventuelle participation effective des usagers dans la conception, le financement, la construction, le contrôle et gestion de leurs habitations. Il permettra à chacun de concevoir son espace habité selon son expression personnelle, son confort et ses moyens financiers.

Autre, c'est pour exposer l'intérêt que suscite ce type d'habitat, en matière d'analyse du processus de participation de l'habitant dans la production de son cadre bâti. Nous pouvons dire que la participation des usagers dans le lotissement pourrait favoriser un habitat accessible sur les plans quantitatif (réduction des coûts) et qualitatif (conditions socio-culturelles et de confort). Nous sommes amenés donc à spécifier avec quels mécanismes, ces usagers sont-ils arrivés à ce résultat.

Mots clés : habitat, logement, auto construit (planifié et ancien), typo-morphologie, qualité architecturale de l'habitat.



republic Algerian démocratic and popular
minister of superior enseigment and scientific research



Amar Thelidji University - Laghouat

FACULTY: Architecture and Civil Engineering

DEPARTEMENT: Architecture

ABSTRACT OF MASTER MEMORY

Career: Architecture, Urban and Urban professions.

Option: architecture.

Theme: self-built habitat in laghouat (comparative study between old and new district).

Presented by: - Hassani Mohammed Rafik

Framed by: -Mr. Laghouati Abdel ouahab.

Abstract:

This study deals with the problem of the **habitat** sector in Algeria which raises the need to harmonize the architectural vision of **housing** with the various development policies, overcoming the divisions between the different scientific disciplines and the different operators.

And also the problem of the housing crisis in qualitative terms. It is a question of highlighting the very ambiguous relationship between "user-architect", which is at the origin, to some degree, of the mediocrity of the production of the built frame. We would like to provide some elements of appreciation of the phenomenon and highlight the complexity of the situation. We try to explain the roles of the architect and the inhabitant, to highlight the place that each occupies in the social fabric and finally to understand the impact of their interaction on **the architectural quality of the habitat**.

Thus, the **housing planned** as part of the subdivisions is a favorable operation for a possible effective participation of users in the design, financing, construction, control and management of their homes. It will allow everyone to design their inhabited space according to their personal expression, comfort and financial means.

Other point is to explain the interest in this type of habitat, in terms of analysis of the process of participation of the inhabitant in the production of its built environment. We can say that the participation of users in the development could promote a habitat accessible in quantitative (cost reduction) and qualitative (socio-cultural and comfort conditions). So we have to specify with which mechanisms, these users have arrived at this result.

Keywords: habitat, housing, self-built (planned and old), typo-morphology, architectural quality of the habitat.

Remerciement

Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

En second lieu, nous tenons à remercier notre encadreur (Mr. LAGHOUATI ABDEL OUAHAB) pour son aide durant toute la période du travail. Nous voulons lui témoigner notre gratitude pour sa patience et son soutien qui nous a été précieux afin de mener notre travail à bon port.

Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre travail en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à tous les professeurs qui nous ont enseigné et qui par leurs compétences nous ont soutenu dans la poursuite de nos études.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

L'étudiant : Hassani Mohammed Rafik.

DEDICACE

JE TIENS A REMERCIE

DIEU QUI EST TOUJOURS AVEC NOUS ET QUI
NOUS AVONS AIDE DURANT NOTRE CURSUS.

JE DEDIE CE MODESTE TRAVAIL A MON PERE ET
MA MERE QUI SONT TOUJOURS A MES COTES.

A MES GRANDS PARENTS.

A MES FRERES MUSTAPHA ET YAHIA SOFIANE.

A MES SOEURS.

UNE DEDICACE SPECIALE POUR MES NEVEUX
KHALED ISLAM, SOUHA, NOUHA ET MACILE
ET A LA MEMOIRE DE MON NEVEU LOUNISS
ET A TOUTE MA FAMILLE (LA FAMILLE HASSANI
ET LA FAMILLE CHOUIREB).

JE LE DEDIE A TOUS MES AMIS QUE J'AI TROUVES

A MES COTES DANS TOUS LES MOMENTS,
ET POUR LES ETUDIANTS DE LA PROMOTION 2020.

HASSANI MOHAMMED RAFIK.

SOMMAIRE

ملخص مذكرة الماستر	I
RESUME DE MEMOIRE DE MASTER	II
ABSTRACT OF MASTER MEMORY	III
Remerciement.....	IV
DEDICACE.....	V
SOMMAIRE	VI
LISTE DES FIGURES	IX
LISTE DES TABLEAUX	Error! Bookmark not defined.

CHAPITRE 01 APPROCHE INTRODUCTIVE

Introduction générale :	2
Problématique Générale :	4
Les Hypothèses :	5
Objectifs :	6
Choix de la ville :	6
Structure du mémoire :	7

CHAPITRE 02 PARTIE THEMATIQUE

Logement :	9
Habitat :	11
Habitat auto-construit :	12
1.2.3 L’habitat Individuel Planifier :	14
1.2.4 Conclusion :	15
Habitat traditionnelle :	16
1.2.1 Typologie :	16
1.2.2 Organisation :	16
1.2.3 La cellule d’habitation :	17
1.2.4 Les problèmes :	17
1.2.5 Conclusion :	17
2.1 PERIODE (1962-1979) : Un temps où le logement n’est pas une priorité :	18
2.2 PERIODE (1980-1990) : La crise du logement :	20
2.3 PERIODE (1991-2003) : Le sécuritaire devance l’investissement :	20
2.4 PERIODE (2004 à nos jours) : Boom économique et grand élan aux programmes de logements :	21

2.5 Conclusion :	21
a. Origine de la méthode typo morphologie :	23
b. Théorie typo morphologie :	24
3.2.1 Morphologie :	24
c. Définitions :	25
i. Typo morphologie :	25
ii. La morphologie :	25
iii. La topologie :	25
d. La lecture de la forme urbaine :	25
i. Lecture historique « diachronique » :	25
ii. Lecture historique « synchronique » :	26
CHAPITRE 03 PARTIE CONTEXTUELLE	
1.1 Situation de Laghouat :	28
1.1.1 Sur le plan géographique :	28
1.1.2 Sur le plan administratif : La wilaya est limitée par :	29
1.1.3 Sur le plan climatique :	31
1.1.4 Sur le plan naturel :	31
1.1.5 Conclusion :	33
2. La lecture typo-morphologique échelle de territoire et de la ville :	34
2.1 Historique de l'évolution de la structure de territoire :	34
2.1.1 Phase (1) période précoloniale :	34
2.1.2 Phase (2) période coloniale :	34
2.1.3 Phase (3) période post coloniale :	34
2.2 Historique de l'évolution de la structure de la ville :	38
2.2.1 Evolution de la ville :	38
2.2.1.A Lecture de la ville – période des Ksour (avant 1698) :	38
2.2.1.B Lecture de la ville – période pré coloniale (1698-1852) :	39
2.2.1.C Lecture de la ville – période coloniale (1852-1962) :	43
2.2.1.D Lecture de la ville – période post coloniale (après 1962) :	47
2.3 Conclusion :	51
3.1 Quartier Zgague El Hadjadj :	52
3.1.1 Echelle de quartier :	52
3.1.1.A Structure socio spatiale du quartier :	53
3.1.1.B Structure implantée sur un site topographique en gradin :	54

3.1.2 Echelle de l'ilot (Ben Bouta) :	56
3.1.2.A Evolution de l'ilot :	57
3.1.2.B Mode d'occupation :	57
3.1.2.C Propriété distributives :	58
3.1.2.D Propriété associatives :	58
3.1.2.E Ordonnancement des façades :	58
3.1.2.F La structure de l'ilot :	58
3.1.2.G Typologie du bâti :	58
3.1.3 Echelle de maison :	59
3.1.3.A L'évolution selon la position sur l'ilot :	59
3.1.3.B Cas d'une maison restaurée :	59
3.1.4 Conclusion :	66
3.2 Lotissement 171 lots – quartier El Wiaam :	68
3.2.1 Echelle de lotissement :	68
3.2.1.A Structure socio spatiale du lotissement :	69
3.2.1.B Structure implantée sur un site topographique plate :	69
3.2.2 Echelle de l'ilot :	70
3.2.2.A Evolution de l'ilot :	70
3.2.2.C Propriété distributives :	71
3.2.2.D Propriété associatives :	71
3.1.2.E Ordonnancement des façades :	71
3.1.2.F La structure de l'ilot :	71
3.1.2.G Typologie du bâti :	71
3.2.3 Echelle de maison :	73
3.2.3.A L'évolution selon la position sur l'ilot :	73
3.2.3.B Cas des maisons :	73
3.2.4 Conclusion :	83
4. Etude comparative entre l'architecture de Zgague El Hadjadj et lotissement 171 lots :	
	84
4.1 la maison traditionnelle : ses principales caractéristiques	84
4.2 La maison contemporaine : ses spécificités	84
CONCLUSION GENERALE	87
BIBLIOGRAPHIE	89

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE 01 APPROCHE INTRODUCTIVE

Figure I. 2 : Ancien église Saint Hilarion. Source : archive de Laghouat.....	2
Figure I. 3 : Vue aérienne de la ville de Laghouat. Source : archive de Laghouat	6

CHAPITRE 02 PARTIE THEMATIQUE

Figure II. 1 : Des types de maisons à travers le monde. Source : internet	10
Figure II. 2 : Type d'habitat spontané. Source : internet.....	14
Figure II. 3 : Type d'habitat individuelle planifier. Source : internet	15
Figure II. 4 : Vue sur l'ancien quartier d'Oued Souf. Source : internet.....	16
Figure II. 5 : VILLES TRADITIONNELLES – SAVERIO MURATORI SOURCE : SITE D'INTERNET	23
Figure II. 6 : L'ARCHITECTURE DE LA VILLE – ALDO ROSSI SOURCE : SITE D'INTERNET	23
Figure II. 7 : FACTEUR STRUCTURANT / JIJEL SOURCE : SITE D'INTERNET	24
Figure II. 8 : FACTEUR SOCIOLOGIQUE / GUELMA SOURCE : SITE D'INTERNET	24
Figure II. 9 : FACTEUR TOPOLOGIQUE / TIMGAD SOURCE : SITE D'INTERNET	24
Figure II. 10 : FACTEUR TOPOGRAPHIQUE / TIZI OUZOU SOURCE : SITE D'INTERNET	24
Figure II. 11 : Makam Chahid ALGER SOURCE : SITE D'INTERNET	26
Figure II. 12 : Ville d'ALGER SOURCE : SITE D'INTERNET	26
Figure II. 13 : MOSTAGANEM SOURCE : SITE D'INTERNET	26

CHAPITRE 03 PARTIE CONTEXTUELLE

Figure III. 1 : SITUATION DE LAGHOUEAT SUR LA CARTE GEOGRAPHIQUE SOURCE : SITE D'INTERNET	28
Figure III. 2 : CARTE D'ACCESSIBILITE DE LA WILAYA DE LAGHOUEAT / ech : 1/50000 SOURCE : SITE D'INTERNET	29
Figure III. 3 : CARTE D'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE LAGHOUEAT / ech :1/20000 SOURCE : SITE D'INTERNET	29
Figure III. 4 : CARTE ADMINISTRATIVE DE LA WILAYA DE LAGHOUEAT / ech : 1/50000 SOURCE : GUIDE TOURISTIQUE DE LA WILAYA DE LAGHOUEAT.....	30
Figure III. 5 : LA NEIGE A LAGHOUEAT SOURCE : AUTEURS.....	31
Figure III. 6 : LA PLUIE A LAGHOUEAT SOURCE : AUTEURS	31
Figure III. 7 : LE VENT DE SABLE A LAGHOUEAT SOURCE : AUTEURS	31
Figure III. 8 : LE VENT DE SABLE A LAGHOUEAT SOURCE : AUTEURS	31
Figure III. 9 : VUE AERIENNE SUR LA VILLE DE LAGHOUEAT SOURCE : GOOGLE EARTH.....	32
Figure III. 10 : PAYSAGES DE LAGHOUEAT SOURCE : G. TOURISME...32	
Figure III. 11 : PAYSAGES DE LAGHOUEAT SOURCE : G. TOURISME...32	
Figure III. 12 : PAYSAGES DE LAGHOUEAT SOURCE : SITE D'INTERNET	33
Figure III. 13 : SCHEMA DES AXES PRINCIPAUX SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE).....	34

Figure III. 14 : SCHEMA DES AXES PRINCIPAUX – 1er PHASE (PERIODE PRE COLONIALE) / ech : 1/20000.....	35
Figure III. 15 : SCHEMA DES AXES PRINCIPAUX – 2ème PHASE (PERIODE COLONIALE) / ech :1/20000.....	36
Figure III. 16 : SCHEMA DES AXES PRINCIPAUX –3ème PHASE (PERIODE POST COLONIALE) / ech :1/20000 SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE).....	37
Figure III. 17 : JARDIN A LAGHOUEAT SOURCE : AUTEURS.....	38
Figure III. 18 : OUED M’ZI SOURCE : AUTEURS	38
Figure III. 19 : JARDIN A LAGHOUEAT SOURCE : AUTEURS.....	38
Figure III. 20 : LES KSOUR SATELLITES DE LAGHOUEAT – AVANT 1698 / ech :1/10000 SOURCE : G. HIRTZ / L’ALGERIE NOMADE ET KSOURIENNE	39
Figure III. 21 : PLAN CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUEAT (AVANT 1852) –1er PHASE SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE).....	40
Figure III. 22 : PLAN CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUEAT (AVANT 1852) – 2ème PHASE SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE).....	41
Figure III. 23 : PLAN CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUEAT (AVANT 1852) – 3ème PHASE SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE).....	42
Figure III. 24 : HOTEL ET BAINS SOURCE : ARCHIVE DE LAGHOUEAT.....	43
Figure III. 25 : EGLISE SAINT HILARION SOURCE : ARCHIVE DE LAGHOUEAT	43
Figure III. 26 : PLAN CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUEAT (1852 – 1962) –1er PHASE SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE).....	44
Figure III. 27 : PLAN CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUEAT (1852 - 1962) – 2ème PHASE SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE).....	45
Figure III. 28 : PLAN CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUEAT (1852 - 1962) – 3ème PHASE SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE).....	46
Figure III. 29 : UNIVERSITE AMMAR TELIDJI SOURCE : AUTEURS	47
Figure III. 30 : MAAMOURA-ELGHAZALI SOURCE : AUTEURS.....	47
Figure III. 31 : L’EXTENSION DE LA VILLE APRES L’INDEPENDANCE SOURCE : THESE ETUDE D’UN CAS : LAGHOUEAT (OTHMANI – MARABOUT ZAHRA).....	48
Figure III. 32 : PLACE DE L’EMIR ABDEL KADER SOURCE : AUTEURS	49
Figure III. 33 : PALAIS DE JUSTICE SOURCE : AUTEURS	49
Figure III. 34 : BANQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL SOURCE : AUTEURS	49
Figure III. 35 : BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL SOURCE : AUTEURS	49
Figure III. 36 : PLAN CADASTRAL DE LA VILLE DE LAGHOUEAT ACTUELLE / ech :1/20000 SOURCE : P.D.A.U DE LA VILLE DE LAGHOUEAT	50

Figure III. 37 : DJEBEL LAHMAR.....	51
Figure III. 38 : JARDIN A LAGHOUAT	51
Figure III. 39 : KEF TIZIGARINE	51
Figure III. 40 : HOTEL SAHARIEN (DEMOLI).....	51
Figure III. 41 : EGLISE SAINT HILARION	51
Figure III. 42 : OASIS DE LAGHOUAT	51
Figure III. 43 : MAUSOLEE SIDI ABDEL KADER.....	52
Figure III. 44 : FORT MORAND 1856	52
Figure III. 45 : PLAN CADASTRALE DU QUARTIER BEN BADIS SOURCE : P.D.A.U DE LAGHOUAT.....	52
Figure III. 46 : REMPART EST, SUD ET PORTE DE L'EST.....	52
Figure III. 47 : LA RUE PRINCIPALE AVEC LES DEUX PLACES SOURCE : THESE REQUALIFICATION DE ZGAGUE ELHEDJAJ A LAGHOUAT (Mr. TAKHI BELKACEM)	53
Figure III. 48 : RUE PELISSIER SOURCE : AUTEURS.....	53
Figure III. 49 : COUPE SCHEMATIQUE D'UNE RUELLE SOURCE : THESE HABITAT A LAGHOUAT (BENYAHIA)	55
Figure III. 50 : LES RUELLLES PAR RAPPORT A LA VOIE PRINCIPALE SOURCE : BUREAU D'ETUDE ARABESQUE	55
Figure III. 51 : DE L'IMPASSE ON ACCEDE A 4 OU 5 MAISONS SOURCE : THESE HABITAT A LAGHOUAT (BENYAHIA).....	55
Figure III. 52 : ILOT BEN BOUTA SOURCE : ARCHIVE DE LAGHOUAT	56
Figure III. 53 : L'ILOT BEN BOUTA SOURCE : ARCHIVE DE LAGHOUAT	57
Figure III. 54 : L'ILOT BEN BOUTA SOURCE : TRAVAUX DE MR. B. SAAIDAT	57
Figure III. 55 : LES CLAUSTRAS	58
Figure III. 56 : RUE DE BLIDA, SABAT.....	58
Figure III. 57 : RUE CAMON	58
Figure III. 58 : PLAN DE SITUATION ET DE MASSE SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED.....	59
Figure III. 59 : PLAN DE R.D.C ET DE L'ETAGE SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED	60
Figure III. 60 : FACADE PRINCIPALE	60
Figure III. 61 : PLAN DE SITUATION ET DE MASSE SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED.....	61
Figure III. 62 : PLAN DE R.D.C ET DE L'ETAGE SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED	61
Figure III. 63 : FACADE PRINCIPALE	62
Figure III. 64 : PLAN DE SITUATION ET DE MASSE SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED.....	62
Figure III. 65 : PLAN DE R.D.C ET DE L'ETAGE SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED	63
Figure III. 66 : FACADE PRINCIPALE	63
Figure III. 67 : الطوب.....	64

Figure III. 102 : MATERIAUX DE CONSTRUCTION (BRIQUEE ROUGE/PARPAING/CIMENT)	82
Figure III. 103 : SYSTEME POTEAUX/POUTRES.....	82
Figure III. 104 : PHOTO GLOBAL DE LA VILLE DE LAGHOUAT	83

CHAPITRE 01
APPROCHE
INTRODUCTIVE

Introduction générale :

L'urbanisation et la gestion des établissements humains mettent la société contemporaine face à plusieurs défis. En Algérie, la question de l'habitat pose des enjeux politiques, économiques, sociaux, culturels et géographiques. Enrayer la crise de logement est considéré comme étant une priorité majeure par les pouvoirs publics. En somme, la problématique du secteur de l'habitat en Algérie pose la nécessité d'harmoniser la vision architecturale du logement avec les diverses politiques de développement, en dépassant les clivages entre les différentes disciplines scientifiques et les différents opérateurs.

La deuxième moitié du siècle dernier et surtout vers sa fin (année 70-90) l'Algérie est entrée dans une phase d'urbanisation accélérée. Cette urbanisation est caractérisée par une expansion désordonnée du tissu urbain, une opposition frappante entre quartiers, une irruption abrupte (de façon brusque et sans aménagement) du paysage urbain au sein de la ville ce qui a entraîné une « ruralisation » de la ville. Tout évoque une urbanisation "sauvage" fort mal maîtrisée et mal contrôlée (1).

La croissance de la population urbaine est le fait d'un fort croît démographique qui a souvent avoisiné les 3% pendant et après les années soixante-dix du siècle dernier (RGPH) et de l'apport d'un exode rural galopant. Ce dernier est le résultat de deux principaux facteurs :

- Le premier est l'installation de complexes industriels dans les grandes villes algériennes et particulièrement les villes côtières comme Alger et Annaba.
- Le second est l'insuccès de la révolution agraire qui avait pour but normalement l'amélioration des structures de productions agraires afin de créer de nouveaux rapports plus équilibrés avec la ville et permettre la population rurale de se fixer.



Figure I. 1 : Ancien église Saint Hilarion. Source : archive de Laghouat

(1) HAFIANE, A. (1989) : Les défis à l'urbanisme. L'exemple de l'habitat illégal à Constantine. OPU, 279 p.

Plus récemment un autre facteur est venu accélérer le phénomène de l'exode. L'Algérie avait connu des moments d'insécurité que certains qualifient "de guerre civile", de guerre « sans nom » et de « décennie noire » où l'instabilité, surtout en milieu rural, avait intensifié l'exode rural entraînant un gonflement des effectifs de la population urbaine jusqu'à saturation. Cette saturation a accentué le déséquilibre entre l'offre et la demande et une dégradation qualitative de l'habitat existant.

De la sorte, la crise de logements a atteint des proportions telles que l'Etat s'est lancé, dans un premier temps, dans un programme de construction de milliers de logements de type collectif sans se soucier des équipements socioculturels, éducatifs et autres équipements d'accompagnements et d'aménagements, créant ainsi des cités dortoirs et transformant la crise de logements en crise d'habitat.

Cette crise d'habitat est devenue, pour le pouvoir, une "raison d'État", un véritable enjeu politique et social. Aussi, elle constitue un élément fondamental de la politique urbaine comme nous le constatons à travers les différents programmes de logements sociaux lancés par les différents gouvernements qu'a connus l'Algérie depuis son indépendance. L'actuel gouvernement au nom du programme du président de la république, a lancé un grand chantier de construction de logements. Rien que pour ce dernier quinquennat, il a prévu la construction d'un million de logements. L'immensité des chantiers de construction ouverts ici et là a contraint l'État de faire appel à des sociétés étrangères. L'exemple des sociétés chinoises construisant des milliers de logements est illustratif.

Il faut dire que malgré les efforts consentis par l'État, la crise du logement demeure, surtout ces dernières décennies, un vrai problème pour les autorités du pays. Le problème prend de l'ampleur et la réalisation en masse de logements dans tout le territoire national s'avère incapable de répondre aux demandes croissantes en matière de logement. Le déficit en la matière et le souci de l'État de satisfaire toutes les demandes s'est répercuté sur l'aspect qualitatif des logements. Autrement dit, c'est la dimension quantitative qui l'emporte sur la dimension qualitative. C'est dire aussi qu'on construit en nombre sans se soucier de la qualité du logement, la joie d'acquérir un logement est vite succédée, malheureusement, d'un désagrément de mal vie dans ce type de logement. Ainsi donc, la crise de logement persiste et s'aggrave en crise d'habitat.

Parallèlement à cette crise une nouvelle forme d'urbanisation a fait son chemin. Elle s'est accaparée des sites périurbains d'abord, puis s'installe même à l'intérieur de la ville. Elle est caractérisée par un habitat individuel auto construit allant du bidonville classique c'est-à-dire construit en matériaux de récupérations jusqu'aux constructions en dur. L'auto construction est une réponse au besoin de se loger. L'État n'a pu subvenir à la demande de logements toujours croissante. L'habitat auto construit a pris le devant pour répondre à cette crise de logements.

L'auto construction est le fruit d'un savoir-faire en matière de construction de maisons individuelles en dur pour une population souvent d'origine rurale. Au début, l'État a considéré cet habitat comme illicite. C'est dire, il ne s'est jamais intéressé aux processus de production et de gestion de celui-ci. Les seuls moments où il intervient c'est dans la répression en verbalisant ces habitants. Mais par la suite et dans un double

objectif celui d'éviter le mécontentement de la population et de régulariser les constructions illicites, l'État s'est impliqué de façon indirecte en régularisant ce type d'habitat. Cette reconnaissance a donné une nouvelle dynamique à la production d'un habitat individuel auto construit.

Depuis l'habitat auto construit en dur cherche toujours à s'améliorer en passant d'un habitat de type rural à un habitat urbain dans sa conception et en utilisant, de plus en plus, de matériaux modernes dans sa construction.

Problématique Générale :

Nous savons toujours que l'espace vécu est le produit d'une société. L'espace périurbain de nos villes, en général, est le produit d'une « double » population, une d'origine citadine à la recherche d'un espace approprié à ses nouveaux besoins et l'autre d'origine rurale en quête de conditions de vie meilleurs (l'attrait de la ville).

Le résultat étant la nouvelle forme d'urbanisation produit d'une société dont les structures sociales et économiques subissent des transformations extraordinaires et rapides. Cette nouvelle forme d'urbanisation a pris plusieurs formes d'où plusieurs appellations.

Le décalage entre l'offre et le besoin vital d'une famille en matière de logements a pris de l'ampleur et ce dès le début des années soixante-dix (1970) du siècle dernier. La forte demande de logements au niveau national se justifie donc par le déficit caractérisé entre le construit et le demandé.

Au début de la crise l'État et après avoir jugé, dans un premier temps, que le secteur traditionnel (ou classique) est inapte à répondre à cette forte demande de logements s'est appuyé sur le secteur public dans la construction de logements collectifs. Le recours à des systèmes de construction préfabriqués, importés de l'étranger, était, aux yeux des pouvoirs publics, la solution salvatrice. Par la suite, ces procédés ont été abandonnés pour inadéquation et le peu de confort qu'offre le logement préfabriqué.

Plus de quarante ans après le déficit en matière de logements est plus important ce qui a poussé l'Etat à reconnaître et ériger l'habitat au rang de priorité nationale. Ce déficit s'accroît d'une part, quand la production du logement social collectif ralentit à cause des turbulences sociales et économiques que traverse de temps en temps le pays et d'autre part quand la demande de logement continue de croître due aux phénomènes démographiques et à un exode rural massif.

L'Algérie s'est lancée aussi ces dernières années dans la politique de résorption de l'habitat insalubre (les bidonvilles, les vieilles constructions qui menacent ruines telles que les maisons des médinas ...). Cet habitat insalubre représente une forte proportion du parc national de logements qu'il faut remplacer.

Cette politique a accentué encore la crise de logement par de nouveaux demandeurs de logements. A cette forte demande et à l'amélioration des conditions d'habitat, l'Etat à lui seul n'a pu et ne pourra palier avec ses conditions de production et de gestion de l'espace urbain à cette crise aiguë de l'habitat.

Ce constat amer de la situation de l'habitat nous amène au cœur de notre problématique qu'est l'urbanisation "parallèle" ou "l'habitat auto construit".

Cette urbanisation dite "sauvage" ou "anarchique" affecte l'ensemble des villes algériennes à des degrés tels que parfois elle prend le pas sur l'urbanisation officielle. Forte par sa production de logements malgré les faibles moyens financiers, matériels et humains dont elle dispose, cette

urbanisation est considérée comme illégale et le fruit d'une population "sous intégrée" et doit subir un jour des opérations de "nettoyage » appelées opérations « bulldozer ».

Aujourd'hui, quoiqu'il en soit, cet habitat c'est une réalité que nous vivons. Une grande partie de cette urbanisation n'est pas le résultat d'une sous intégration mais manifeste de nouveaux modes d'habiter par rapport à l'ensemble du système urbain.

De là plusieurs questions se posent :

- Quelle est l'ampleur d'une telle urbanisation à Laghouat ?
 - Quel est le ou les processus de transformation et d'intégration au paysage urbain et social ?
 - Quel est le rôle du commerce dans la dynamique d'intégration ?
 - Quel est le rôle et les missions de l'état vis-à-vis de cet l'habitat "auto-construit", comment il entreprend le passage de l'illégalité à la légalité. ?
 - Et surtout comment faire pour avoir des quartiers avec ce mode d'habitat réussi et adéquat ?
- C'est par cette série de questions que nous allons appréhender l'étude de cet habitat dit "habitat auto-construit".

Les Hypothèses :

La ville est un lieu de contact entre individus ou groupes d'accueil pour une multitude de population de différent endroit, d'échange entre différentes activités, des formes de vie variées, et de système de besoins distincts.

Dans le temps, le jeu de ces éléments, leurs combinaisons, leurs confrontations (action et réaction) produit la succession et le déroulement de phénomènes, poussant à l'extension et à la croissance de la ville, lui donnant ainsi sa fonction, ses caractéristiques et sa forme.

Généralement, l'évolution et la croissance de la ville sont déterminés et liées par la croissance et l'évolution de l'habitat, par le fait qu'il forme une partie prenante de celle-ci.

Le mode d'habitat lui-même évolue à travers le temps, sa production n'est pas figée, et chaque mode de production signifie une intention chronologique bien précise, étant une réponse aux facteurs et aux phénomènes cités précédemment.

Dans cette optique, l'auto-construit à constituer une phase de production d'un bâti possédant ces propres principes, ses caractéristiques, sa typologie, son organisation, sa forme, son style et ayant pris une ampleur considérable, au niveau de certaines villes, fait qui nous oblige à se pencher sur ce mode d'habitat dans le but d'étudier sa typologie, ses caractéristiques, ses avantages, ses inconvénients,...etc. son évolutions et ses perspectives, pour en tirer les leçons; émettre des réflexions, situer les anomalies et apporter les rectifications nécessaires.

L'acteur privé et l'état s'accordent et définissent les règles de cette forme d'urbanisation pour éviter de nouveaux quartiers illicites dans la ville. Un contrôle actif non répressif de la population de ces quartiers.

Donner les moyens matériels (disponibilité des matériaux de construction) et éviter la pénurie qui perturbe le marché et les prix des matériaux.

Objectifs :

- ✓ L'objectif principal de notre recherche consiste à trouver une approche permettant d'améliorer et de promouvoir le type d'habitat adéquat qui forme un pourcentage considérable dans nos villes.
- ✓ Montrer la diversité des solutions, et inciter à leur enrichissement afin de permettre un cadre de vie plus riche, un espace urbain plus approprié et la création de vrai centre d'agglomération surtout s'il s'agit d'un contexte spécifique, nécessitant un soin particulier comme le cas de la ville de Laghouat.

Choix de la ville :

Pourquoi la ville de Laghouat ? Laghouat, ville de sud algérien avec une population importante connaît fort bien ce type d'habitat mais avec ses particularités. Grâce à ses mutations multiples, son processus de développement et d'intégration rapide nous essayons de décrire à travers cette étude ce phénomène.



Figure I. 2 : Vue aérienne de la ville de Laghouat. Source : archive de Laghouat

Structure du mémoire :

En fonction de notre problématique et tous les éléments qui en découlent, nous avons jugé utile de scinder notre travail en quatre parties :

Après avoir le chapitre introductif et les problématiques posées, les hypothèses proposées et les objectifs ciblés on passe au :

- **La phase théorique :** correspond à l'approche thématique nécessaire pour la compréhension des concepts et notions qui touche l'habitat en général et l'habitat auto-construit en particulier, Elle est scindée en trois chapitres :

1- Le premier est réservé à la question des concepts et des définitions.

2- Le deuxième traite de l'aperçu historique du logement social en Algérie depuis l'indépendance à nos jours.

3- Quant au troisième chapitre, il étudie les nouvelles formes de l'habitat : le lotissement.

4- En quatrième point on voit la lecture typo-morphologique et ses définitions.

- **La deuxième phase :** Correspond à l'approche contextuelle, elle est consacrée exclusivement au territoire de la ville de Laghouat, sa naissance et le processus de formation des principaux quartiers de la ville.
- **La troisième phase :** touche directement le corpus de notre étude. L'étude du quartier proprement dite repose sur le degré d'équipement en infrastructures routières et réseaux divers, ainsi que ses rapports et son influence sur les quartiers environnants et le centre-ville.
- **La quatrième phase :** est consacrée à l'analyse du quartier et des maisons dans les deux quartiers et faire la comparaison entre eux.

Des synthèses et de recommandations seront le fruit de cette modeste recherche.

CHAPITRE 02
PARTIE THEMATIQUE

INTRODUCTION

La crise de logement a pris une grande importance se voit aujourd'hui comme l'une des principales préoccupations des pouvoirs publics. Se loger est primordial dans notre vie, acquérir un logement est nécessaire dans la mesure où le logement est le point de départ de toute famille. « Le logement constitue le point de départ de toute vie sociale, qu'il se trouve à l'intersection de l'économique, du politique et du social. En assurant un logement à chaque ménage, on stabilise l'homme en donnant un sens à sa vie » (1).

La première partie de notre travail de recherche englobe deux chapitres ; le premier étudie des concepts et définitions en rapport avec la thématique développée, principalement les termes : Ville- Habitat auto-construit. Le deuxième introduit l'évolution du logement depuis l'indépendance de l'Algérie à nos jours, et l'effet des politiques sur sa production où l'on remarque l'impact des différents gouvernements dans la gestion de la crise de logement.

1. TERMINOLOGIE

Il est nécessaire, avant d'aborder ce travail, de cerner quelques concepts et définitions autour de l'habitat en général et de l'habitat illégal en particulier. Cette approche bien que sommaire nous permet de discerner les différences entre les définitions des différents types d'habitat illégal, habitat auto construit, habitat informel habitat précaire etc.

Logement :

Beaucoup de mots sont utilisés pour désigner le logement :

- Thierry Paquot (2005) cite appartement, maison, logis ou chez-soi ou d'autres plus familiers comme crèche, pénates, piaule, nid, niche ou repaire.
- Jacques Pezeu-Massabuau (2014) énumère cent cinquante vocables pour désigner le logis ou la maison ou le chez-soi ou...etc.
- Chez nous ce serait dar, villa, soukna, haouche ou bertmene avec des variantes selon les régions en Algérie. L'adage populaire algérien « dari setaret ari » (ma maison protectrice de mon intimité) illustre bien le rôle assigné au logement. Un abri pour se protéger des agressions extérieures (le climat, les dangers, les regards étrangers).

Mais le logement est-il seulement cela ?

L'histoire de l'humanité nous rapporte que l'homme a toujours eu le besoin de s'abriter et l'a exprimé différemment.

- Jean-Pierre Frey (Segaud et al, 2002, p.186) relate que Martin Heidegger en faisant l'association entre bâtir, habiter et penser indique que l'édification d'une habitation est une activité essentielle de l'humanité, de la socialisation, des êtres vivants en général, animaux et végétaux. Il ajoute que les mots et les choses de la maison sont liés par des relations étroites constituées au fil des siècles et sont propres à chaque culture et civilisation.
- Yankel Fijalkow (2016) dans l'évolution du sens du logement au cours de l'histoire (de l'Europe probablement) distingue trois étapes. La première qui court des temps préhistoriques à l'Antiquité conduit à la domiciliation, la seconde qui englobe le Moyen-âge et la révolution industrielle développe l'affiliation enfin la troisième qui correspond à l'époque contemporaine tend vers l'individualisation. Chaque étape exprime un sens particulier du besoin d'habiter, être

(1) HAMIDOU, R. (1989) : Le logement : un défi. OPU/ENAP/ENAL, Alger, 409 p.

SOURCE : Cours intégral de la matière 3 de l'UED 8 Histoire et politique de l'habitat en Algérie. Rédigée par Najet Mouaziz-Bouchentouf Octobre 2017

un citoyen reconnu, appartenir à une corporation pour travailler et enfin devenir un citoyen moderne mobile et socialement inséré. De cette profusion de vocables, nous nous attarderons sur deux habitat et logement parce qu'ils sont les plus utilisés mais aussi les plus empreints d'ambiguïtés.

- Logement et habitat sont de thèmes communs à plusieurs disciplines ; l'architecture, l'urbanisme, l'économie, la sociologie, la géographie, le droit, la psychologie, la démographie. ...etc. D'une discipline à l'autre, des nuances s'introduisent dans les définitions et les acceptions autour du même objet à savoir le lieu de vie des familles et des personnes. Pour notre part, nous retiendrons pour le logement la définition

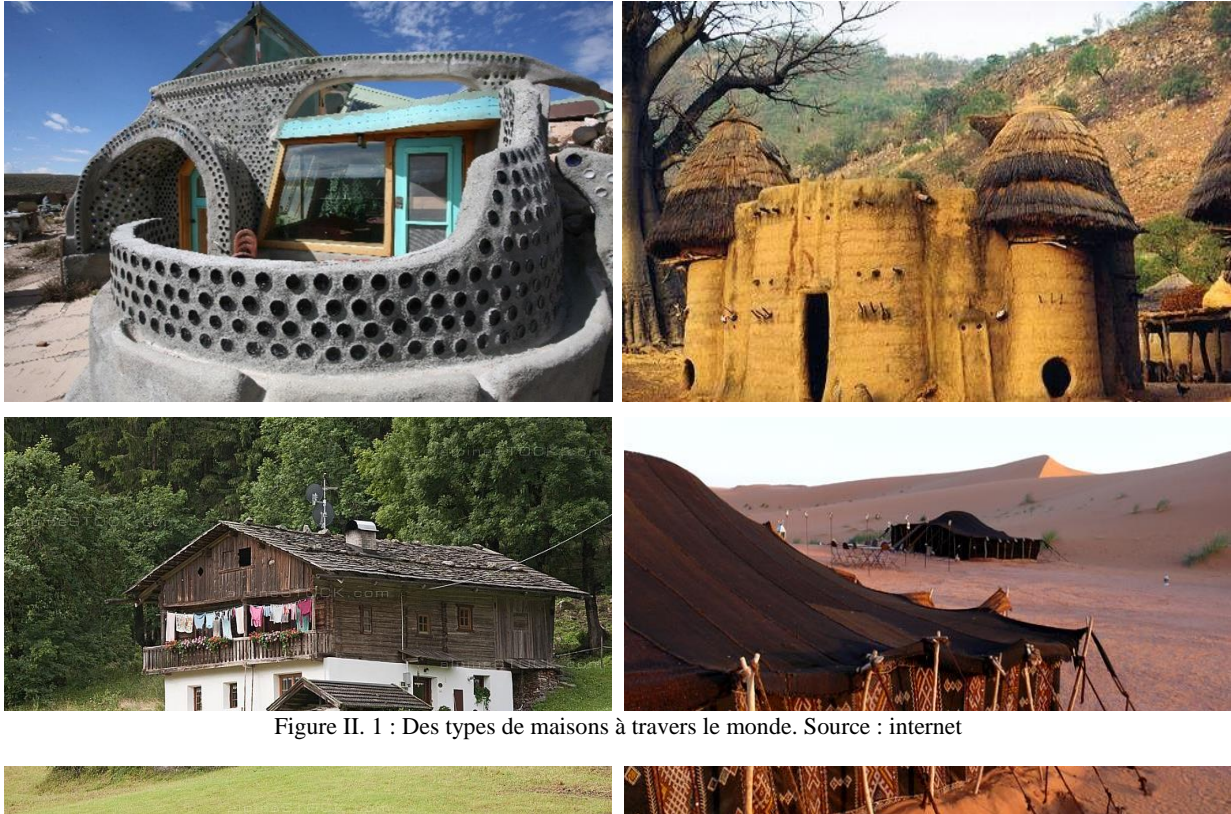


Figure II. 1 : Des types de maisons à travers le monde. Source : internet

de l'INSEE (1) (<https://www.insee.fr>, consulté le 11 octobre 2016) parce qu'elle présente l'avantage d'être dénuée de toute référence politique, idéologique, économique ou sociologique et se rapproche le plus des préoccupations de l'architecte. Pour l'INSSE un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation. Il est séparé, c'est à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...) et indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

- Il y a aujourd'hui un consensus général sur ce que doivent être les pièces constituant un logement : une cuisine, une salle de séjour appelée pièce à vivre ou pièce principale, des chambres (parents, enfants, amis), des salles de bains, des WC, des loggias, des terrasses ou des balcons, une entrée, des couloirs ou des halls pour distribuer tous ces espaces. Cette liste des composantes d'un logement reflète le logement contemporain qui s'est mondialisé. Il n'en a pas été toujours ainsi puisque rien qu'en Europe, le logement s'est énormément simplifié et beaucoup de pièces ont quasiment disparu. L'office devient un placard autant que la chambre de bonne un cagibi à balais, la buanderie est remplacée par un lave-linge, la cave est devenue le réfrigérateur, le salon, le fumoir, le boudoir et la salle à manger sont réunis en une seule pièce, le séjour. La cuisine elle-même domaine du sale s'ouvre plus ou moins facilement sur ce dernier. On pourrait multiplier ces exemples pour montrer la normalisation du logement et de ses codes et la réduction des

surfaces et de la diversité de ses pièces. Ces dernières sont remplacées par des équipements qui assurent plus rapidement et plus efficacement les fonctions qui étaient celles des pièces disparues et qui surtout permettent de se dispenser du personnel domestique.

- Il n'y a bien-sûr pas un type de logement et faire une classification serait aussi malaisé que circonscrire sa définition. Nous pourrions tenter de distinguer entre le logement urbain et le logement rural, entre le logement ancien et le logement récent, entre le logement bourgeois ou pour riches et le logement ouvrier, entre le logement en accession à la propriété et le logement en location...etc. Pour chaque couple il existe des types intermédiaires. Pourquoi donc logement et habitat seraient-ils différents ?

Habitat :

Les auteurs s'accordent à dire qu'un logement est appréhendé en l'absence de toute présence humaine alors que l'habitat suppose impérativement des habitants. L'habitat vient donc enrichir le logement d'une présence. On pourrait définir l'habitat, de manière très vaste, en fonction des interactions affectives fortes de l'homme avec l'espace où il réside. L'articulation entre logement et habitat, est quasi systématique. Penser l'habitat, c'est déborder les limites du logement lui-même quel que soit sa taille et son type (collectif, individuel, isolé, groupé, en bande, intermédiaire, mitoyen. ...etc.), pour intégrer le cadre de vie. C'est « ... penser aux jeux des jeunes enfants, offrir des recoins aux adolescents, loger en sûreté les cyclomoteurs et les voitures d'enfants, faciliter tous les gestes de la vie quotidienne.....placer les parkings au plus près des logements mais pas sous les fenêtres...penser aussi aux handicapés, aux vieillards, aux blessés, à faciliter l'entretien des parties communes et des espaces libres. » (1). Pour Benmati (1982), l'habitat comprend le logement et l'ensemble des infrastructures socioéconomiques et des infrastructures de viabilisation. C'est offrir les écoles, les commerces de proximité, les crèches, les centres de premiers soins, les jardins, les lieux de culture, mais également le tout-à-l'égout, l'éclairage public, l'eau courante, le gaz de ville, le téléphone, l'accès à internet, la télévision par satellite. ...etc.



(1) (Lacaze, p.188).

SOURCE : Habitat "Auto-Construit" à Batna, Processus d'intégration. Présenté par MAMMRI NOURREDINE

Habitat de point de vue urbain :

il est constitué d'espaces publics structurant un bâti d'usage privé et un bâti d'usage public et d'éléments non bâtis (1)

Habitat de point de vue morphologique :

c'est l'ensemble des systèmes en évolution qui créent le lieu des différentes activités. (1)

L'habitat de point de vue fonctionnel :

L'habitat est un ensemble de Logement et prolongement extérieure. Equipements et prolongement extérieures. Lieu de travail secondaire ou tertiaire. (1)

Habitat auto-construit :

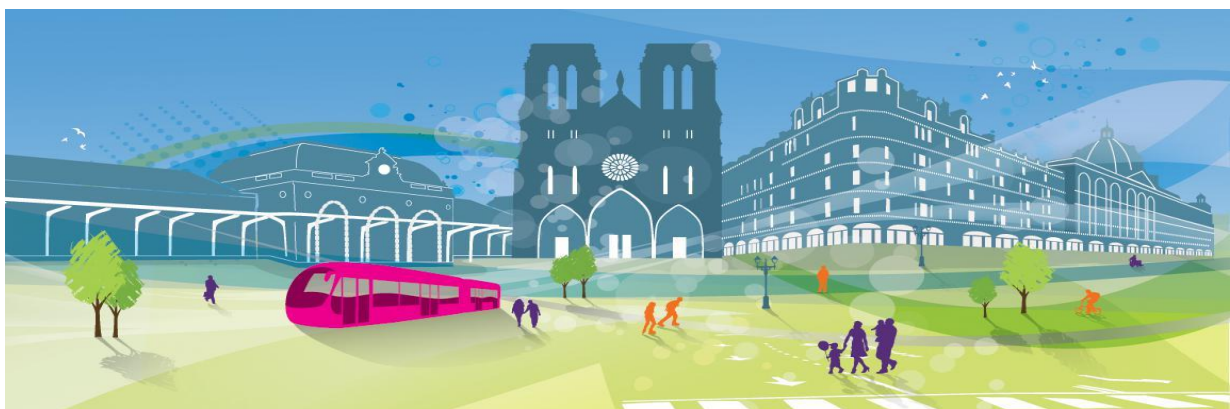
Ce type d'habitat qui étant une nouvelle conception et construction du logement individuel échappe d'abord au concept classique connu sous le nom de bidonville par ses matériaux nouveaux : béton et aciers. Ensuite, il s'installe dans la durabilité.

Saidi T. le résume dans son mémoire de Magister (2001) : « Certes, surtout dans les premiers temps de leur existence, ces quartiers ont, dans bien des cas un statut foncier plus ou moins précaire allié à la pauvreté des matériaux utilisés et la médiocrité des techniques mises en œuvre pour les assembler ».

Par contre : « Il faut se rendre à l'évidence et ne plus opposer cet adjectif « précaire » à ces formes d'habitat qui existent depuis des décennies qui se transforment progressivement et qui ne paraissent pas près de disparaître ».

Par cette apparence changeante, plusieurs définitions se présentent :

- Spontané : spontanéité du geste constructif en fonction du besoin.
- Informel : changement continu et évolutif sans a priori de « forme ».
- Illicite : illégalité administrative sans permis de construire.
- Sous intégré : occupé par une population souvent d'origine rurale.



(1) Habitat Duplay, C. "Méthode illustré de création architecturale". Moniteur, 1985.

SOURCE : Habitat "Auto-Construit" à Batna, Processus d'intégration. Présenté par MAMMRI NOURREDINE

Pour notre part, nous essayons d'enrichir ce concept par le terme « Auto construit ».

Pourquoi auto construit ?

L'absence de l'architecte dans la conception et d'une main d'œuvre qualifiée dans la construction d'où l'auto conception et l'auto construction de l'habitation, justifie, à notre sens, le qualificatif "auto construit".

Il s'agit de la participation de la population au processus de conception – de production de son espace et de son cadre bâti.

1.3.1 L'urbain Planifié :

Ce type d'habitat individuel est apparu pour la première fois en Algérie au temps du colonialisme, au début des années 40 sous forme de lotissements, ou des logements qui furent récupérés à la suite de l'indépendance, par des familles algériennes non habituées à ce mode d'habitat, conçu pour un mode de vie occidentale, ce qui provoqua des problèmes d'adaptation.

L'espace bâti familial est plus souvent désappropriés comme s'il était étranger aux êtres qui l'habitaient(1) une désappropriation qui conduit généralement en fonction des moyens disponibles à des transformations radicales pour diminuer la distorsion entre le cadre bâti et le mode de vie de la nouvelle société qui l'habitait, engendrant ainsi l'appauvrissement de l'environnement urbain.

1.3.2 L'habitat Spontané :

La période post indépendance a été caractérisée pendant sa première décennie par un vide juridique et réglementaire dans les lois régissant le foncier. Ce qui a engendré des spéculations au niveau de ce domaine et étant donné que le mode d'appropriation foncier est le fil directeur qui a mène les stratégies des différentes catégories sociales (2).

Ainsi que la croissance démographique très élevée et la faiblesse dans la réalisation des programmes planifiés, devant cette crise, les couches sociales aux revenus modestes se sont dirigées vers des terrains dans la périphérie des villes souvent invisibles à caractères urbains négligeables, public ou prive, achetés il s'en charge de la réalisation et procédait lui-même à la conception de sa maison en fonction de l'idée qu'il se fait de l'urbanité pour éviter les frais d'architectes et autres.

L'aboutissement de ce processus vers un habitat dans lequel les habitants construisaient leur espace à l'image qu'ils se font de l'urbanité, image qui fait, dans des proportions très variables, la synthèse entre l'appropriation est passé par le relais de la médina, et les pratique occidentales ou nouvelle (ouvertures sur l'extérieur, balcon, garage ou commerce en Rez de chaussé) (3).

L'organisation du quartier est décidée par le propriétaire du terrain qui procède à l'instauration des grands axes de l'ensembles et le reste ressort des nouveaux propriétaires qui s'organisèrent entre eux pour régler les problèmes de d'étaient (passage, accès, alimentation en eau assainissement...etc.) Cette procédure fait naître au sein du groupe une armature sociale fondée sur l'entre aide, le respect du voisin.

En plus de la nature juridique des terrains souvent illégale, les constructions sont réalisées sans permis,

(1) Marc cote (l'Algérie ou l'espace retourné) P 257.

(2) Marc cote (l'Algérie ou l'espace retourné) P 260.

(3) Marc cote (l'Algérie ou l'espace retourné) P 268.

dont l'état ne prend la réalisation des VRD, qu'après des pressions de la part des occupants arrivèrent à obtenir par le compte-gouttes à la réalisation de certains réseaux de même pour les équipements de base (école, eau, électricité) qui ne sont obtenues qu'après de longues démarches et protestations.



Figure II. 2 : Type d'habitat spontané. Source : internet

1.1.3 L'habitat Individuel Planifié :

L'habitat individuel en auto-construit planifié fait du programme lancée en 1977 dans le cadre de la réalisation des ZHUN à l'instar de toutes les villes algériennes dont les premiers lotissements faisant partie des extensions du périmètre urbain situé à l'Est est à l'Ouest de la ville les lotissements résidentiels étaient de plus en plus multipliés surtout avec l'apparition de la loi 90 du 25 du 13 novembre 1990 portant orientation foncière ou l'aménagement d'un lotissement n'est plus une exclusivité de l'état mais une affaire de privé également.

L'aménagement d'un lotissement exigeait l'établissement d'un permis de lotir qui doit être approuvé par les services concernés (DUCH). En général le lotissement est servi par deux types de circulation une principale assurant la liaison entre le lotissement et l'environnement se sont les axes préférentiels où se situaient les commerces, les équipements et les différentes activités. L'autre secondaire assurant la desserte mécanique et piétonne du lotissement composé de plusieurs batteries d'îlots généralement orthogonales, linéaires et à formes régulières comportant une série de parcelles de formes rectangulaires avec des surfaces qui variaient de 150 m² à 300 m² dont les hauteurs de constructions ne devaient en aucun cas dépasser les 3 niveaux (r+2). Le système constructif utilisé dans la réalisation de l'Auto-construction est généralement le poteau poutre avec planchers en corps creux et dalle de compression tant que les remplissages sont réalisés à l'aide de parpaings ou briques. L'abondance des matériaux locaux utilisés auparavant malgré leur capacité d'isolation pour répondre aux conditions climatiques de la région, en plus de leur disponibilité (origine locale) à un prix réduit pouvant diminuer le prix de la réalisation en faveur de matériaux non disponibles localement et à prix élevé et constituant un véritable pont thermique en plus d'un savoir technologique poussé qu'il fallait acquérir. Un point sur lequel il faut se pencher pour trouver des solutions plus adaptables au contexte de l'environnement plus économique.



Figure II. 3 : Type d'habitat individuelle planifier. Source : internet

1.1.4 Conclusion :

L'habitat auto construit sous ses différents types connus par ces deux volets à caractères planifiés ou informels sont beaucoup développés ces dernières années et faisaient partie intégrante de l'ensemble du tissu urbain de la ville, et ce pour plusieurs raisons à commencer par une faiblesse de réalisation des logements sociaux locatif, et d'Inadaptation de ce dernier au mode de vie de la société ce qui à amener une grande partie de la population à le favorisé sur le logement collectif. S'ajoutant à tous ce là, les possibilités d'extension et d'évolution de la famille et facilités d'aménagement qu'il offre à ces usagers, à tous cela s'ajoutait le vide Juridique et réglementaire dans les lois régissaient le foncier pendant une certaine période et ayant Induit l'épanouissement direct de l'auto construit spontané.

Pour ce qui est de l'individuel planifié, il constitue un 2ème volet des tissus urbains engendrés par les nouvelles urbanisations à côté du collectif, ou la majorité des opérations lancées depuis l'année 1977 jusqu'aujourd'hui, inachevées et sont en chantier continuel auquel on peut porter les observations suivantes :

- Une forte consommation de l'espace par une emprise au sol, dépassant les normes d'occupation admise,
- Le peu d'espace libre envisager dans les lotissements surtout pour des espaces d'implantations ou de placette,
- Une qualité architecturale médiocre vue le non-respect d'un modèle ou référence architecturale,
- Le souci de favoriser les problèmes infrastructurels, par des plans de V.R.D.
- Le non-respect des études et les modifications importantes sont observés lors de la réalisation que ça soit au niveau des VRD ou la construction on elle-même,
- Pour ce qui est de l'auto construit non planifier qui s'est développé à l'écart de l'urbanisation officielle, il est remarqué par sa trame urbaine quelconque et des voies disproportionnées produisant un parcellaire très hétérogène et des parcelles souvent irrégulières n'obéissant à aucune règle.

Habitat traditionnelle :

Ce type d'habitat construit depuis l'ère turque et pendant la domination Française en Algérie, est le produit d'une société pour elle-même, ayant des caractéristiques communes malgré sa variété. L'architecte et urbaniste MAKHLOUF NAIT SAADA*.

Le définit comme suit : les exemples régionaux illustrent des rigueurs pertinentes une force créatrice, forgée par une philosophie commune pour un mode de vie unique, à travers des actions spontanées mais non moins conscientes. La conception architecturale assimile les données du site pour formuler des dispositions constructives, d'une cohérence remarquable, par les efforts d'adaptation au milieu naturel, la construction tire substance du sol même sûr qu'elle s'érige et se confond.

1.1.1 Typologie :

L'ANALYSE de cet habitat en Algérie permet de créer trois catégories liées directement au contexte géographique varié que possède notre pays.

- 1- L'habitat traditionnel des villes du nord, configuré par les Médinas comme c'est le cas de la casbah d'Alger, la ville de Constantine. ...etc.
- 2- L'HABITAT traditionnel des hauts plateaux, des chaînes montagneuses des Aurès et la grande Kabylie comme c'est le cas de RHOULI.
- 3- L'habitat traditionnel des zones arides et semi-aride du sud Algérien caractérise par sa diversité et sa prise en charge du facteur climatique. Cette même typologie contient différents modèles d'occupation de l'espace en particulier, et des solutions spécifiques apporter à chaque site dont nous désignons l'habitat traditionnel du M'Zab, caractérise par la plasticité de ces formes et relief, réaliser à l'aide de matériaux locaux en parfaite intégration avec l'environnement. Sans oublier l'habitat traditionnel du sud algérien où il y a lieu de noter ces formidables Ksour, qui ont attiré l'attention d'Architectes de renommées mondiales. Le modèle d'Oued Souf caractérisé par ces voûtes et coupoles trop utilisées garantissant ainsi l'atténuation de la chaleur.



Figure II. 4 : Vue sur l'ancien quartier d'Oued Souf. Source : internet

1.1.2 Organisation :

L'organisation de l'habitat traditionnel repose sur les règles acceptées de tous. Elle présente une structure ordonnée et hiérarchisée correspondant, à la privatisation croissante des rapports humains débutants par la place du marché qui constitue l'élément central de la vie publique, et lieu de rencontre et d'échange, par l'existence d'équipement servant comme base dans l'évolution sociale et spirituelle de l'individu, tel

que la mosquée, le souk, les locaux commerciaux...etc. et permettant aussi la respiration du tissu urbain surtout si elle est ornementée de verdure et de eau.

Ensuite, se trouve l'espace vert public complète par, rue, ruelle jusqu'à l'impasse qui constitue l'élément tampon pour l'accès à la cellule d'habitation d'où commence l'espace purement prive, la forme et les dimensions des espaces de circulation est faite de manière à éviter le maximum d'ensoleillement ainsi que le suivre du tracé des rivières alimentant les jardins et préserver la privatisation de l'espace au fur et à mesure que l'on s'approche de la cellule d'habitation.

Cet espace semi prive se compose de cellules apposées et denses, se rassemblant sur des passages ouverts ou fermes, arrivant en général à un ensemble de vingt cellules, abritant des familles qui souvent ont un lien de parenté ou encore provenant de la même origine et ayant les mêmes traditions. Ce qui donnera à ces espaces une intimité particulière répulsant toute tentative d'accès aux étrangers et garantissant ainsi la sécurité et l'intimité à ces usagers qui trouvent, leur liberté de mouvement et de rencontre, surtout aux enfants et aux femmes et procurant à ces lieux une armature sociale très serrée incitant à l'entre -aide et la cohésion.

1.1.3 La cellule d'habitation :

Elle se caractérise, par son aspect introverti et regroupé avec des entrées en chicane, par des portes moins élevées et des murs extérieurs presque aveugles à l'exception de quelques petites ouvertures pour des raisons d'intimité de contrôle et d'empêcher la pénétration d'un grand flot d'ensoleillement, qui avec l'utilisation de matériaux tel que l'argile, renforce l'inertie thermique (transfert de chaleur réduit), cela d'un côté, et d'articulation de tous les espaces, sur un espace central qui constitue l'élément fondamental dans la cellule ou se déroule toute les activités sociales, ménagers, ...etc. d'autre coté.

1.1.4 Les problèmes :

L'observation de ce type d'habitat soulevait un nombre grand de problème ayant contribués à certaines dégradations, se caractérisant par un manque flagrant d'équipements publics même de première nécessité, constituant le prolongement du logement, l'éloignement par rapport au centre de la ville, la marginalisation de la société du tissu urbain par le peu d'attention qu'on lui à accordés.

De même une densité très accentuée, et l'encombrement au niveau de la même pièce, outre la vétusté des constructions, et leurs états décents, inaptes à l'habitation arrivant même à l'effondrement de certains d'entre elle.

Les interventions opérées sur ce type d'habitation sont très timide, et ne dépassait le stade superficiel ne répondant nullement aux aspirations escomptées, hormis les travaux de branchement en énergie électrique, eau d'une partie avoisinant les 70% de l'ensemble, cela comparé avec les autres partie de la villes, accentuant ainsi l'isolement de cette partie importante contraignant à s'en passer de ses espaces publique pour aller à d'autres lieux ou en trouve le plus d'échange économique social et culturelle, produisant une stagnation, voire même le recule de ce type d'habitation, pourtant d'une valeur historique architecturale, urbaine et touristique inégalable.

1.1.5 Conclusion :

La marginalisation et le délaissement de ce type d'habitat par l'orientation vers d'autre système de production urbaine et architecturale, malgré qu'il n'ait cessé de démontrer ses capacités de répondre aux besoins et aux exigences de la société, ainsi que ces facilités d'adaptation à l'évolution qualité qu'on remarque dans l'importance que lui a témoigné des architectes occidentaux de grande envergure dont certains d'entre eux n'ont pas manqué d'en tirer les leçons. Ou encore de l'imiter dans leurs conceptions, et de puiser de ces richesses et potentialités au moment où nous-même, nous l'avons abandonné vers d'autres modelés qui n'arrivent pas à assumer le rôle qu'il a joué surtout, celui de la confirmation de notre identité au mode de vie, pour cela il est évident pour nous de retourner vers nos origines, sans pour autant négliger l'apport technologique qui doit être intègre a de fin satisfaire les exigences du monde moderne.

2. l'habitat en Algérie, depuis l'indépendance à nos jours

L'histoire du logement social en Algérie a connu plusieurs bouleversements dans sa production que ce soit dans sa quantité ou sa qualité. Elle a traversé différentes situations avec les différents gouvernements qu'a connu l'Algérie depuis son indépendance.

Revenir aujourd'hui sur l'histoire du logement en Algérie c'est comme retracer l'histoire des principaux événements qu'a connu l'Algérie avant et après son indépendance.

En Algérie, le secteur de l'habitat n'est pas différent des autres pays surtout ceux en voie de développement. La crise du logement est apparue juste après l'indépendance du pays, elle est due à plusieurs facteurs, la destruction de l'habitat rural durant la guerre, entraînant un exode rural massif et la croissance démographique galopante. Première conséquence est l'apparition des bidonvilles à la périphérie des grandes villes. Le déséquilibre entre la campagne et la ville s'accroît avec une forte progression de la demande de logements surtout que le parc immobilier déjà existant ne suffisait plus à cette population qui ne cesse de croître.

La France pays colonisateur ne se soucie guère de la population autochtone. En ville, la population européenne construisait suivant ses moyens et avec l'aide des pouvoirs publics un habitat allant d'une simple demeure, à des logements collectifs assez spacieux ou des villas plus ou moins importantes par leurs qualités spatiales ou architecturales.

Quand à la population locale, qui est laissée pour compte construisait généralement un habitat individuel de type rural avec souvent un haouche (cour) vers lequel toutes les pièces sont orientées.

À l'indépendance l'habitat auto construit, qui est le produit du privé, s'améliore qualitativement surtout par rapport au confort intérieur de l'habitation, à ce moment l'Etat s'enlise dans la construction de logements sociaux collectifs.

L'histoire du logement social a traversé plusieurs étapes, nous reportons les principales phases.

2.1 PERIODE (1962-1979) : Un temps où le logement n'est pas une priorité :

La demande de logements en Algérie juste après l'indépendance ne posait pas de problèmes. Les logements dits bien vacants, laissés par les français après leur départ, comblaient la demande du relogement des ruraux arrivants de la campagne. Ils cherchaient de meilleures conditions de vie en ville. Malheureusement cette situation arrive vite à saturation alors commence pour la première fois la crise de logements de l'Algérie indépendante ; cette crise s'installe dans la durée.

Le parc immobilier hérité après le départ des français était de 300.000 logements (1). Pour cette période ce nombre était considérable.

Le jeune gouvernement en place ne sentait pas la crise arrivée, il était occupé à gérer la transition, à mettre debout les structures de l'Etat indépendant. Il y avait une instabilité politique et en 1965 le premier coup d'Etat installe un nouveau pouvoir.

Après l'installation du nouveau gouvernement, celui-ci s'est lancé dans un programme ambitieux pour faire sortir le pays du sous-développement trois grands chantiers ou trois révolutions ont vu le jour et qui ont par la suite marqué l'espace algérien :

- **La révolution industrielle.**

Avec le programme de l'industrie lourde, les pouvoirs publics avaient comme stratégie l'installation de mégas usines dans certaines villes du pays. Le but, étant d'absorber le chômage et de permettre aux familles pauvres d'avoir des revenus afin d'améliorer leurs conditions de vie.

(1) MAGHRAOUI, N. (2004). « Quel habitat pour l'Algérie » thèse de doctorat d'état, option architectureurbanisme, université Mentouri de Constantine, 301p.

SOURCE : Cours intégral de la matière 3 de l'UED 8 Histoire et politique de l'habitat en Algérie. Rédigée par Najet Mouaziz-Bouchentouf Octobre 2017

Malheureusement cette industrie lourde est un « lourd » héritage de cette période. Ces usines ont aspiré en un temps recours une masse de population rurale vers les villes et comme ces villes sont déjà saturées avant même cette période il y a multiplication de moult regroupement de bidonvilles à la périphérie des villes en grappes de raisin.

Notons aussi que ce phénomène s'accroît par d'autres facteurs tels que la démographie galopante, la chute de la mortalité infantile due à une meilleure prise en charge des nouveaux nés (soins) (1).

- **La révolution agraire.**

La socialisation agraire avec le slogan de l'époque : « la terre pour qui la travaille » "الأرض لمن خدمها", a fait que des personnes qui n'ont rien avoir avec le travail de la terre sont devenues, du jour au lendemain des propriétaires de terres agricoles. Ce déplacement de population a, encore une fois, créé des problèmes de logement.

Parallèlement à la politique de la révolution agraire, l'État algérien s'était lancé dans la construction de mille (1000) villages socialistes à travers le pays. Aujourd'hui, ces cités n'ont rien de villages agricoles et ne répondent plus à la vie paysanne.

- **La révolution culturelle.**

La soif du changement rapide d'un mode de vie rural à un mode de vie citadin a entraîné un déséquilibre des rapports sociaux créant ainsi des fléaux sociaux qui n'existaient pas auparavant comme par exemple la délinquance, le vol, l'insécurité...qui sont apparus, d'abord dans certains quartiers, pour se répandre, par la suite, dans toute la ville.

Le résultat toutes nos demeures sont barricadées avec un bardage sinistre comme des prisons offrant un sentiment de désolation et d'insécurité. Ainsi la crise de logement s'accroît de jour en jour et jamais, jusqu'à ce jour, l'équilibre entre l'offre et la demande n'est atteint.

Pour faire face à la demande incessante du logement le gouvernement a inscrit un programme ambitieux de logements :

- Le plan triennal de 1967 à 1969.
- Le 1er plan quadriennal de 1970 à 1973.
- Le 2e plan quadriennal de 1974 à 1977.
- Le 1er plan quinquennal et une partie du 2eme de 1979 à 1987.

Durant la période (1962 à 1969) et après la création de la commission interministérielle de l'habitat en 1965, cette dernière était responsable de la reprise et l'achèvement de tous les chantiers abandonnés et qui représentaient 38 000 logements urbains et 4 000 logements ruraux avec des taux de finition qui varient entre 3 à 65 %. D'autres bonnes initiatives ont été prises par certaines collectivités locales, par des organismes publics et par des sociétés nationales qui se sont engagés à réaliser des programmes de logements (surtout dans le cadre de développement rural et d'industrialisation) et à livrer 27 000 logements urbains et 20 000 logements ruraux (2).

Les réalisations de la période (1970 à 1973) n'ont pas donné leurs fruits et ce malgré les objectifs fixés pour cette période (la livraison projetée était de 21 000 logements) et les moyens fournis (le volume global de financement de cette période est 9 fois plus de celui du plan triennal 1967-1969).

(1) RPGH 2008.

(2) HAMIDOU, R. (1989) : Le logement : un défi. OPU/ENAP/ENAL, Alger, 409 p.

L'ampleur des besoins de la population a accentué le problème et ce malgré l'intérêt accordé aux investissements lourds (pour garantir l'indépendance financière du pays) (1).

La période (1974 à 1977) a donné l'opportunité de préparer les structures d'accueil des opérations des réalisations des programmes de logements c'est-à-dire permettre aux communes d'aménager les réserves foncières destinées à servir d'assiettes aux constructions prévues (par les programmes de lotissements et de viabilisation des terrains à bâtir) (2).

Le gouvernement a fait des efforts importants pour sortir le pays des problèmes de l'habitat. Il a construit en masse de milliers de logements utilisant des systèmes constructifs importés de l'étranger sans études au préalable de l'effet de cet habitat sur les populations locales. L'impact sur le terrain, une bidonvilisation de ces nouvelles cités qui ont vu le jour dans les années 70- 80 du siècle dernier.

Ainsi les résultats étaient toujours en dessous de la moyenne : la population en continuelle augmentation surtout celle des villes et les techniques industrialisées utilisées dans la réalisation des programmes de logements ne sont pas satisfaisant.

Vue l'urgence, une monotonie s'installe à cause de la réalisation d'une seule gamme de logement, sans parler de la qualité indésirable des espaces intérieurs des logements :

« Ce cadre bâti est très contesté par la majorité des architectes, des urbanistes et même par la majorité de l'opinion publique. L'industrialisation du bâtiment n'a jamais fait intervenir le futur propriétaire, ni sur le plan de la conception, ni sur le plan de la réalisation. L'habitant était uniquement un numéro car les maîtrises d'œuvre demeurent à un certain degré l'apanage des bureaux d'étude et des entreprises ... » (3).

2.2 PERIODE (1980-1990) : La crise du logement :

Un nouveau gouvernement s'installe pour cette période qui, en matière de logements, s'inscrit dans la politique de celui qui l'a précédé. Cette politique s'appuie sur les plans quinquennaux qui en programmant un maximum de logements ne réalisant qu'une partie.

Pendant le 1er plan quinquennal (1980-1984), les programmes de réalisation, en matière de logements, étaient la livraison de 450.000 logements dont : 300.000 urbains, 150.000 ruraux et 250.000 provenant de l'action des particuliers (4).

Le chiffre donné par l'État n'est jamais atteint alors que la part réalisée du privé avoisine le nombre de logements urbains qu'a programmé l'État. L'habitat Privé joue un rôle très important dans la résorption de la crise de logements.

2.3 PERIODE (1991-2003) : Le sécuritaire devance l'investissement :

Le pays est tombé dans une guerre sans nom qu'on appelle aujourd'hui la décennie noire où l'insécurité et le désordre règnent sur tout le pays d'Est en Ouest et du Nord au Sud. L'insécurité a touché surtout le milieu rural ce qui a poussé un important flux de ruraux vers les villes et les villages, entraînant d'important dégâts sur l'espace urbain par des constructions anarchiques.

Cette période est la pire des périodes en matière de réalisation de logements. Un recul sans précédent de livraison de logements sociaux est enregistré. Les principales entrées en devises du pays ont chuté avec la chute du prix du pétrole. L'État ne s'occupait que des problèmes sécuritaires. Conséquemment, la crise de logements ne fait plus partie de ses préoccupations principales.

(1) (2) Idem.

(3) ADAD, M. (2004). « Participation des usagers défavorisés dans la production d'un habitat accessible- cas de Biskra et la ville du M'Zab » thèse de doctorat d'état, option habitat, université Mentouri de Constantine, 361p.

(4) MAGHRAOUI, N. (2004). « Quel habitat pour l'Algérie » thèse de doctorat d'état, option architecture urbanisme, université Mentouri de Constantine, 301p.

2.4 PERIODE (2004 à nos jours) : Boom économique et grand élan aux programmes de logements :

La question du logement a pris, au cours des dernières années, une importance considérable. Pour faire face à ce problème, il fallait trouver des solutions immédiates. L'avènement d'un nouveau gouvernement avec de nouvelles stratégies dans la réalisation du logement donne un nouveau souffle à la construction du pays en général et la construction du logement en particulier et ce grâce à la manne pétrolière où le prix du baril de pétrole pendant la décennie noire était de 14 dollars (US) alors qu'il a frôlé les 200 dollars il y a quelques années même aujourd'hui il avoisine les 100 dollars.

Cette manne financière a permis d'injecter beaucoup d'argent pour la construction de logements. L'État a même lancé un défi en avançant le chiffre d'un million de logements à réaliser. Ce qui est appelé le programme du président pour le quinquennat (2005-2009).

Signalant la nette amélioration de l'habitat au cours de ces dernières années. A ce titre nous citons la qualité de l'habitation, l'aménagement de l'espace extérieur ainsi que les équipements d'accompagnements.

Cette nouvelle politique pour le secteur du logement a pour objectifs essentiels :

- Poursuivre la production intense de logements.
- Diversifier l'offre de logements.
- Encourager la promotion immobilière, et le développement du crédit, pour l'accès au logement en maintenant l'aide de l'État.
- Poursuivre la réalisation des programmes de logements sociaux locatifs pour les couches sociales les plus défavorisées.
- Doter les wilayas du Sud et des hauts plateaux de programmes complémentaires à la suite de la décision du président de la république.

La seule satisfaction, en matière de construction, consiste à indiquer l'amélioration de la qualité architecturale du logement ainsi que des espaces extérieurs.

2.5 Conclusion :

La production du logement social en Algérie a toujours évolué en fonction des données politiques et surtout économiques. Les politiques ou les différents gouvernements, qu'a connu l'Algérie depuis son indépendance, ont agi presque de la même manière avec les différents programmes de logements sociaux sous formes de programmes quinquennaux.

Comme exemple où l'économie joue un rôle primordial dans la consistance en nombre de logements par plan, on peut citer par exemple les années fastes de ce gouvernement (2004-2011) où le nombre de 1 million de logements est lancé pour être réalisé en cinq ans. Alors que pendant la période des années d'insécurité la production du logement social a atteint son plus bas niveau.

SOURCE : Cours intégral de la matière 3 de l'UED 8 Histoire et politique de l'habitat en Algérie. Rédigée par Najet Mouaziz-Bouchentouf Octobre 2017

SOURCE : Habitat "Auto-Construit" à Batna, Processus d'intégration. Présenté par MAMMRI NOUREDINE

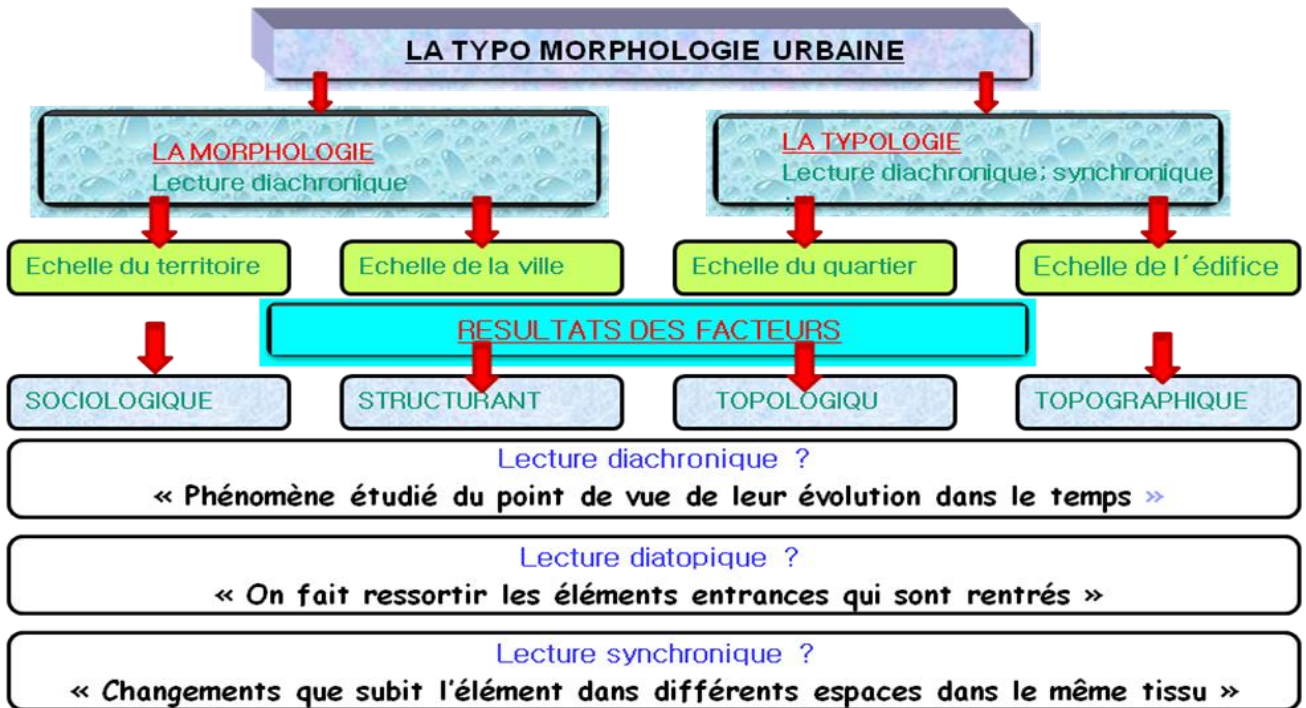
3. TYPO MORPHOLOGIE

Le tissu urbain ne peut être saisi en dehors de son application ou cadre « l'ensemble de la structure urbaine ».

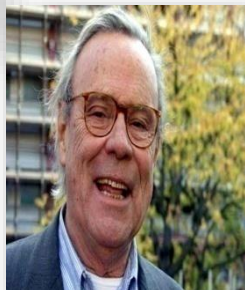
La structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique car sa réalité se fonde dans le temps par une succession de réaction et de développement à partir d'un état antécédent.

SAVERIO MURATORI

3.1. La typo morphologie urbaine



**SAVERIO
MURATORI
1910 - 1973**



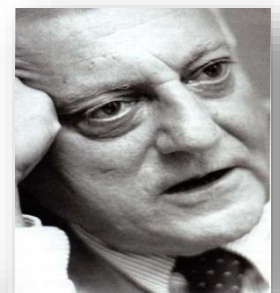
CARLO AYMONINO 1928 -



**GIAN FRANCO
CANNIGIA
1933 - 1987**



PHILIPPE PANERAI



**ALDO ROSSI
1931 - 1997**

(2) La démarche typo morphologique / source : établie par l'étudiant.

a. Origine de la méthode typo morphologie :

Méthode d'analyse apparue dans les années 60 et dont la théorie la plus construite a été formulée par l'architecte italien « Aldo Rossi » dans son livre (l'architecture de la ville), paru en 1966 et traduit en français en 1981 (paris l'équerre).

Au tournant des années 1960, devant le constat critique de la ville moderne et les tenants du mouvement moderne qui ne voulaient plus entendre parler d'ordres classiques ni de toutes références à l'histoire. Et face à une réelle volonté de faire table rase des acquis de l'histoire (villes traditionnelles), des urbanistes influencés par le modèle de l'urbanisme culturaliste, suggère la référence à l'histoire dans la conception des aménagements des villes, « s. Muratori », précurseur de ce mouvement essayait de faire admettre que « l'évolution de l'architecture ne pourrait se faire dans une rupture avec son histoire ».

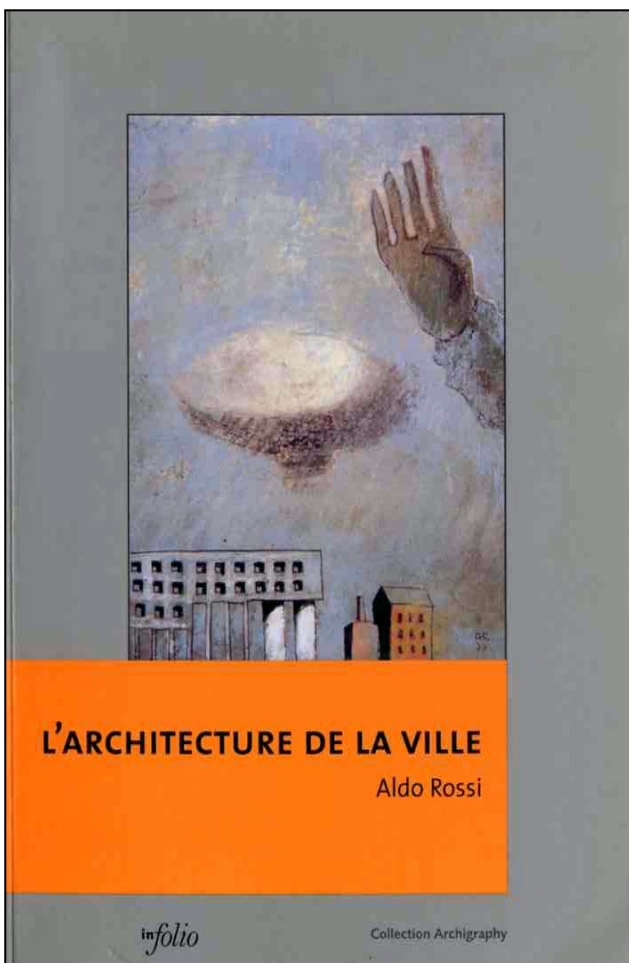


Figure II. 6 : L'ARCHITECTURE DE LA VILLE – ALDO ROSSI
SOURCE : SITE D'INTERNET

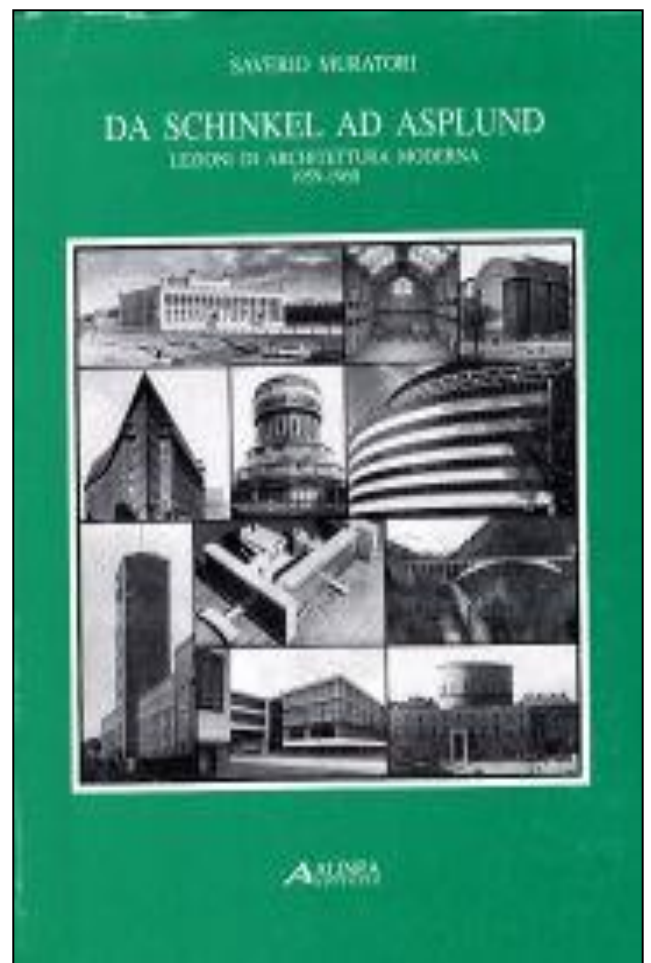


Figure II. 5 : VILLES TRADITIONNELLES – SAVERIO MURATORI
SOURCE : SITE D'INTERNET

SOURCE : analyse et restructuration à Laghouat / BAADJ. A – BELHADJ. B – MERDJANI. H.

b. Théorie typo morphologie :

3.2.1 Morphologie :

Lecture diachronique

- Echelle du territoire - Echelle de la ville

Lecture diachronique ? « Phénomène étudié du point de vue de leur évolution dans le temps »

3.2.2 Typologie :

Lectures diachronique, diatopique, et synchronique

- Echelle du quartier - Echelle de l'édifice

Lecture diatopique ? « On fait ressortir les éléments venus d'autres régions ».

Lecture synchronique ? « Changements que subit l'élément dans différents espaces dans le même tissu ».

3.2.3 Résultats des facteurs :



Figure II. 8 : FACTEUR SOCIOLOGIQUE / GUELMA
SOURCE : SITE D'INTERNET



Figure II. 7 : FACTEUR STRUCTURANT / JIJEL
SOURCE : SITE D'INTERNET



Figure II. 9 : FACTEUR TOPOLOGIQUE / TIMGAD
SOURCE : SITE D'INTERNET

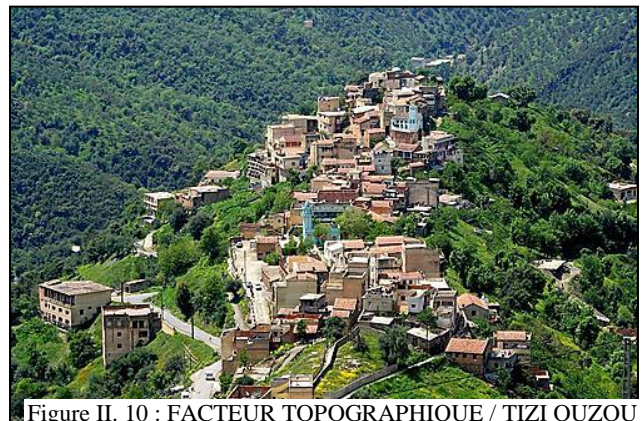


Figure II. 10 : FACTEUR TOPOGRAPHIQUE / TIZI OUZOU
SOURCE : SITE D'INTERNET

SOURCE : analyse et restructuration à Laghouat / BAADJ. A – BELHADJ. B – MERDJANI. H.

c. Définitions :**i. Typo morphologie :**

L'analyse typo morphologie est l'étude des processus de formation et de transformation des milieux bâtis, Et c'est la connaissance de la forme urbaine par les types d'édifices la composant et leur distribution dans la trame viaire.

- De la morphologie des géographes.
- De la morphologie sociale.
- De la carte mentale.

La typo morphologie est la combinaison de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale.

ii. La morphologie :

Etude de la forme urbaine dans son développement, à partir des éléments la composant :

- Le site d'implantation (le génie du lieu).
- Le plan de la ville (forme planaire, linéaire, élévation, paysage...).
- Le tracé des voies « associer le destin de la ville aux voies de communication est une règle méthodologique fondamentale ».
- Les parties de la ville, quartiers présentant une homogénéité révélée par la trame urbaine et la typologie des édifices en particulier (les zones résidentielles) partie dominante dans l'espace urbain.

iii. La topologie :

Etude des types d'édifices en particulier :

- Types d'habitat, édifice public, distinguer le type du modèle, le type offre la possibilité de présenter plusieurs variantes à la différence, modèle qui se caractérise par une simple répétition.
- La typologie est la classification des types, qui implique simultanément, à travers l'analyse d'un corpus d'édifices un travail d'identification des types. Les critères à considérer seront d'ordre :
 - **Dimensionnel** : relatif aux aspects géométriques.
 - **Fonctionnel** : relatif aux usages, fonctions.
 - **Distributif** : relatif à la distribution (organisation des espaces).
 - **Constructif** : relatif aux techniques constructives.
 - **Esthétique** : relatif à l'aspect artistique, architectural, d'un corpus des relèves des édifices construits sur un fragment urbain donné constitue une principale étape de l'étude typologique.

d. La lecture de la forme urbaine :

Il s'agit de lire la croissance de la ville à travers l'histoire, le processus de formation et de transformation dans le temps, ceci fera par :

i. Lecture historique « diachronique » :

La méthode historique semble le plus sûr moyen de vérifier la validité d'une hypothèse sur la ville, quelle que soit cette hypothèse ; la ville est elle-même un dépôt de l'histoire.

La ville est le texte de cette histoire ; on ne peut pas imaginer sérieusement d'étudier des faits urbains sans parler de l'histoire ; c'est peut-être même la seule méthode positive, puisque les villes se présentent à nous à travers des faits urbains ou l'élément historique prédomine.

ii. Lecture historique « synchronique » :

La typologie du bâti est l'étude, dans un milieu urbain donné, de l'ensemble des types qui permettent de caractériser le tissu construit, la méthode d'analyse de CANIGGIA et de l'école muratorienne est dite méthode typologique car la notion de type est, dans ces études, un concept opérationnel fondamental.

D'après MURATORI, le type ne peut se définir en dehors du tissu urbain, et ne peut être saisi que dans la structure d'ensemble en précisant que cette structure ne se conçoit que dans sa dimension historique, c'est dans ce cadre, que Saverio Muratori a identifié tout au long de ses recherches sur la ville, la notion de quatre niveaux d'échelles et qui sont :

- Le territoire :

Ce niveau met en évidence les relations de la ville et les autres structures composant l'espace territoriale de l'environnement urbain tel que les itinéraires, les espaces de production et les types de relation.

- La ville :

L'étude de la ville se définit par l'identification des typologies qui dépendent de la hiérarchisation des édifices composant le tissu urbain, leurs positions et leurs rôles dans la structure de l'ensemble.

- L'agrégat :

C'est l'association d'un ensemble d'édifices qui donnent forme à un groupement correspondant au niveau spatial supérieur de l'espace urbain. Ce niveau consiste à saisir la relation d'association et de jonction des édifices et la compréhension de divers agrégats composant le tissu urbain.

- L'édifice :

C'est l'habitation et l'édifice public. Ce niveau est spatial et étudie le processus typologique qui détermine l'unité de base et sa génération par une étude diachronique et diatopique.



Figure II. 13 : MOSTAGANEM SOURCE :
SITE D'INTERNET



Figure II. 12 : Ville d'ALGER SOURCE :
SITE D'INTERNET



Figure II. 11 : Makam Chahid ALGER
SOURCE : SITE D'INTERNET

SOURCE : analyse et restructuration à Laghouat / BAADJ. A – BELHADJ. B – MERDJANI. H.

CHAPITRE 03

PARTIE CONTEXTUELLE

1. Présentation de la ville de Laghouat

1.1 Situation de Laghouat :

1.1.1 Sur le plan géographique :

La wilaya de LAGHOUAT est une subdivision administrative algérienne ayant pour chef-lieu la ville du même nom.

Cette agglomération de nature mixte entre les hautes et les basses terres, constitue une liaison et une zone tampon entre le nord et le sud du pays.

La wilaya de Laghouat se trouve au cœur du pays à 410 Km de la capitale ALGER, elle s'étend sur une superficie de 25 052 Km² pour une population estimée au 31/12/2018 à 683 264 habitants soit une densité de 19.29 habitants/km².



Figure III. 1 : SITUATION DE LAGHOUAT SUR LA CARTE GEOGRAPHIQUE
SOURCE : SITE D'INTERNET

Située à proximité de l'Oued M'Zi, l'Oued M'Saad et la seguia, qui antérieurement la traversait de part en part après s'être détaché de l'Oued M'Zi.

Laghouat était une oasis convoitée qui s'étendait sur près de 3 Km. Laghouat est placée entre 830m d'altitude à l'ouest et 790 m d'altitude au nord séparée par une profonde échancrure. Elle a une latitude de 33°46' et une longitude de 2°56'.

Elle en reliée par la route nationale RN°=01 allant jusqu'à l'extrême sud du pays, et par la route nationale RN°=23 du côté nord-ouest, elle contribue à un flux d'échange socio-économique très important dans l'organisation de l'espace et le développement de la région.



Figure III. 2 : CARTE D'ACCESSIBILITE DE LA WILAYA DE LAGHOUAT / ech : 1/50000
SOURCE : SITE D'INTERNET

La route nationale n°= 01divise la ville en deux parties sud et nord.



Figure III. 3 : CARTE D'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE LAGHOUAT / ech :1/20000 SOURCE :
SITE D'INTERNET

1.1.2 Sur le plan administratif : La wilaya est limitée par :

- La wilaya de **TIARET** et de **DJELFA** au nord.
- La wilaya de **GHARDAÏA** au sud.
- La wilaya de **DJELFA** à l'est.
- La wilaya d'**EL BAYADH** à l'ouest.

La ville de Laghouat est limitée administrativement par :

- La commune de **TADJMOUT** au nord-ouest.
- La commune d'**EL KHENEG** au sud-ouest.

- A l'est la commune d'EL ASSAFIA.
- Au sud est la commune de BEN NACER BEN CHOHRRA.

Elle compte actuellement **24** communes regroupées en **10** dairats comme suit :

LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIVE DE LA WILAYA DE LAGHOUAT	
DAIRATS	COMMUNES
LAGHOUAT	LAGHOUAT
KSAR EL HIRANE	KSAR EL HIRANE --- BEN NACER BEN CHOHRRA
HASSI R'MEL	HASSI R'MEL --- HASSI DELAA
AIN MADHI	AIN MADHI --- TADJMOUT --- KHENEG --- EL HOUITA --- TADJROUNA
AFLOU	AFLOU --- SIDI BOUZID --- SEBGAG
OUED MORRA	OUED MORRA --- OUED M'ZI
GUELTTET SIDI SAAD	GUELTTET SIDI SAAD --- BEIDHA --- AIN SIDI ALI
BRIDA	BRIDA --- TAOUIALA --- HADJ MECHRI
SIDI MAKHLOUF	SIDI MAKHLOUF --- EL ASSAFIA
EL GHICHA	ELGHICHA

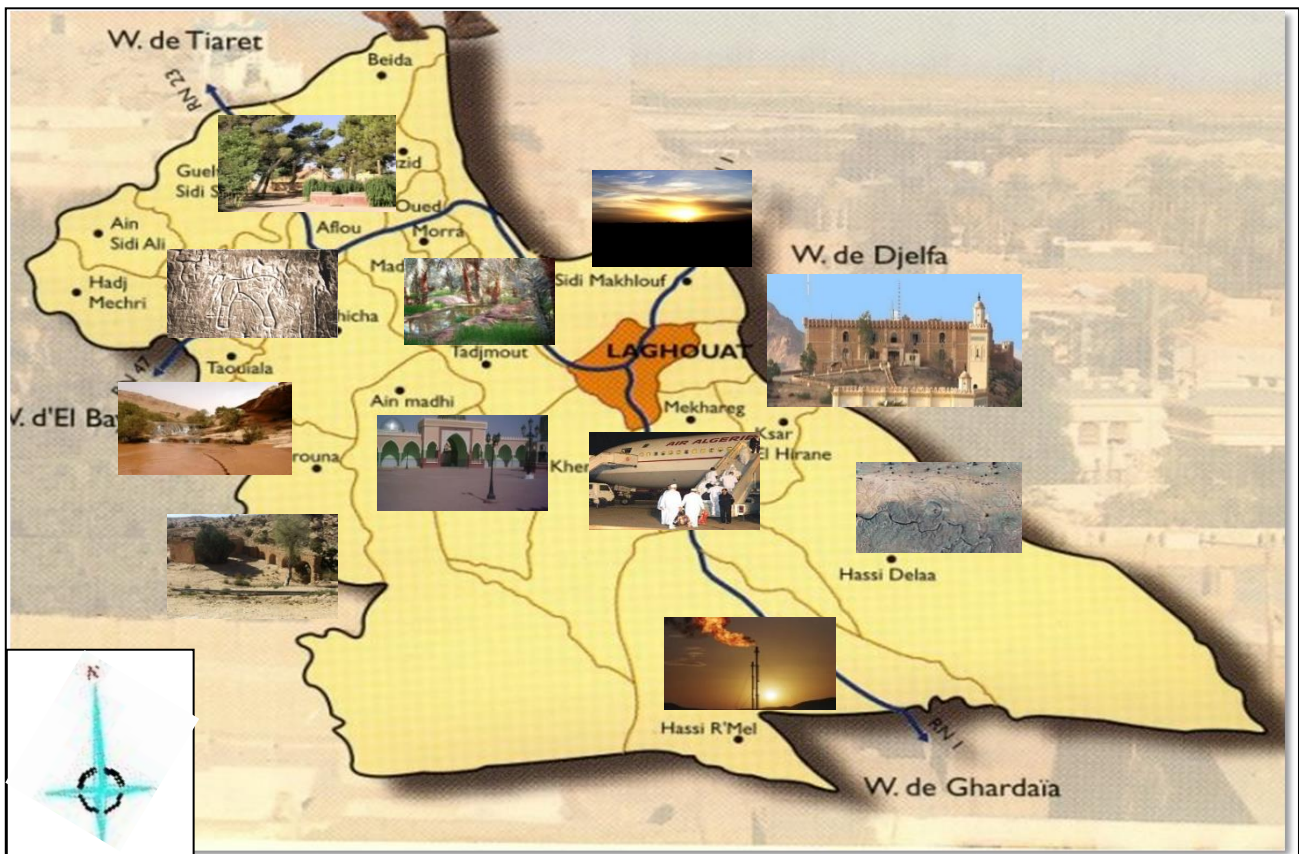


Figure III. 4 : CARTE ADMINISTRATIVE DE LA WILAYA DE LAGHOUAT / ech : 1/50000 SOURCE : GUIDE TOURISTIQUE DE LA WILAYA DE LAGHOUAT

1.1.3 Sur le plan climatique :

Découlant du relief, le climat est de type continental au nord-ouest avec une pluviométrie variant de 300 à 400 mm/an, des chutes de neige et des gelées blanches.

Dans la région des hauts plateaux, le climat est de type saharien et aride, la pluviométrie varie entre 150 mm au centre et 50 mm au sud, les hivers sont caractérisés par des gelées blanches et les étés par une forte chaleur accompagnée de vents de sable.



Figure III. 6 : LA PLUIE A LAGHOUAT
SOURCE : AUTEURS



Figure III. 5 : LA NEIGE A LAGHOUAT
SOURCE : AUTEURS



Figure III. 8 : LE VENT DE SABLE A LAGHOUAT
SOURCE : AUTEURS



Figure III. 7 : LE VENT DE SABLE A LAGHOUAT
SOURCE : AUTEURS

1.1.4 Sur le plan naturel :

Laghouat est le lieu où les monts de l'ATLAS SAHARIEN et le Sahara conjuguent leur beauté et leur charme étranges.

- Au nord, les derniers contreforts de l'atlas Saharien avec leur fraîcheur et leur verdure, Laghouat porte orgueilleusement la qualification de « LA PORTE DE DÉSERT ».
- Au sud, en dehors de l'Oasis, à perte de vue, c'est le désert ; c'est l'immensité inconnue et redoutable, c'est le silence extraordinaire et mystérieux.

La ville des oasis est la capitale du Sahara :

- La ville se développe sur une sorte d'arête rocheuse (Tizigarine) qui jadis délimitait deux quartiers ennemis : le quartier des OULED SERGUINE a l'ouest et celui des AHLALAF a l'est.
- Sur le rocher des chiens (Tizigarine), le mausolée de SIDI HADJ AISSA abrite les restes du patron de ville qui vécut au XVIIème siècle.
- L'ouest de Laghouat, le rocher FROMENTIN offre une belle vue sur la ville et la palmeraie.



Figure III. 11 : PAYSAGES DE LAGHOUAT
SOURCE : G. TOURISME



Figure III. 9 : VUE AERIENNE SUR LA VILLE DE LAGHOUAT
SOURCE : GOOGLE EARTH



Figure III. 10 : PAYSAGES DE LAGHOUAT
SOURCE : G. TOURISME

SOURCE : annuaire statistique de la wilaya de laghouat 2018

1.1.5 Conclusion :**Potentialités naturelles**

Celles-ci sont constituées par

- Une importante S.A.U évaluée a : 73 013 ha.
- Des ressources hydriques conséquentes souterraines et superficielles partiellement exploitées.
- De vastes étendues steppiques.
- Un potentiel animal important surtout ovin.
- Des ressources d'énergie (Electricité et Gaz).
- Des assiettes industrielles viabilisées ou en cours de viabilisation.
- Un réseau d'infrastructure de communication moderne permettant de relier la wilaya a l'ensemble des régions du territoire national et qui serait complété à l'horizon 2010 par un réseau de voie ferrée.

Contraintes naturelles

Il s'agit en particulier de la mauvaise répartition spatiale des ressources en terres et en eau qui sont surtout concentrées au nord et centre de la wilaya et qui ont pour conséquence une mauvaise répartition de la population.

Ainsi que du climat (faible pluviométrie au centre et au sud de la wilaya, gelées blanches, phénomène d'ensablement, sécheresses prolongées ...etc.).

Nous citerons également le facteur négatif causé par l'homme se traduisant par des labours anarchiques et illicites portent un grave préjudice au couvert végétal de nos immenses parcours réputés être l'aliment de base de notre important cheptel.



Figure III. 12 : PAYSAGES DE LAGHOUAT
SOURCE : SITE D'INTERNET

2. La lecture typo-morphologique échelle de territoire et de la ville :

2.1 Historique de l'évolution de la structure de territoire :

2.1.1 Phase (1) période précoloniale :

Le territoire est structuré par deux axes : **Axe est-ouest** : principal de la région de Laghouat
 Il représentait en fait une piste chamelière parcourant le couloir forme par : Les cours d'eau et Les chaînes de l'atlas (Des raisons de substance et de sécurité).

- Utiliser par les commerçants et les pèlerins
- Ainsi c'est un axe d'invasion : BENI HILLAL et BANOU SOULEIM

Pendant la période des crues il cède son rôle a un parcours alternat que contourne les monts et transitant par des sources d'eau

2.1.2 Phase (2) période coloniale :

- c'est la phase charnière ; due à sa vocation militaire.
- Il avait un impact considérable sur la structure primaire.
- l'axe (**nord- sud**) rivalisa avec l'axe (**est –ouest**) une nouvelle structure se forme : axes (nord – est), et (Sud-est) on créa de nouvelles artères.

2.1.3 Phase (3) période post coloniale :

Début de l'Indépendance jusqu'aux années 1986 l'axe nord – sud est toujours important et prédominant. Avec la politique de développement des hauts plateaux :

L'axe est – ouest reliant Biskra, Laghouat, tadjrouna, Brezina, Bechar est en cours de réalisation

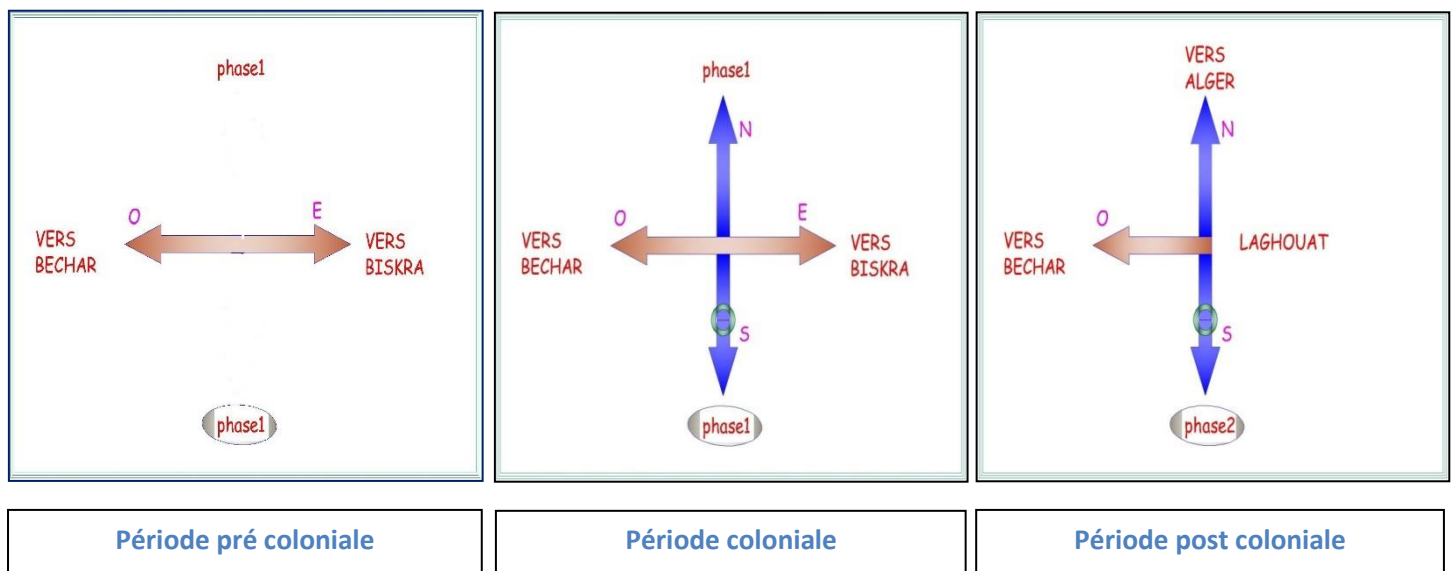


Figure III. 13 : SCHEMA DES AXES PRINCIPAUX
 SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE)

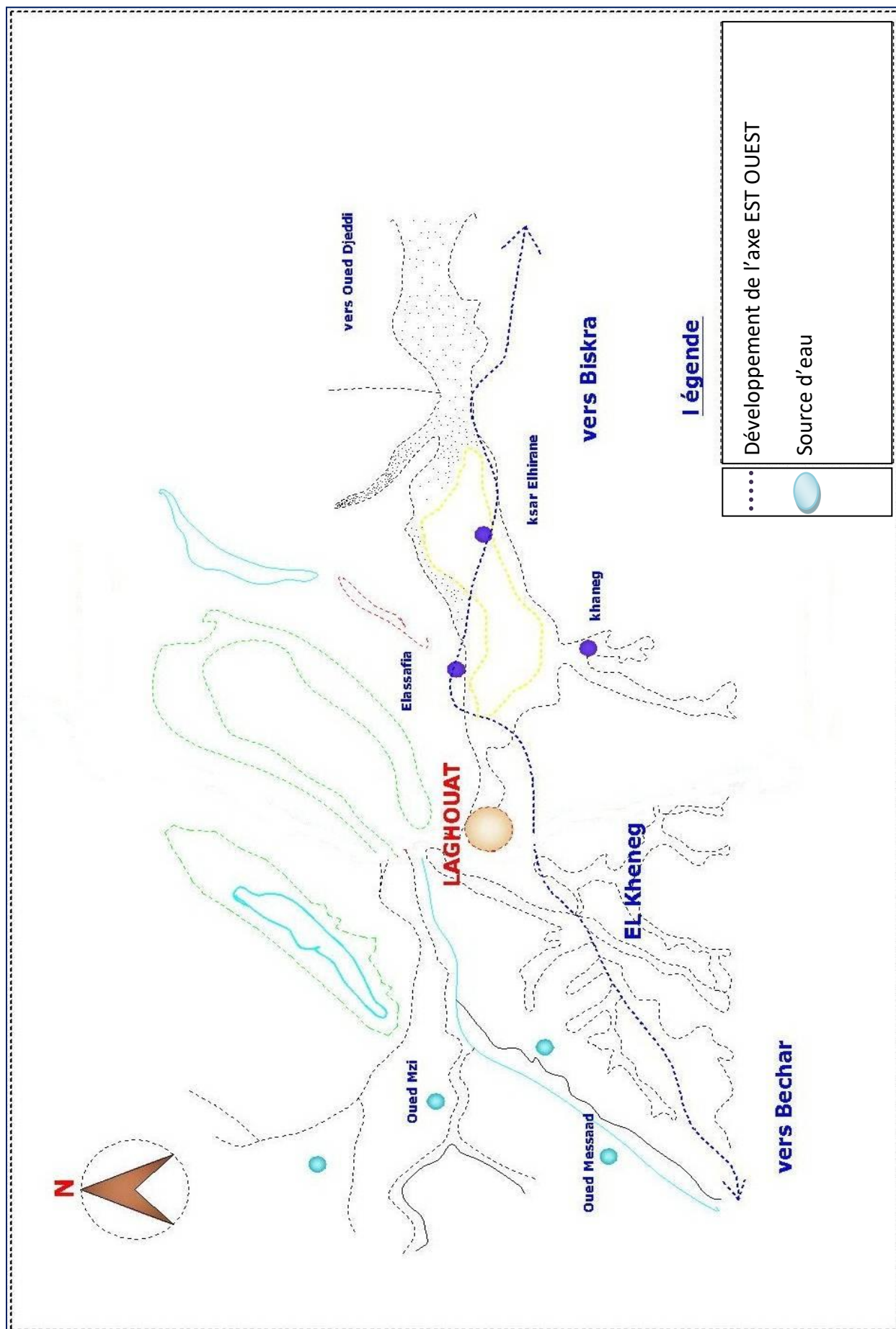


Figure III. 14 : SCHEMA DES AXES PRINCIPAUX - 1er PHASE (PERIODE PRE COLONIALE) / ech : 1/20000

SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE - CHETHI AZZEDINE)

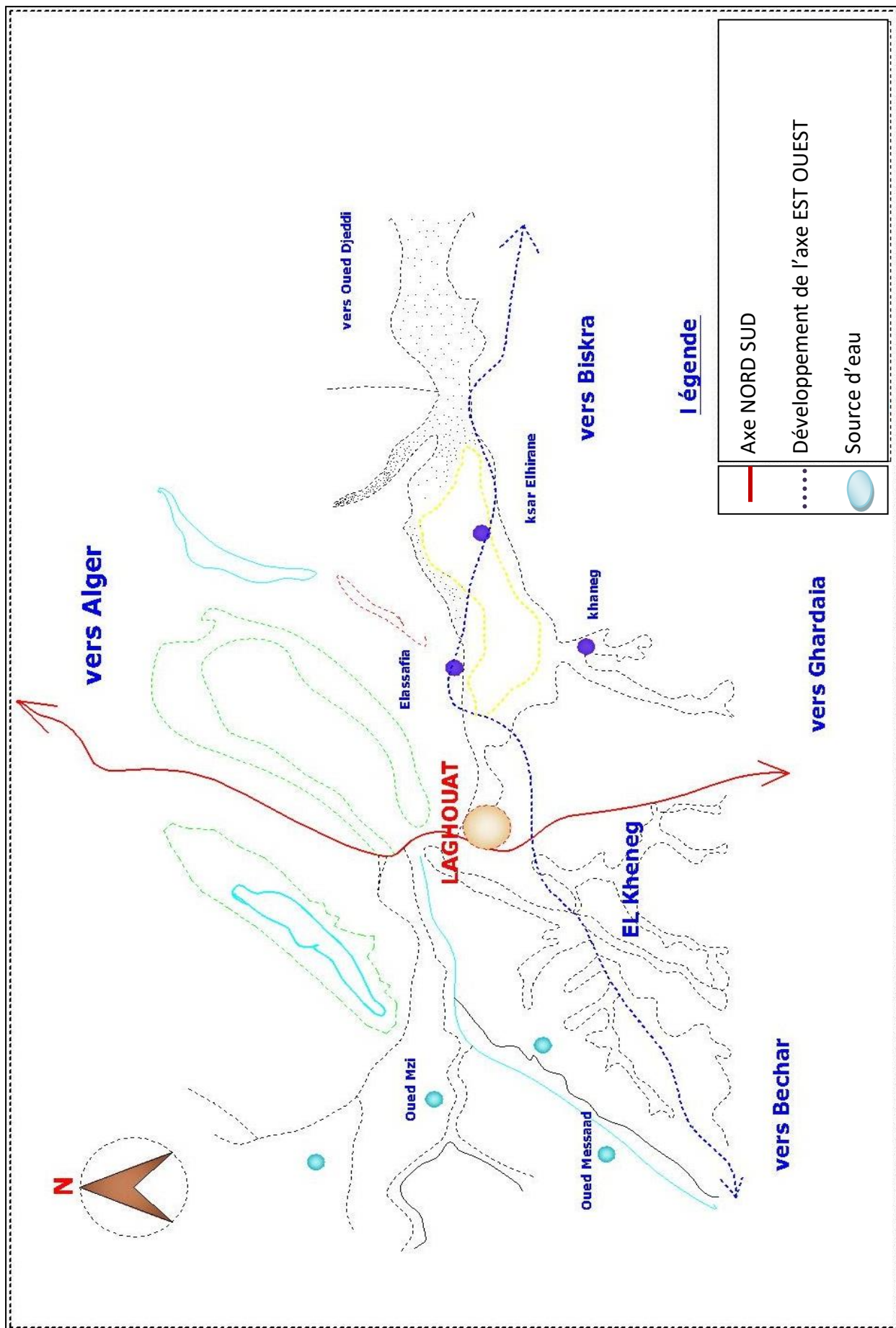


Figure III. 15 : SCHEMA DES AXES PRINCIPAUX – 2ème PHASE (PERIODE COLONIALE) / ech :1/20000
 SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETHI AZZEDINE)

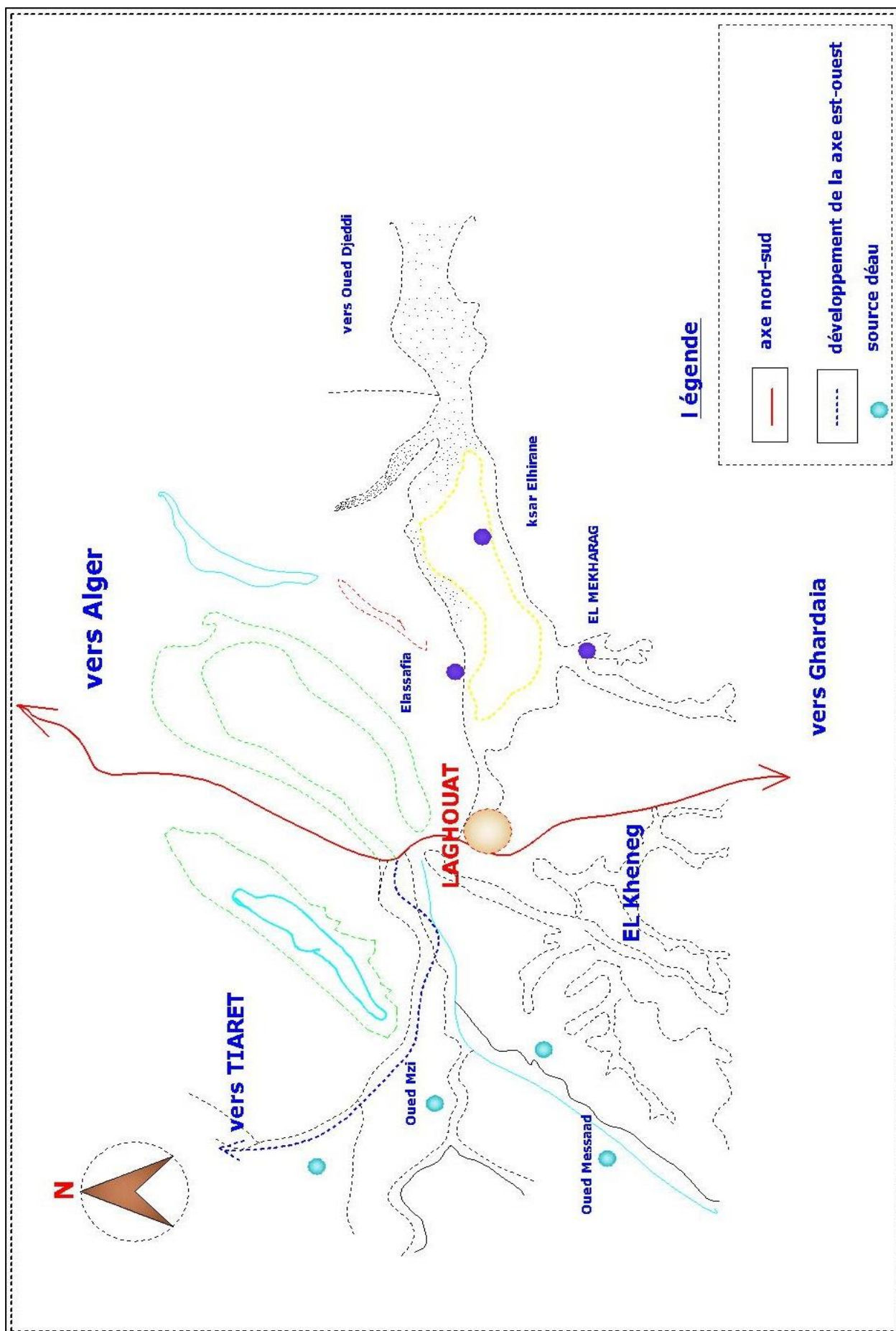


Figure III. 16 : SCHEMA DES AXES PRINCIPAUX –3ème PHASE (PERIODE POST COLONIALE) / ech : 1/20000
SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE)

2.2 Historique de l'évolution de la structure de la ville :

Laghouat est située à la fin de l'Atlas saharien et début du désert.

Il est structuré par l'oued M'ZI, JDI du Nord au Sud, et de l'oued MSAAD vers l'Est, qui est son affluent.

Ajoutant à ces potentialités :

- Les sources d'eau se trouvent au niveau de l'atlas et son piémont.
- Les terres fertiles agro-pastorales.

C'est ainsi que Laghouat porte le nom « porte de désert » car elle est située entre l'Atlas saharien et le désert.



Figure III. 19 : JARDIN A LAGHOUAT
SOURCE : AUTEURS

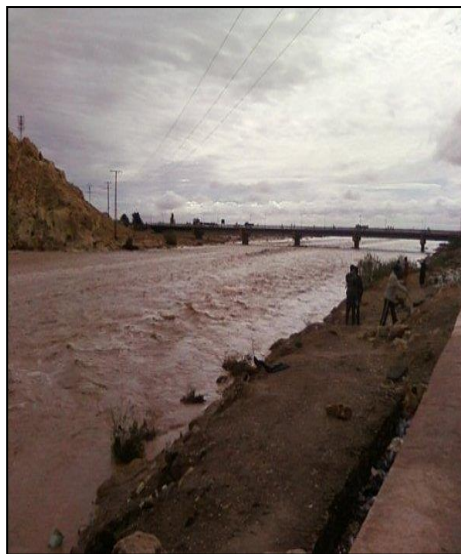


Figure III. 18 : OUED M'ZI
SOURCE : AUTEURS

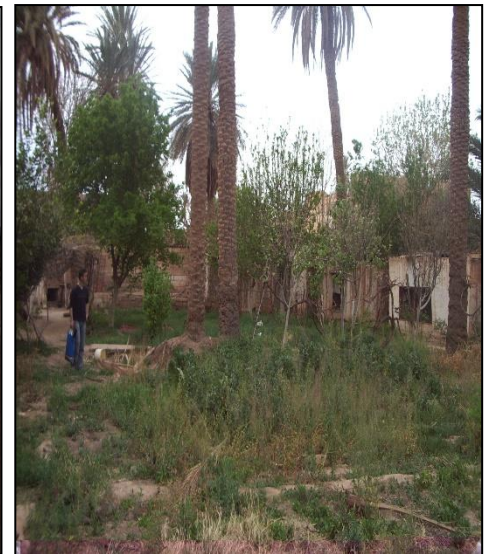


Figure III. 17 : JARDIN A LAGHOUAT
SOURCE : AUTEURS

2.2.1 Evolution de la ville :

Selon IBN KHALDOUN (histoire des berbères) la fondation définitive semble dater des premières années de l'arrivée hilalienne vers 1045 ou il y avait des ksour satellites :

2.2.1.A Lecture de la ville – période des Ksour (avant 1698) :

Selon Georges Hirtz (l'Algérie nomade et ksourienne) Laghouat à la fin de 18^{ème} siècle se composait de ksour-satellites (Bou Mendala, Nedjal, Ouled Sidi Mimoun, Bedla, Kasbet Ben Fetouh)

Les autres ksour sont venus à des époques différentes, le second est celui implanté sur l'autre colline près du cours d'eau.

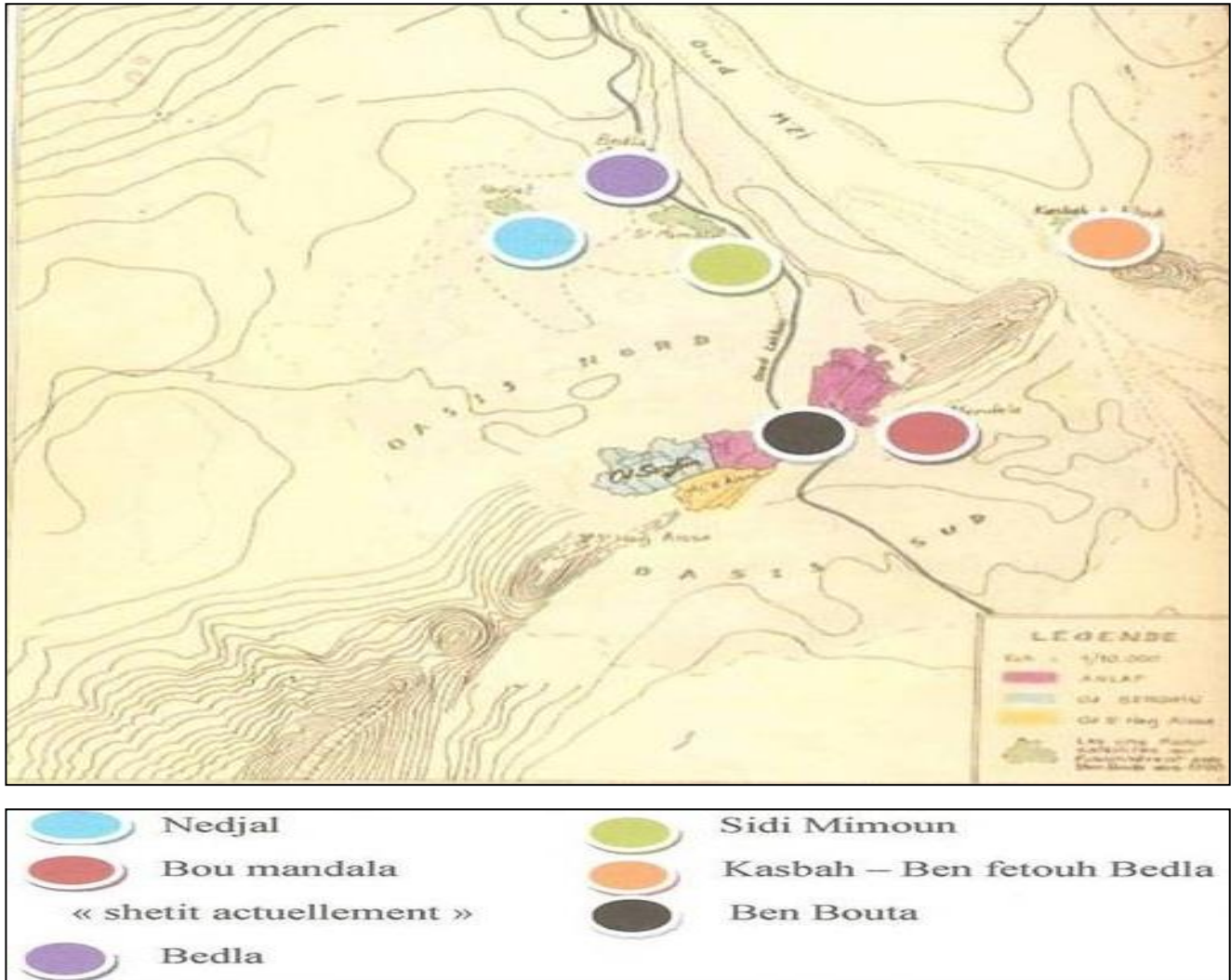


Figure III. 20 : LES KSOUR SATELLITES DE LAGHOUAT – AVANT 1698 / ech :1/10000
SOURCE : G. HIRTZ / L'ALGERIE NOMADE ET KSOURIENNE

2.2.1.B Lecture de la ville – période pré coloniale (1698-1852) :

L'arrivée de sidi Hadj Aissa de Tlemcen, il y avait un fusionnement de tous les ksour autour du ksar fédérateur Ben Bouta.

Menant aux groupements des différents tribus le système de défense était assuré par les :

- Remparts et les murs des palmeraies, ainsi que l'espace on assiste à une occupation graduelle et progressive.
- Occupation d'espaces interstitiels (cour, remblai, constructions) s'adossant à la muraille vers l'extérieur.
- L'occupation des parcelles vierges, présentant ainsi l'extension en faubourg et en périphérie.

SOURCE : L'ALGERIE NOMADE ET KSOURIENNE – GEORGE HIRTZ

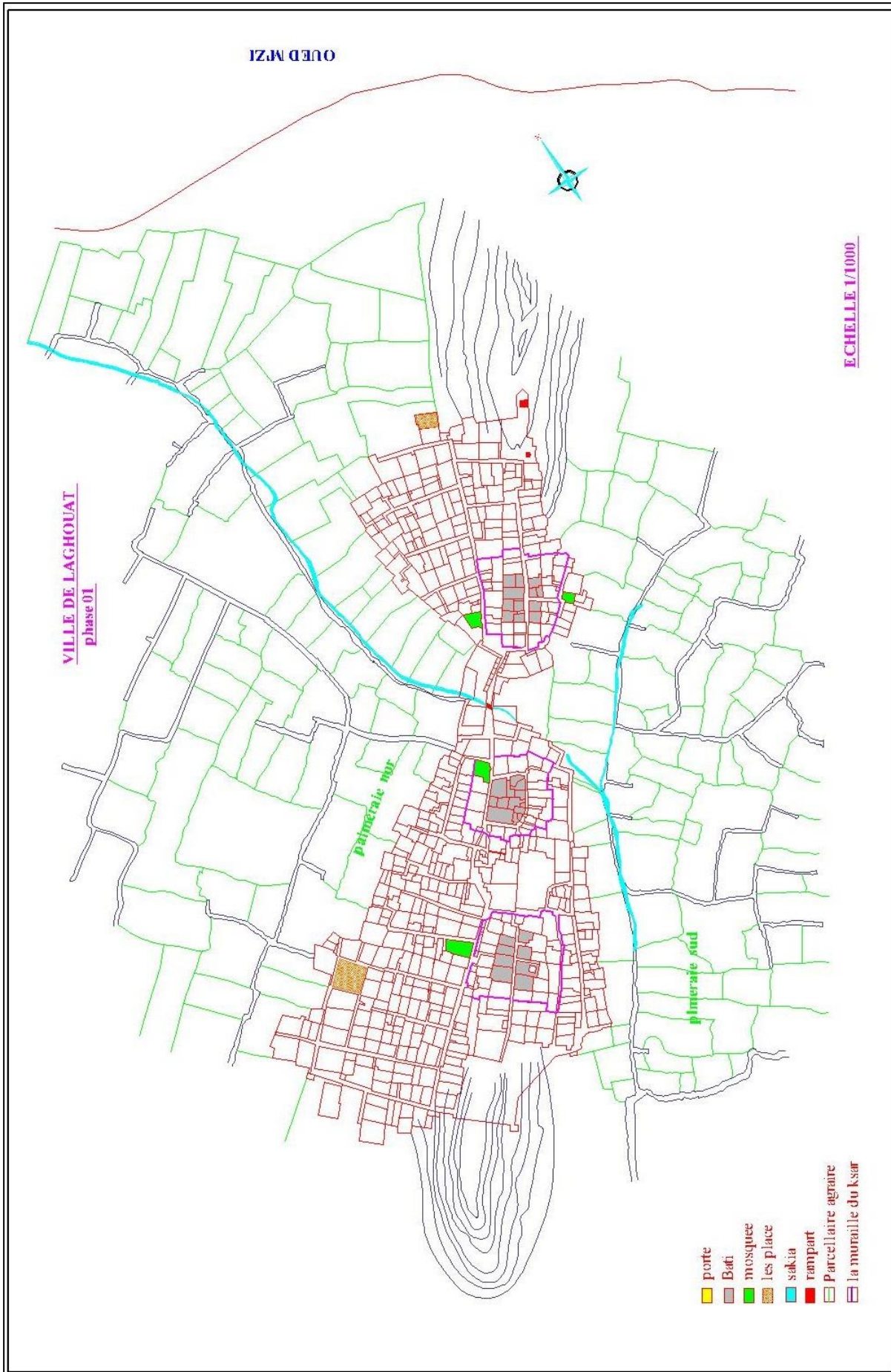


Figure III. 21 : PLAN CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUAT (AVANT 1852) – 1er PHASE
SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETHI AZZEDINE)

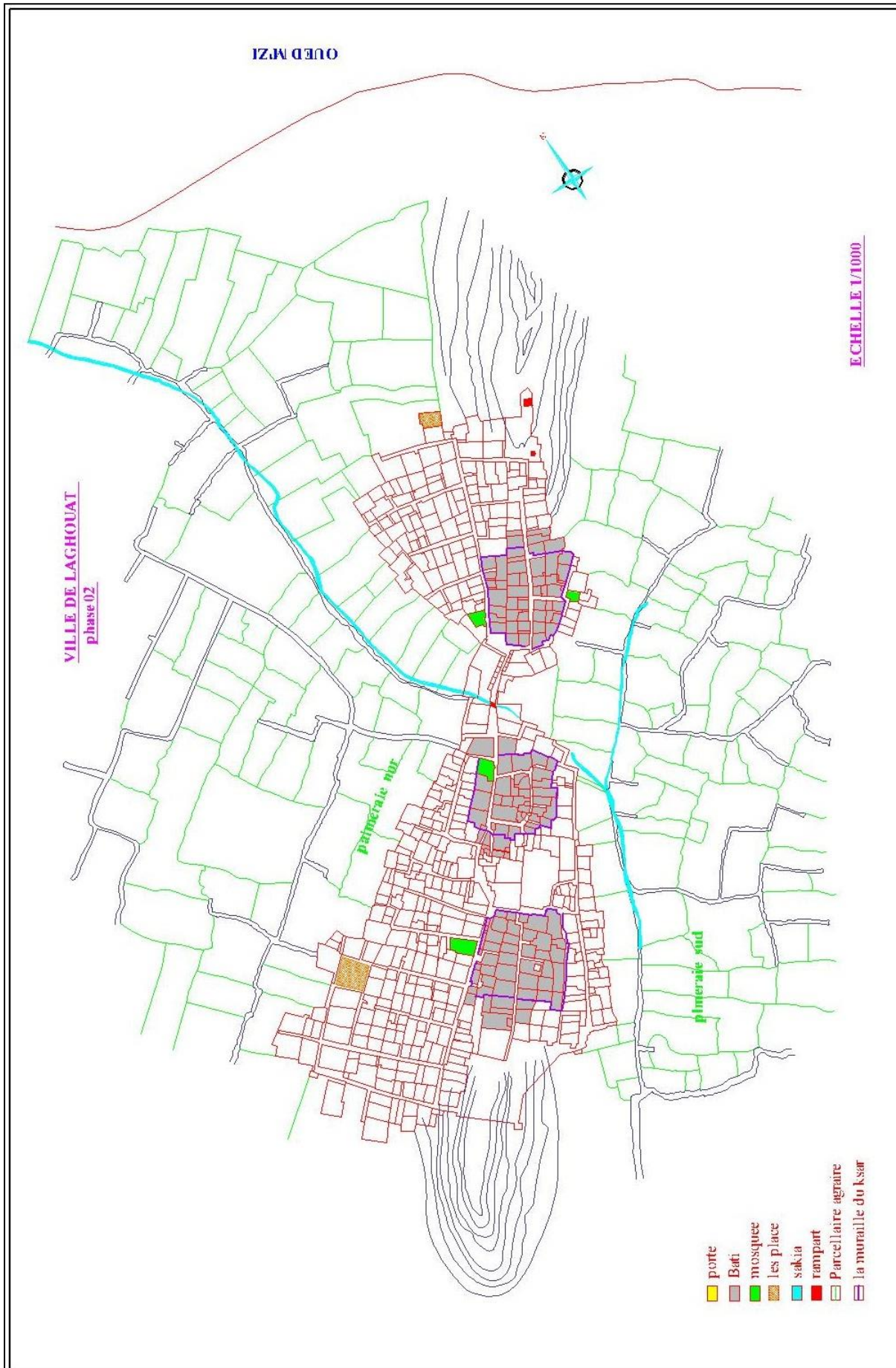


Figure III. 22 : PLAN CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUAT (AVANT 1852) – 2ème PHASE
SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE)

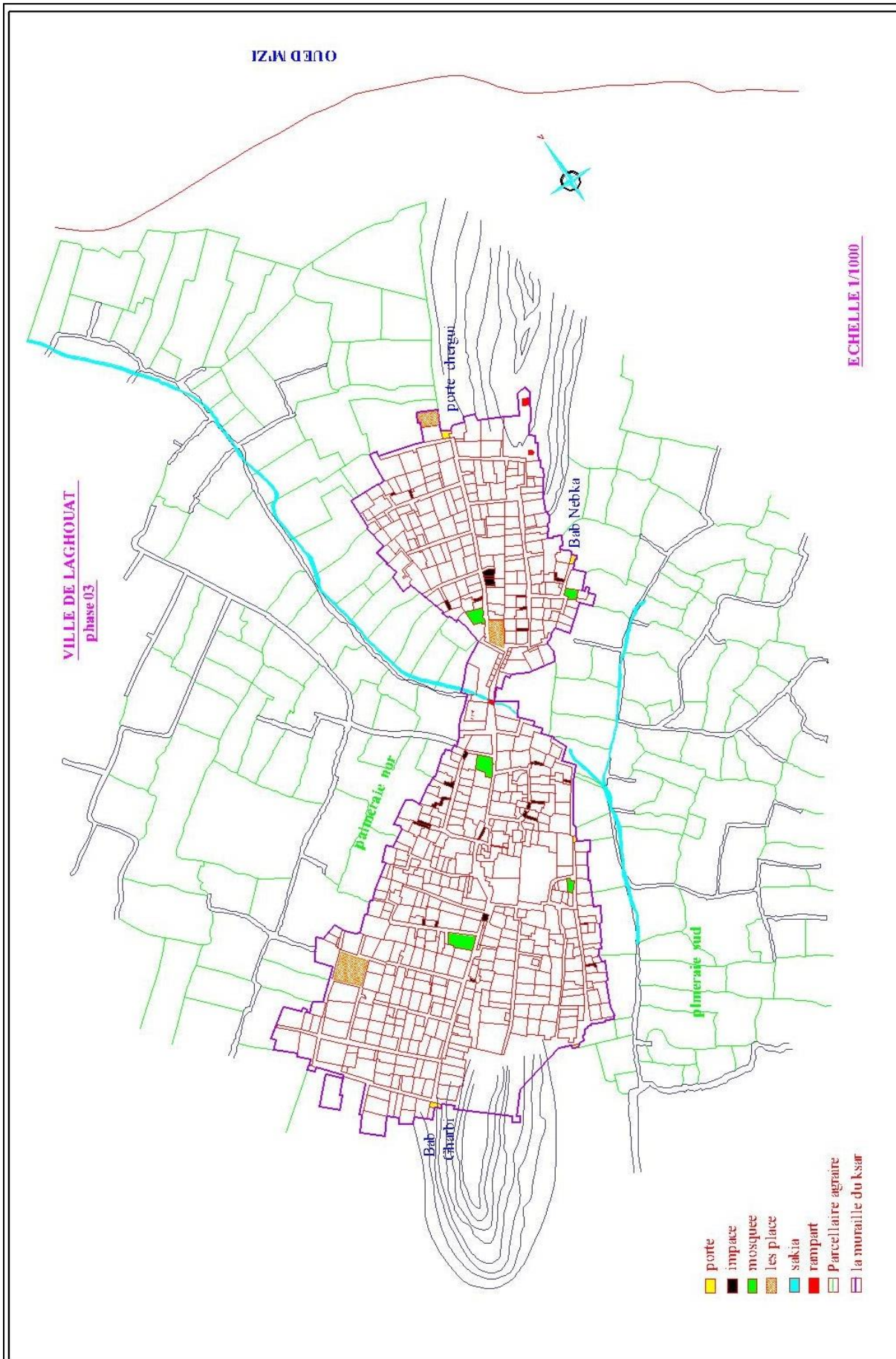


Figure III. 23 : PLAN CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUCAT (AVANT 1852) – 3ème PHASE
SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETH AZZEDINE)

2.2.1.C Lecture de la ville – période coloniale (1852-1962) :

L'intervention française a connu deux phases de développement à savoir :

1^{ère} phase (extension mono axiale) :

- L'élargissement et l'alignement des voies de circulation.
- La création et l'aménagement des places, exemple (place Rondon, place d'étoile, place du Barail, place de Staël).
- La réalisation de deux forts (Morand 1856, Bouscarène 1857), caserne Bessières 1881, Eglise 1990, mosquée Safah 1874.
- L'armée française avait entamé, dès son installation, plusieurs démolitions dans les quartiers ouest de la ville avec la restructuration de la voirie.

2^{ème} phase (extension bi-axiale) :

- Prolongement de la rue Cassaigne (1^{er} novembre) –et rue de sud.
- Création du grand axe : avenue de Sonis – marguerite.
- Dédoulement de la ville parallèlement à l'axe de transit au nord de l'oasis (rue Yusuf – RN°1).
- La place du Barail (la place des oliviers).
- La place Rondon.



Figure III. 25 : EGLISE SAINT HILARION
SOURCE : ARCHIVE DE LAGHOUAT



Figure III. 24 : HOTEL ET BAINS
SOURCE : ARCHIVE DE LAGHOUAT

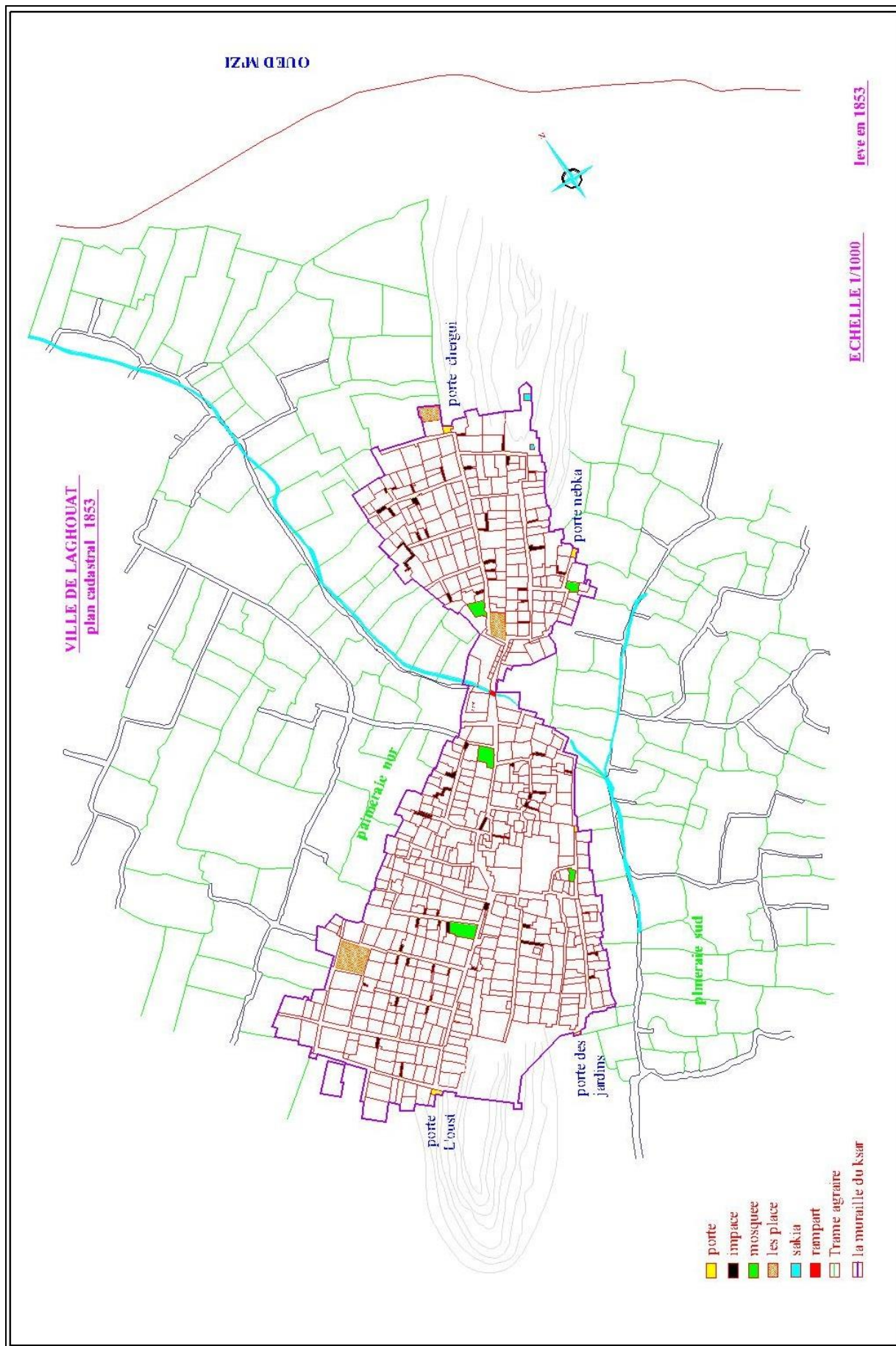


Figure III. 26 : PLAN CADASTRAL DE LA VILLE DE LAGHOUAT (1852 – 1962) – 1er PHASE
SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETH AZZEDINE)

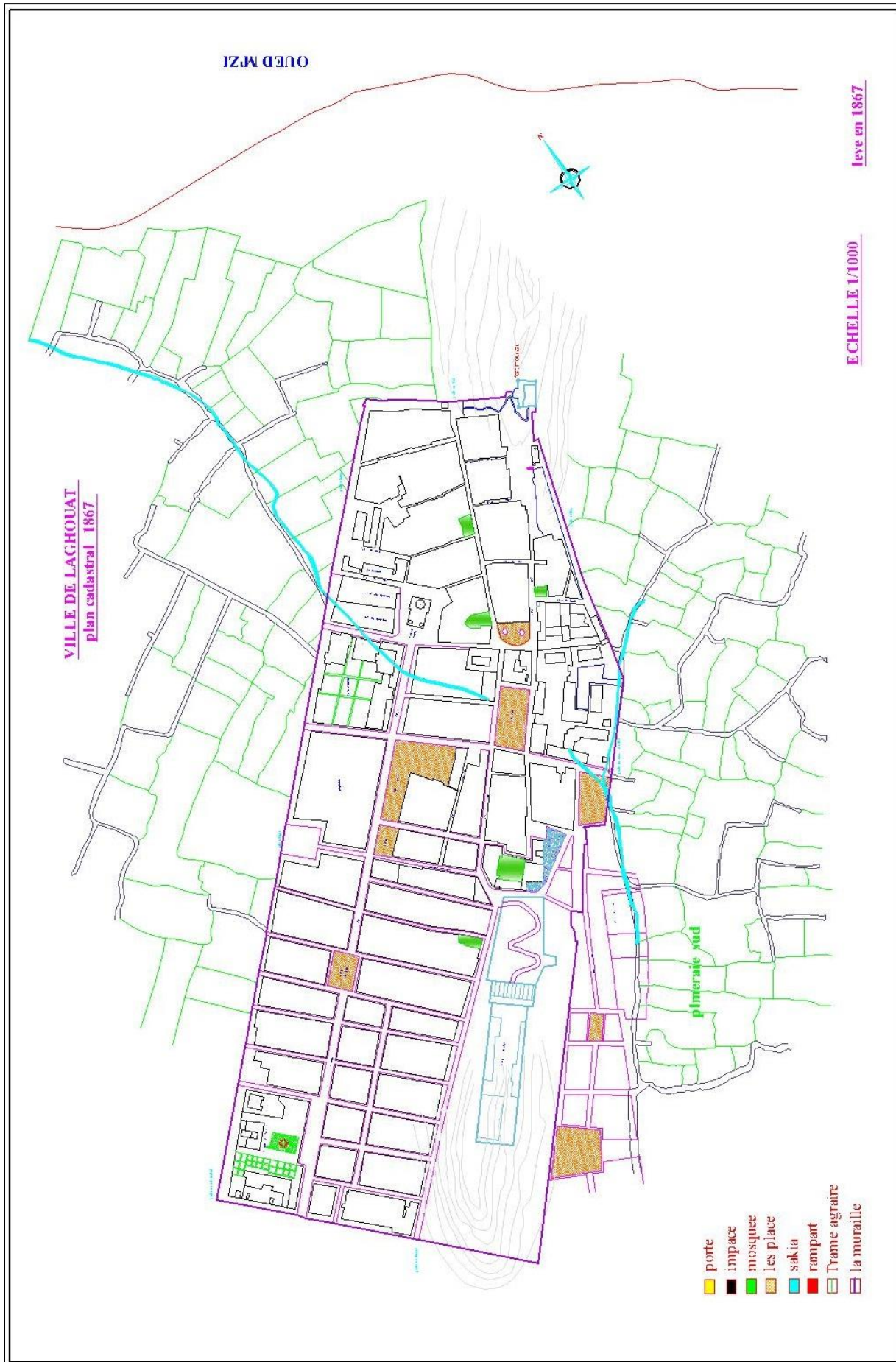


Figure III. 27 : PLAN CADASTRAL DE LA VILLE DE LAGHOUAT (1852 - 1962) – 2ème PHASE
SOURCE : ETABLIÉ PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETHI AZZEDINE)

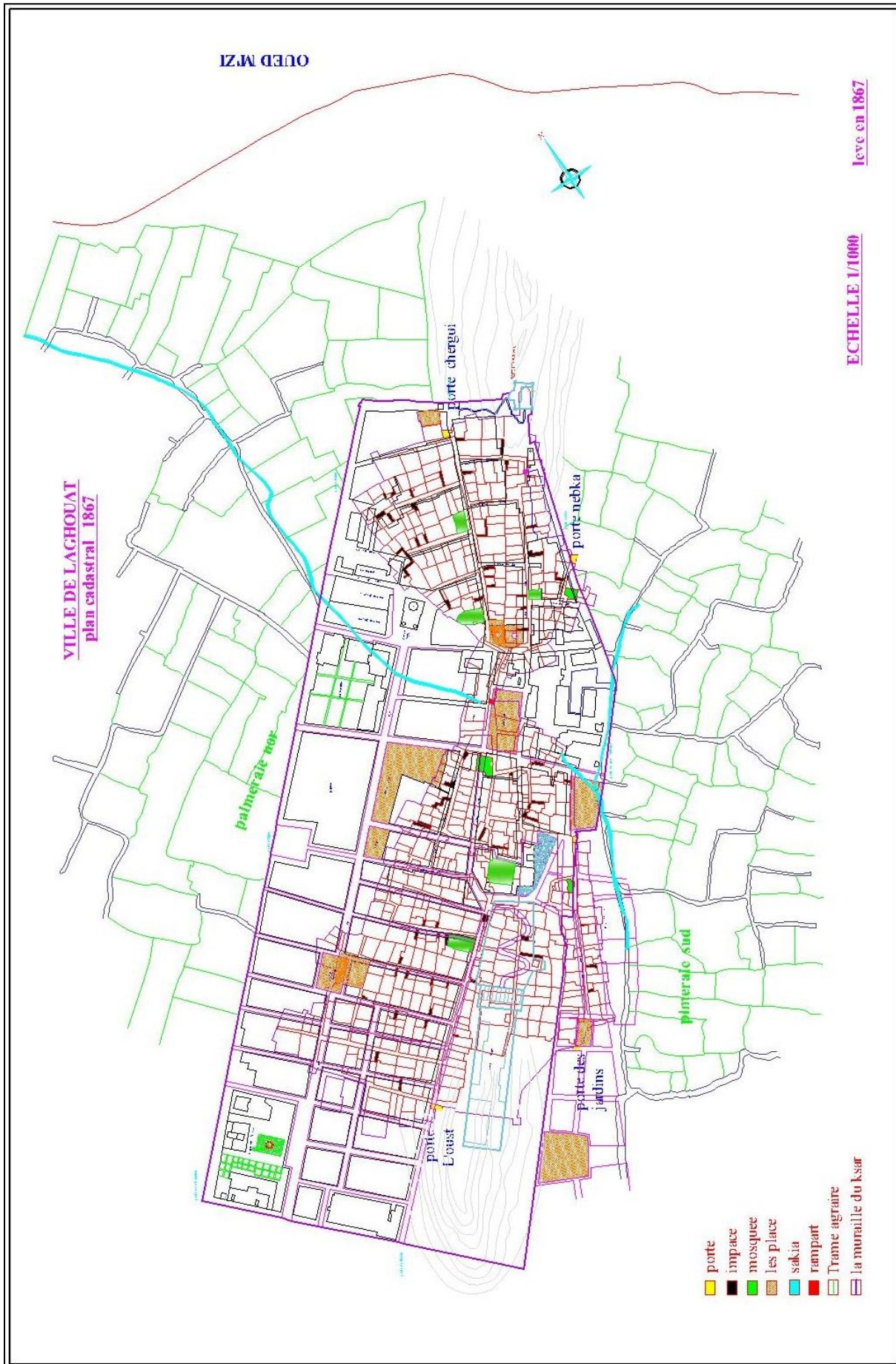


Figure III. 28 : PLAN CADASTRAL DE LA VILLE DE LAGHOUAT (1852 - 1962) – 3ème PHASE
SOURCE : ETABLIE PAR LES ETUDIANTS (BAROUD JAMEL DINE – CHETIH AZZEDINE)

2.2.1.D Lecture de la ville – période post coloniale (après 1962) :**a- 1^{ère} phase :**

La contrainte naturelle de l'oued M'Zi (nord), la caserne Bessiere et le quartier Marguerite (ouest) donne ainsi la priorité d'une croissance urbaine vers la partie (sud-ouest).

Ksar Bezaim, structuré par la voie Laghouat -Ksar El Hirane dans la partie (sud-ouest) de la palmeraie sud.

Ksar Essadikia structuré par la voie Laghouat -Ghardaïa au niveau du piémont (sud-ouest) de la chaîne Tizigarine.

L'extension ouest quant à elle, a suivi le prolongement du boulevard colonial, voie Laghouat – El Houita.

Avec le quartier Bouameur au piémont nord-ouest de la chaîne Tizigarine.



Figure III. 30 : MAAMOURA-ELGHAZALI
SOURCE : AUTEURS



Figure III. 29 : UNIVERSITE AMMAR TELIDJI
SOURCE : AUTEURS

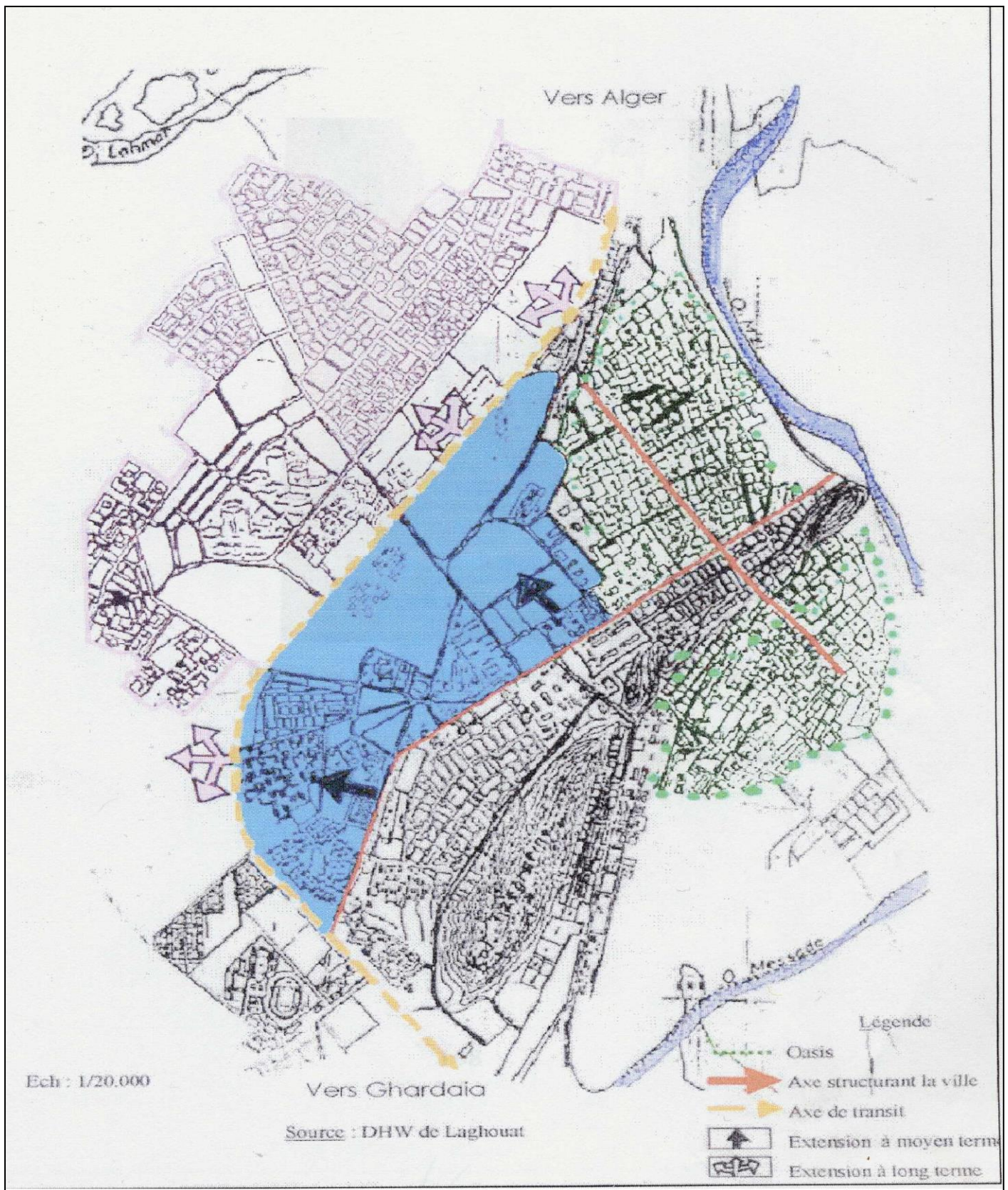


Figure III. 31 : L'EXTENSION DE LA VILLE APRES L'INDEPENDANCE
 SOURCE : THESE ETUDE D'UN CAS : LAGHOuat (OTHMANI – MARABOUT ZAHRA)

b- 2^{ème} phase :

Dans cette phase la ville s'est développée par un dédoublement de sa surface initiale suivant la direction (nord-ouest) du côté de Mhafir et suivant l'axe structurant (RN°=1) cette extension est limitée par le djebel Lahmar.



Figure III. 32 : PLACE DE L'EMIR ABDEL KADER
SOURCE : AUTEURS



Figure III. 33 : PALAIS DE JUSTICE
SOURCE : AUTEURS



Figure III. 34 : BANQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL
SOURCE : AUTEURS



Figure III. 35 : BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
SOURCE : AUTEURS

2.3 Conclusion :

D'après cette lecture chronologique de la ville on constate que la ville de Laghouat se caractérise par son histoire et urbanisme ainsi Laghouat à travers le temps se distingue par sa vocation sociale et économique et culturelle.

- L'existence d'une zone inondable au sud de la ville (passage de l'oued MSAAD).
 - L'existence de deux casernes, implantées au centre-ville empêchant toute expansion du tissu urbain.
- **Les contraintes naturelles :**
- Oued M'Zi, Oued Msaad, Djebel Lahmar empêchant la croissance urbaine vers nord-ouest.
 - L'existence de RN°1 constitue un véritable obstacle le pour un développement harmonieux du tissu urbain.
- **La structure concentrique :**
- Développement en tache d'huile non maîtrisable.
 - Ces éléments permanents du tissu urbain entre naturels et artificiels, ont joué et jouent un rôle générateur et ordonnateur de la structure et la forme urbain.



Figure III. 39 : KEF TIZIGARINE



Figure III. 38 : JARDIN A LAGHOUAT



Figure III. 37 : DJEBEL LAHMAR



Figure III. 40 : HOTEL SAHARIEN (DEMOLI)

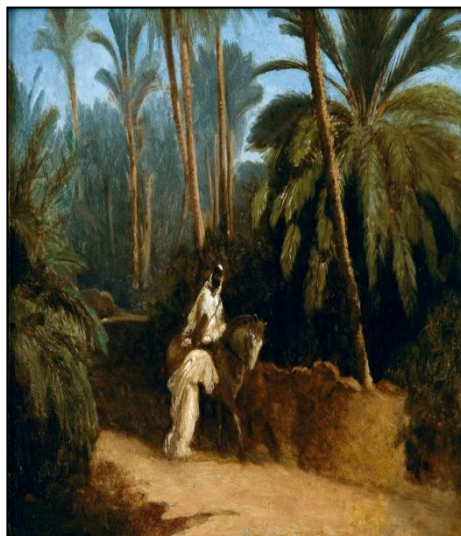


Figure III. 42 : OASIS DE LAGHOUAT

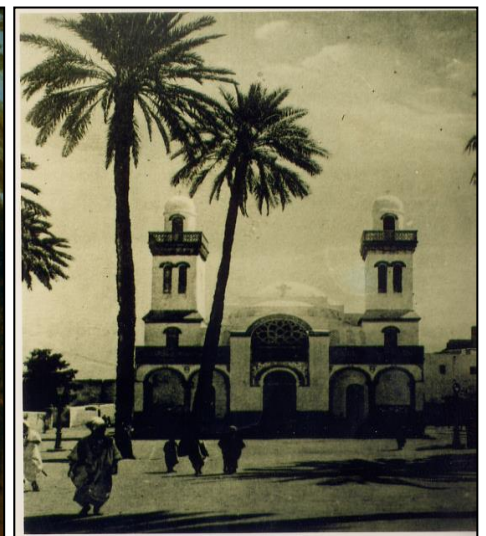


Figure III. 41 : EGLISE SAINT HILARION

3. La lecture typo-morphologique échelle de quartier et de l'ilot et de maison:

3.1 Quartier Zgague El Hadjadj :

3.1.1 Echelle de quartier :

Notre quartier se situe au centre-ville. Né 1600. Délimite au nord par le boulevard de l'indépendance au sud par la place Rondon, à l'ouest par Kef TIZIGARINE a l'est par le boulevard des martyres.

Le quartier Ben Badis (EL AHLAFS) est l'un des deux quartiers formateurs du tissu ancien du ksar, l'autre est le quartier de GHARBIA (Ouled Serghin).

Le quartier Ben Badis au quel nous nous intéressons a pu résister, malgré les maintes transformations, et a conservé son aspect général antérieur.

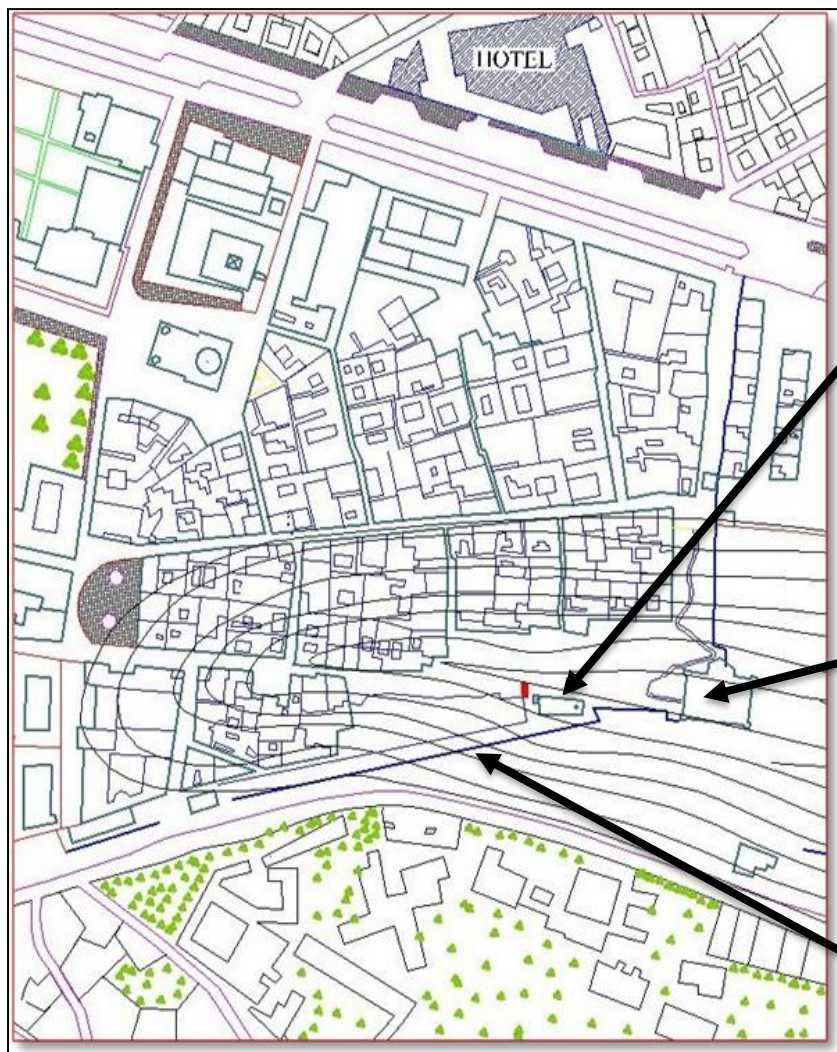


Figure III. 45 : PLAN CADASTRALE DU QUARTIER BEN BADIS
SOURCE : P.D.A.U DE LAGHOUAT



Figure III. 43 : MAUSOLEE SIDI ABDEL KADER



Figure III. 44 : FORT MORAND 1856



Figure III. 46 : REMPART EST, SUD ET PORTE DE L'EST

3.1.1.A Structure socio spatiale du quartier :

Le quartier ZGAG EL HADJADJ, abrite des habitants de classe sociale pauvre, le nombre d'habitants est passé de 1690 habitants à 2003, pour une superficie de 3h2, il existe 40 locaux commerciaux, 3 mosquées, une école, un hôtel et 3 bains ou hammams.

L'aspect de l'îlot nous renseigne que la majorité des habitants qui sont des locataires, parmi lesquels se trouvent des habitants d'origine nomade, les propriétaires ne sont que des héritiers qui ont abandonné le quartier pour s'installer en 1980 dans la palmeraie.

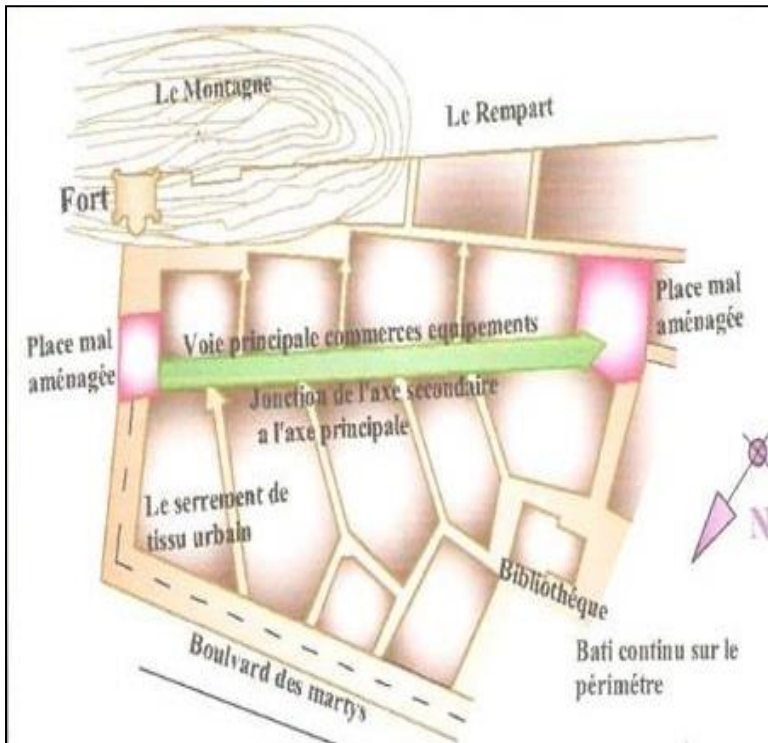


Figure III. 48 : RUE PELISSIER
SOURCE : AUTEURS

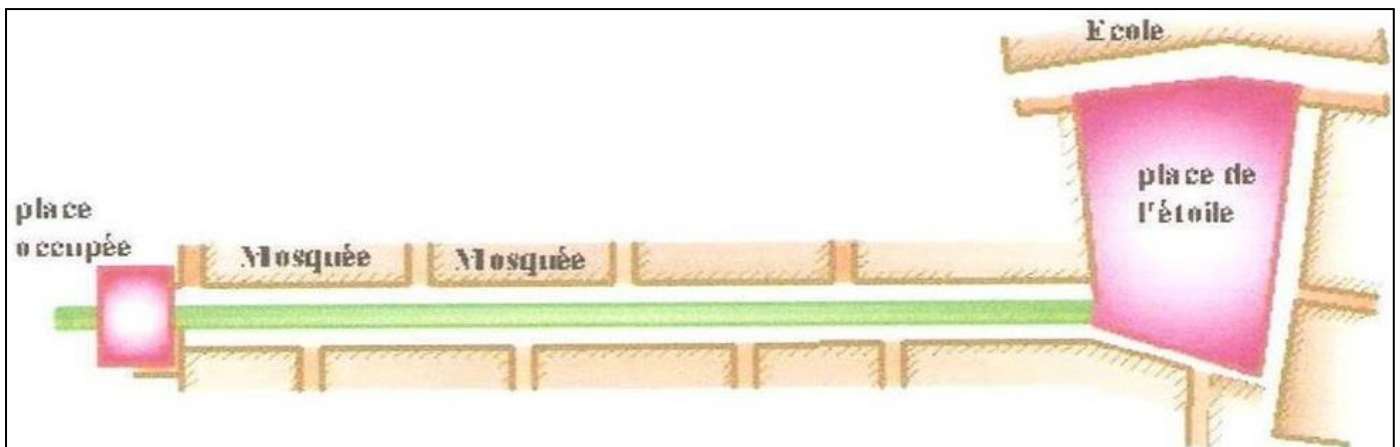


Figure III. 47 : LA RUE PRINCIPALE AVEC LES DEUX PLACES
SOURCE : THESE REQUALIFICATION DE ZGAGUE ELHEDJAJ A LAGHOUE (Mr. TAKHI BELKACEM)

3.1.1.B Structure implantée sur un site topographique en gradin :

Le quartier bâti sur un plan simple qui consiste à diminuer l'espace au profit de l'ombre...

Le système de voirie est un compose des ruelles et d'une impasse des rues reliant deux places, les exigences, sociales et climatiques des habitants.

a- Système parcellaire :**1- ASPECT TOPOLOGIQUE**

LES DIRECTIONS DU PARCELLAIRE SONT PEU HIERARCHISEES : cela signifie que les deux directions principales de la trame sont d'importance à peu près équivalents, les limites parcellaires présentent la même continuité dans un sens et dans l'autre

2- ASPECT GEOMETRIQUE

FIGURES DES PARCELLES : proches du carrée, les parcelles ont une figure peu régulière mais elles présentent des déformations, souvent des inclinaisons le long des limites.

DIRECTION : la trame du parcellaire est régulière et parallèle a elle-même, perpendiculaire à la route, légèrement inclinées.

3- ASPECT DIMENSIONNEL

PROPRIONS DES PARCELLES : les parcelles les plus courantes sont généralement à proportion égale, mais on trouve des grandes parcelles.

DIMENSION DES PARCELLES : la dimension des parcelles a tendance à être petites vers la partie basse du quartier que vers la partie haute

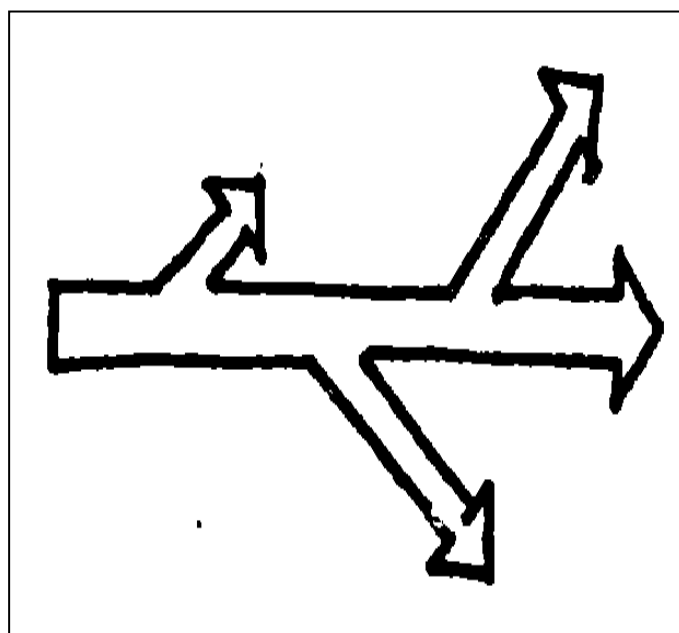
4- ASPECT TYPOLOGIQUE

Parcelles irrégulière et d'autre rectangulaire

b- Système viaire :

Tout dépend alors du sens dans lequel le trajet est effectué. Si la rue se présente avec un angle aigu par rapport à la direction frontale, la hiérarchisation des deux voies est fortement atténuée et il y a une possibilité de choix entre les deux rues.

RAPPORT TOPOLOGIQUE Système linéaire



Les ruelles :

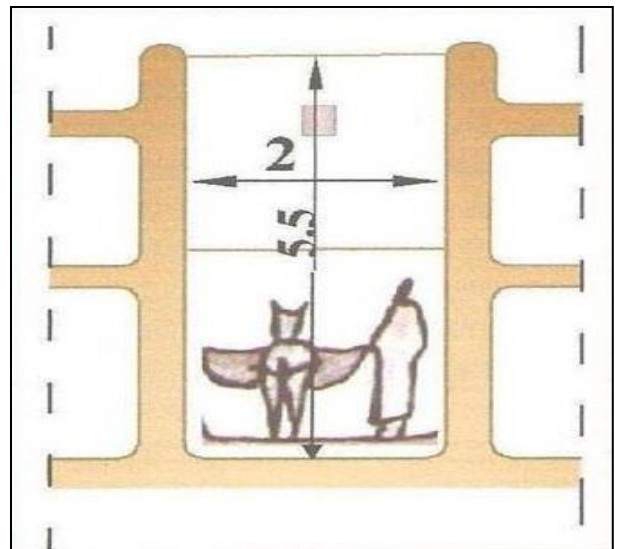
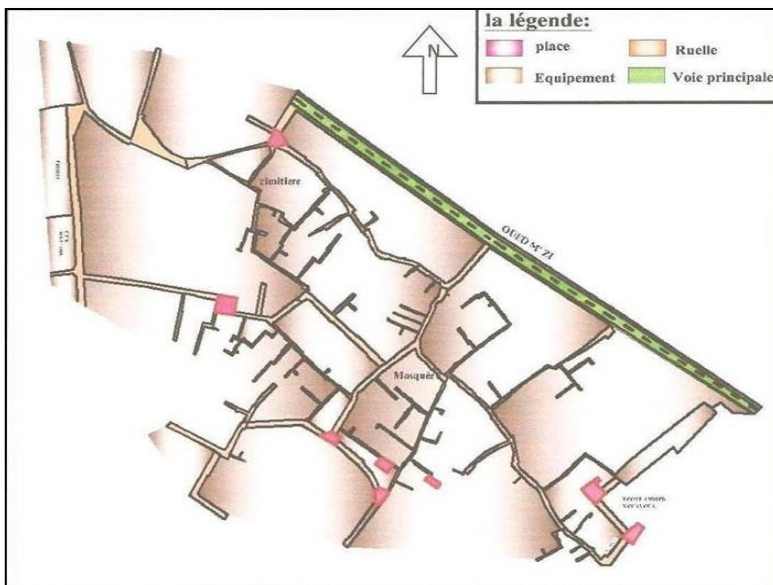


Figure III. 50 : LES RUELLES PAR RAPPORT A LA VOIE PRINCIPALE
SOURCE : BUREAU D'ETUDE ARABESQUE

Figure III. 49 : COUPE SCHEMATIQUE D'UNE RUELLE
SOURCE : THESE HABITAT A LAGHOUE (BENYAHIA)

Les impasses :

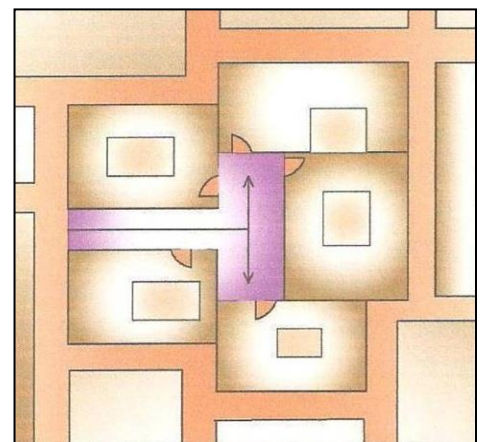
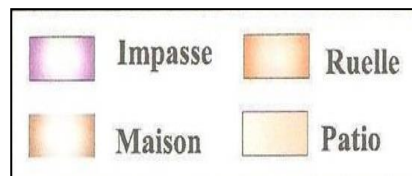
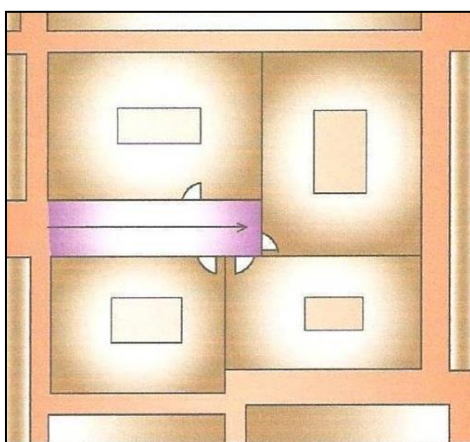


Figure III. 51 : DE L'IMPASSE ON ACCEDE A 4 OU 5 MAISONS
SOURCE : THESE HABITAT A LAGHOUE (BENYAHIA)

3.1.2 Echelle de l'îlot (Ben Bouta) :

D'après la lecture diachronique précédente de la ville, l'îlot ben Bouta et Zgag El Hadjadj sont les îlots formateurs de la ville.

Ben Bouta constitue le premier noyau du ksar de Laghouat est actuellement *Zgag Echarraka* [rue des cordonniers ou rue Camon].

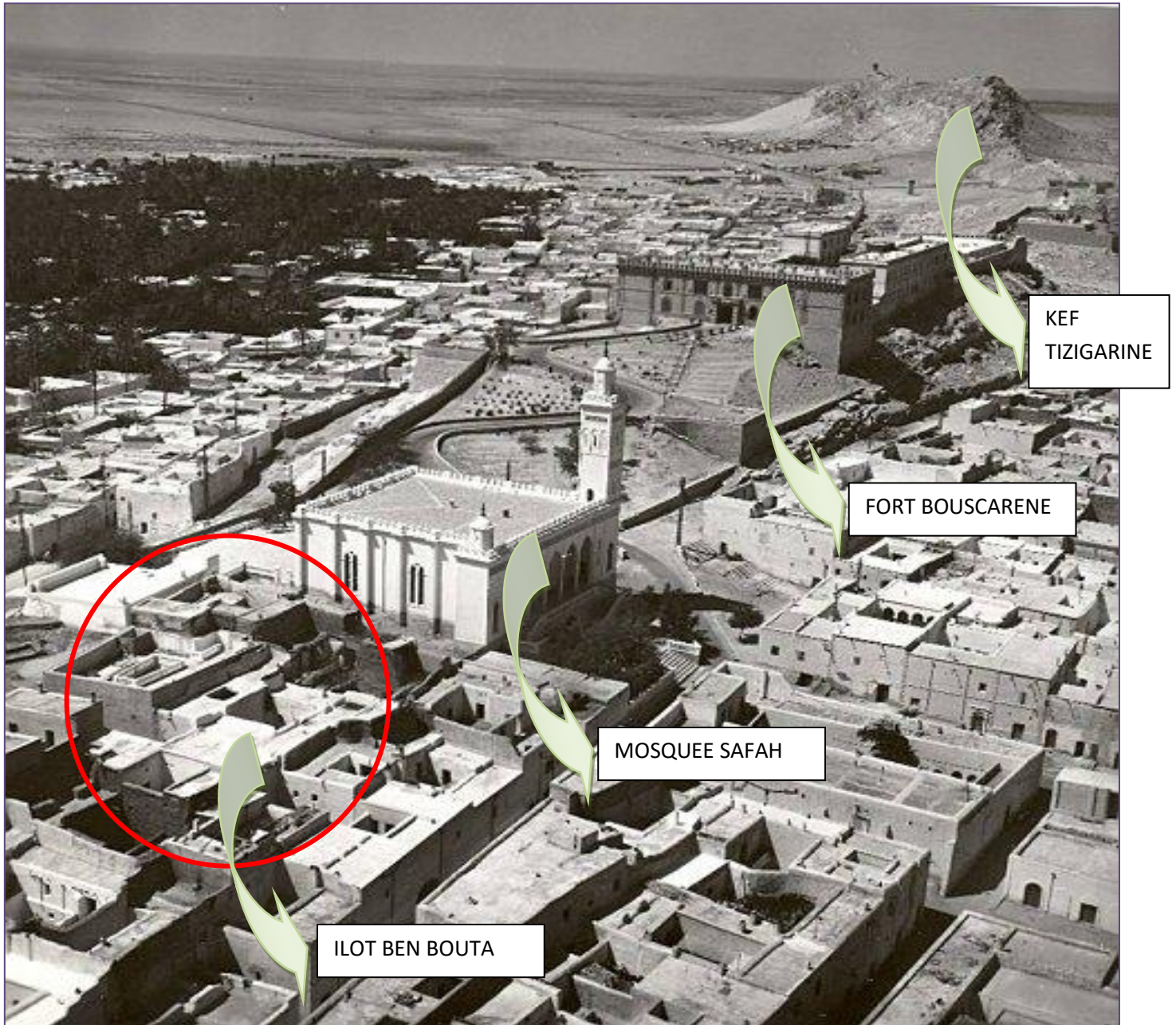


Figure III. 52 : ILOT BEN BOUTA
SOURCE : ARCHIVE DE LAGHOUAT

3.1.2.A Evolution de l'ilot :

a- Phase précoloniale :

- L'ilot ben bouta première apparence était sous forme de ksar.
- Les bâtisses occupaient le centre, limitées par les voies pénétrantes (chemin de crête, chemin de mi-pente).
- Les parcelles originelles avaient des dimensions d'environ (8 x 16m).

b- Phase coloniale :

L'ilot a subi des transformations

- Élargissements et l'alignement des voies.
- Sauvegarde les passages couverts.
- Extraversion des maisons (arcades extérieurs).
- L'apparition des nouveaux éléments architectoniques (corniches, fenêtres,).
- Création de nouveaux équipements (mosquée...).
- Apparition de nouveaux éléments architectoniques (corniche, le brise soleil...).

c- Phase post coloniale :

- On assiste à des reconstructions et des surélévations.
- L'ilot est actuellement saturé vu le rapport [plein - vide].

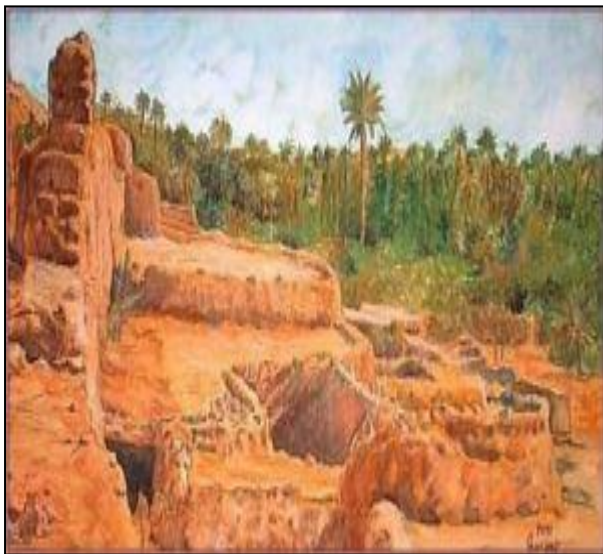


Figure III. 54 : L'ILOT BEN BOUTA
SOURCE : TRAVAUX DE MR. B. SAAIDAT



Figure III. 53 : L'ILOT BEN BOUTA
SOURCE : ARCHIVE DE LAGHOUAT

3.1.2.B Mode d'occupation :



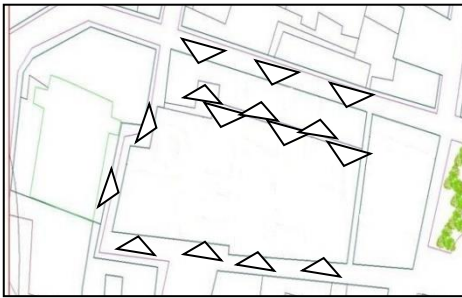
Forme rectangulaire.

Association de plusieurs parcelles par mitoyenneté.

Ilot dense, le bâti occupe pratiquement la totalité de l'ilot.

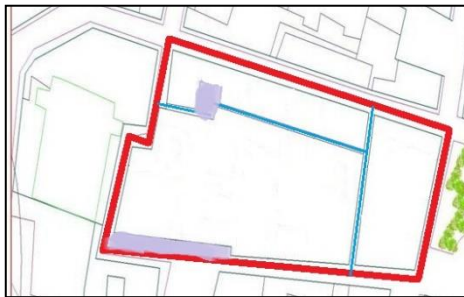
L'orthogonalité, et le respect de l'alignement.

3.1.2.C Propriété distributives :



L'accès aux commerces du RDC se fait directement de la rue.
L'accès aux habitations du RDC se fait à partir de l'impasse donnant sur la rue.

3.1.2.D Propriété associatives :



L'association ilot-ilot se fait par des espaces publics hiérarchisés (rue, ruelles, impasses, placettes).

3.1.2.E Ordonnancement des façades :

- Les façades aveugles (introverti).
- Soubassements : des murs en pierre avec des entrées en chicane.
- Corps : les murs en Toubs revêtu par la chaux, avec des petites ouvertures, ainsi que la présentation des Sabats (passage couvert).
- Terrasses : traitement particulier par les Claustras.

3.1.2.F La structure de l'ilot :

- Le vieux ksar conserve toujours son unité, est compose ou bien forme par un ensemble des maisons serrées, les unes contre les autres, fermées sur elles-mêmes ne possédant qu'une cour au haouche ouvert vers le ciel (patios).
- Il dispose d'équipements culturels et commerciaux tel que LA MOSQUÉE, et L'école CORANIQUE EL SAFAH (1874).
- La rue commerçante constitue le principal espace public du quartier.

3.1.2.G Typologie du bâti :

L'organisation du cadre bâti à l'intérieur permet de dévoiler le rapport entre le type et la parcelle, l'ilot est construit sur une rue d'habitation avec un gabarit de R+1, et les entrées en chicanes.



Figure III. 57 : RUE CAMON



Figure III. 56 : RUE DE BLIDA, SABAT



Figure III. 55 : LES CLAUSTRAS

3.1.3 Echelle de maison :

La maison de la ville de Laghouat est le résultat d'une évolution plus ou moins longue, classé sur le plan diachronique, synchronique.

Ainsi que la maison n'est jamais un objet fini elle est évolutive suivant les besoins familiaux et leurs ressources ainsi que la maîtrise des outils de construction.

D'après la phase des relèves des maisons, leur analyse et leur comparaison avec les types originaux nous a amène à connaître les différentes phases de l'évolution de l'unité maison qui nous a abouti à classer les maisons selon quatre types.

3.1.3.A L'évolution selon la position sur l'ilot :

- a- **Maison d'angle** : évolue plus rapidement que les autres, car il y a plus de possibilité d'éclairage et d'ouverture (la multitude des façades), il y a donc presque toujours un développement du corps bâti en empruntant sur l'espace du patio.
- b- **Maison de rive** : elle est évoluée, donc moins saturée, elle a subi plusieurs transformations par l'occupation du vide, elle est la subdivision de parcelle jusqu'à la sur élévation.
- c- **Maison de centre** : son évolution est moins rapide que celle des deux maisons, elle évolue surtout horizontalement.

3.1.3.B Cas d'une maison restaurée :

- **Situation de la maison 01 :**

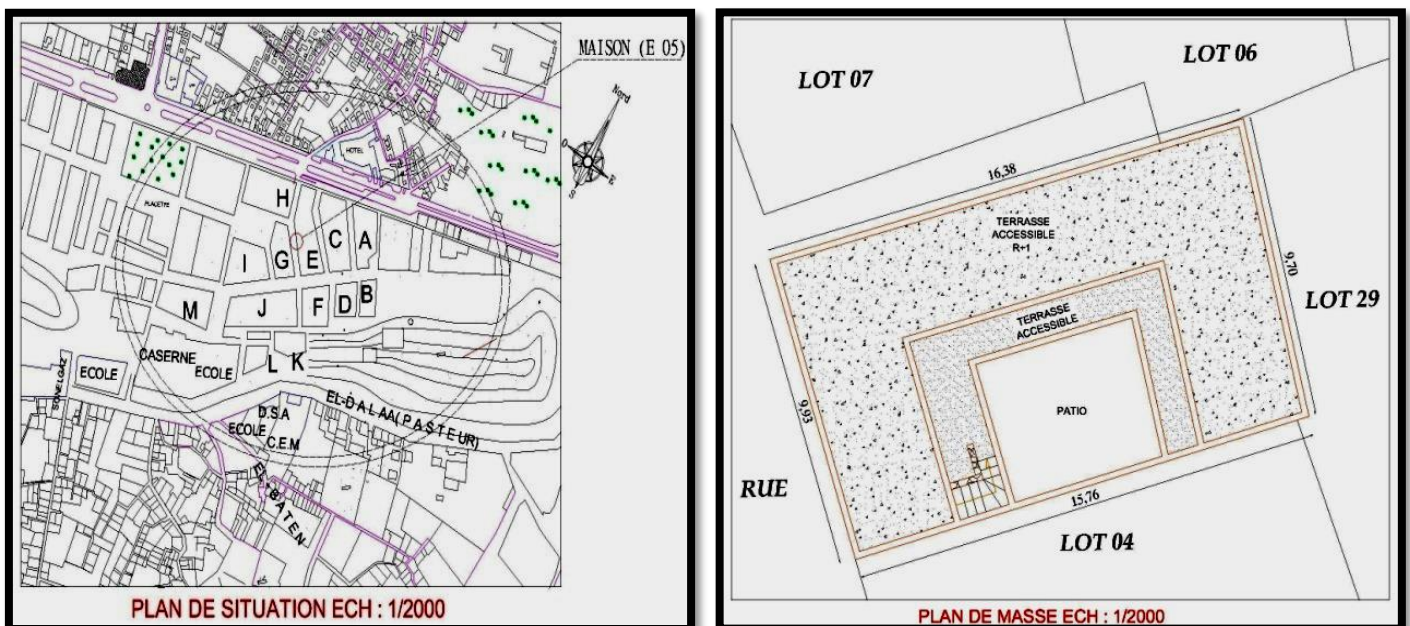


Figure III. 58 : PLAN DE SITUATION ET DE MASSE
SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED

- Différents plans :

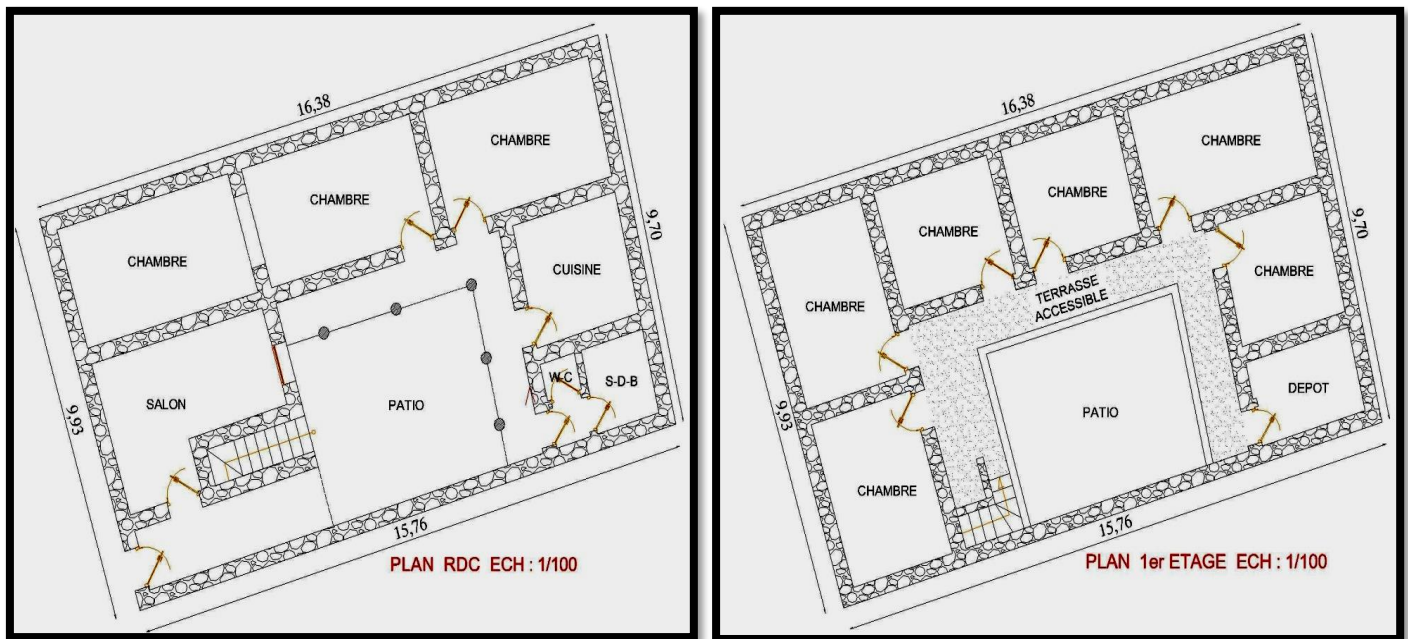


Figure III. 59 : PLAN DE R.D.C ET DE L'ETAGE
SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED

- Les façades :

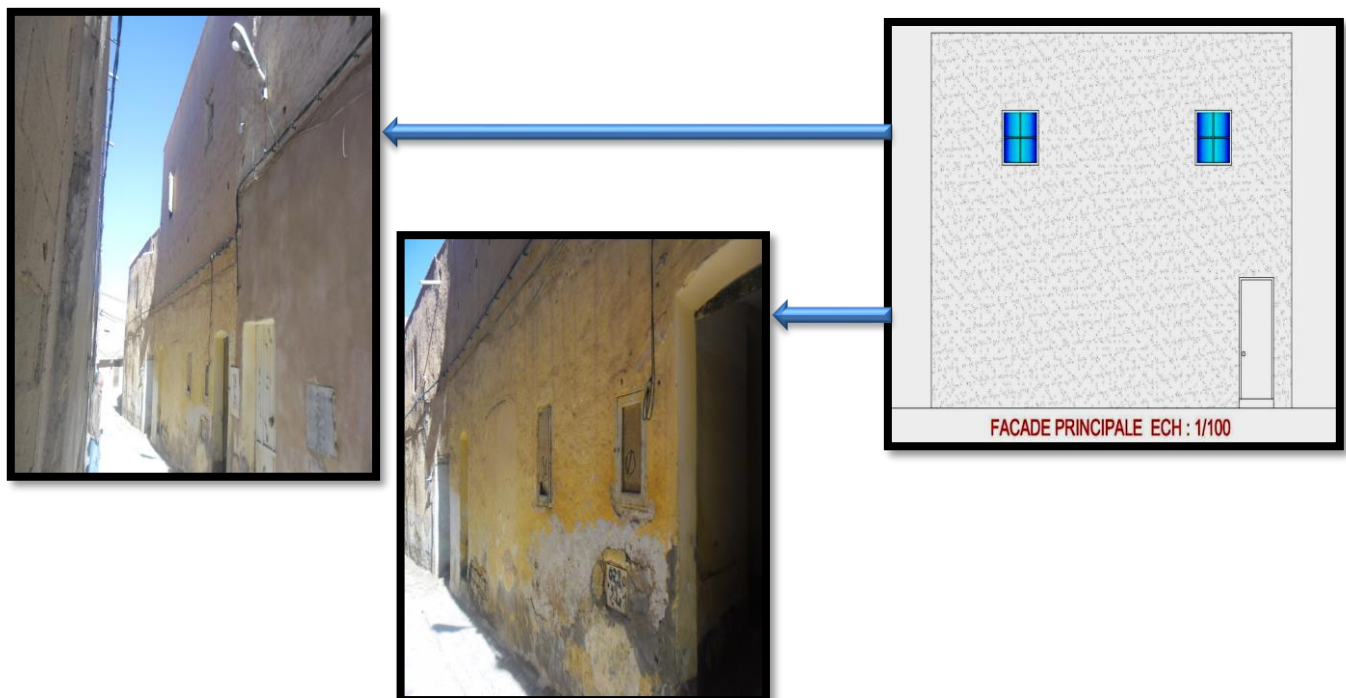
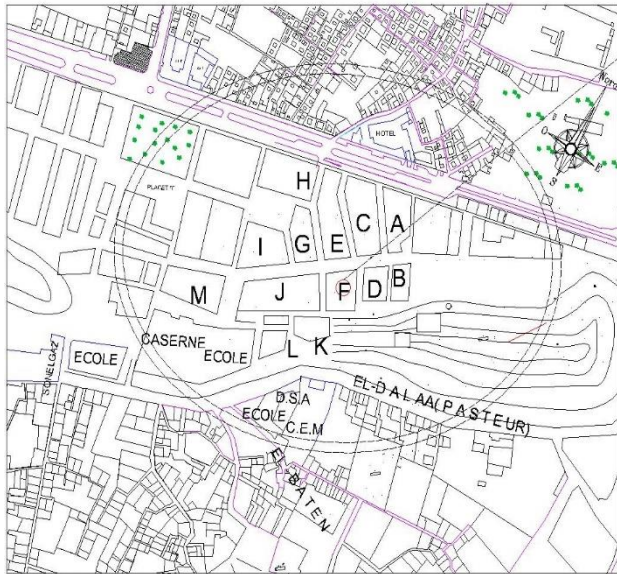


Figure III. 60 : FACADE PRINCIPALE

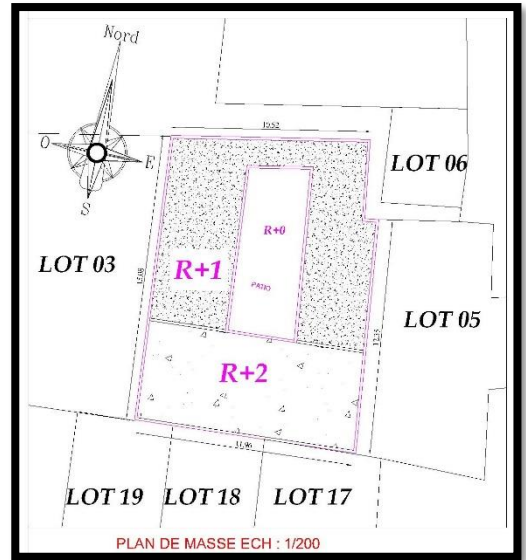
Projet de réhabilitation des maisons de Zgague El Hadjadj – bureau d'étude Lakhdar Mohamed.

- Situation de la maison 02 :



PLAN DE SITUATION ECH : 1/2000

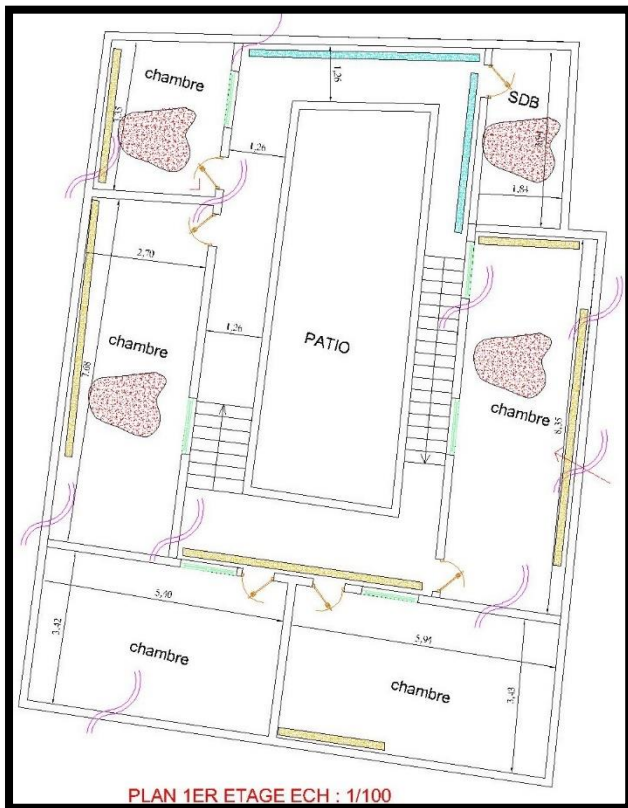
BENBEHAZ Sayah (F 04



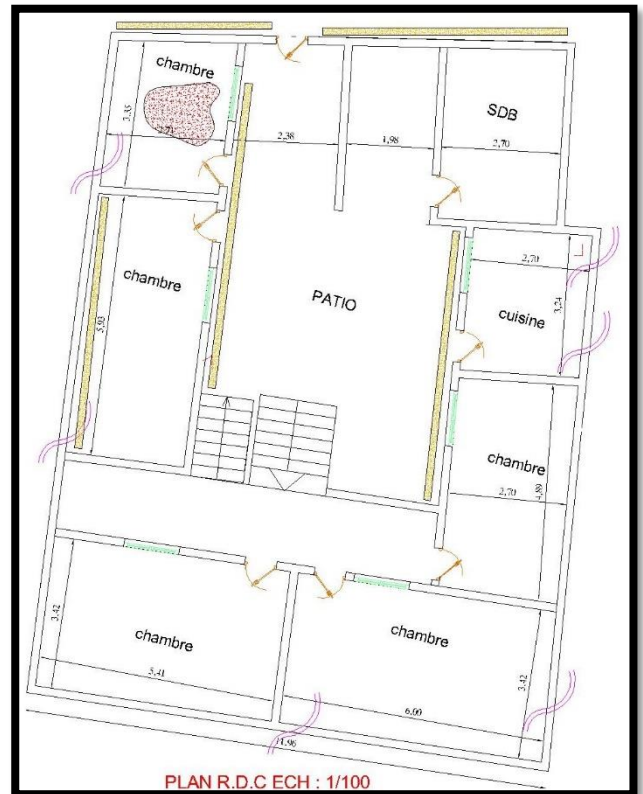
PLAN DE MASSE ECH : 1/200

Figure III. 61 : PLAN DE SITUATION ET DE MASSE
SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED

- Différents plans :



PLAN 1ER ETAGE ECH : 1/100



PLAN R.D.C ECH : 1/100

Figure III. 62 : PLAN DE R.D.C ET DE L'ETAGE
SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED

- Les façades :

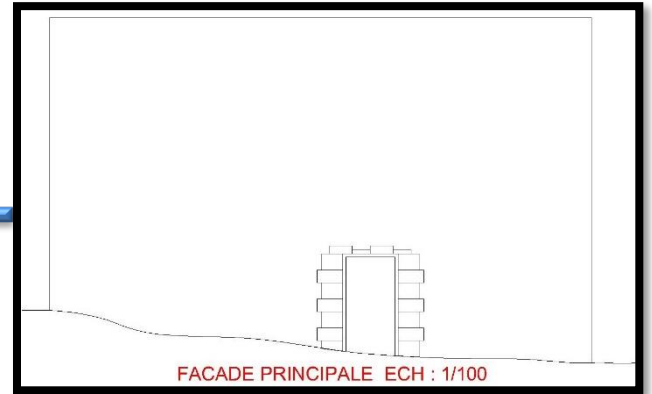
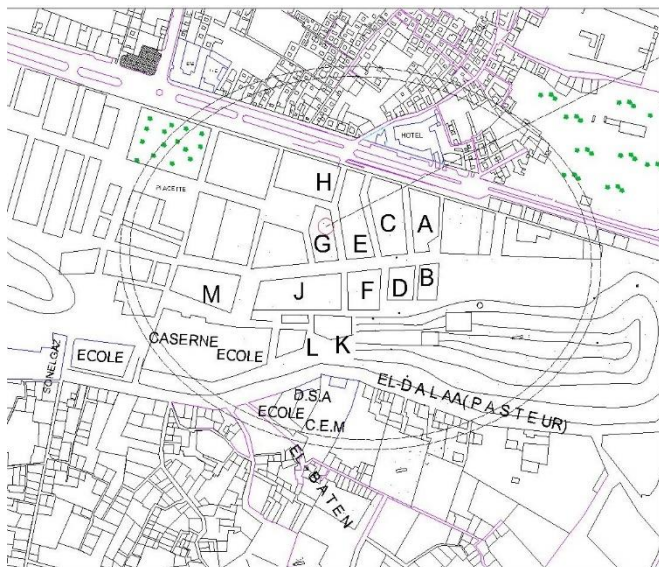


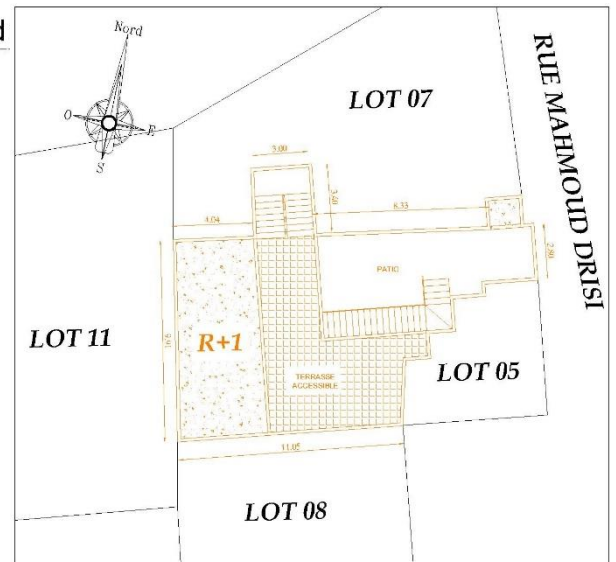
Figure III. 63 : FACADE PRINCIPALE

- Situation de la maison 03 :



PLAN DE SITUATION ECH : 1/2000

FATMI Ahmed



PLAN DE MASSE ECH : 1/200

Figure III. 64 : PLAN DE SITUATION ET DE MASSE
SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED

- Différents plans :

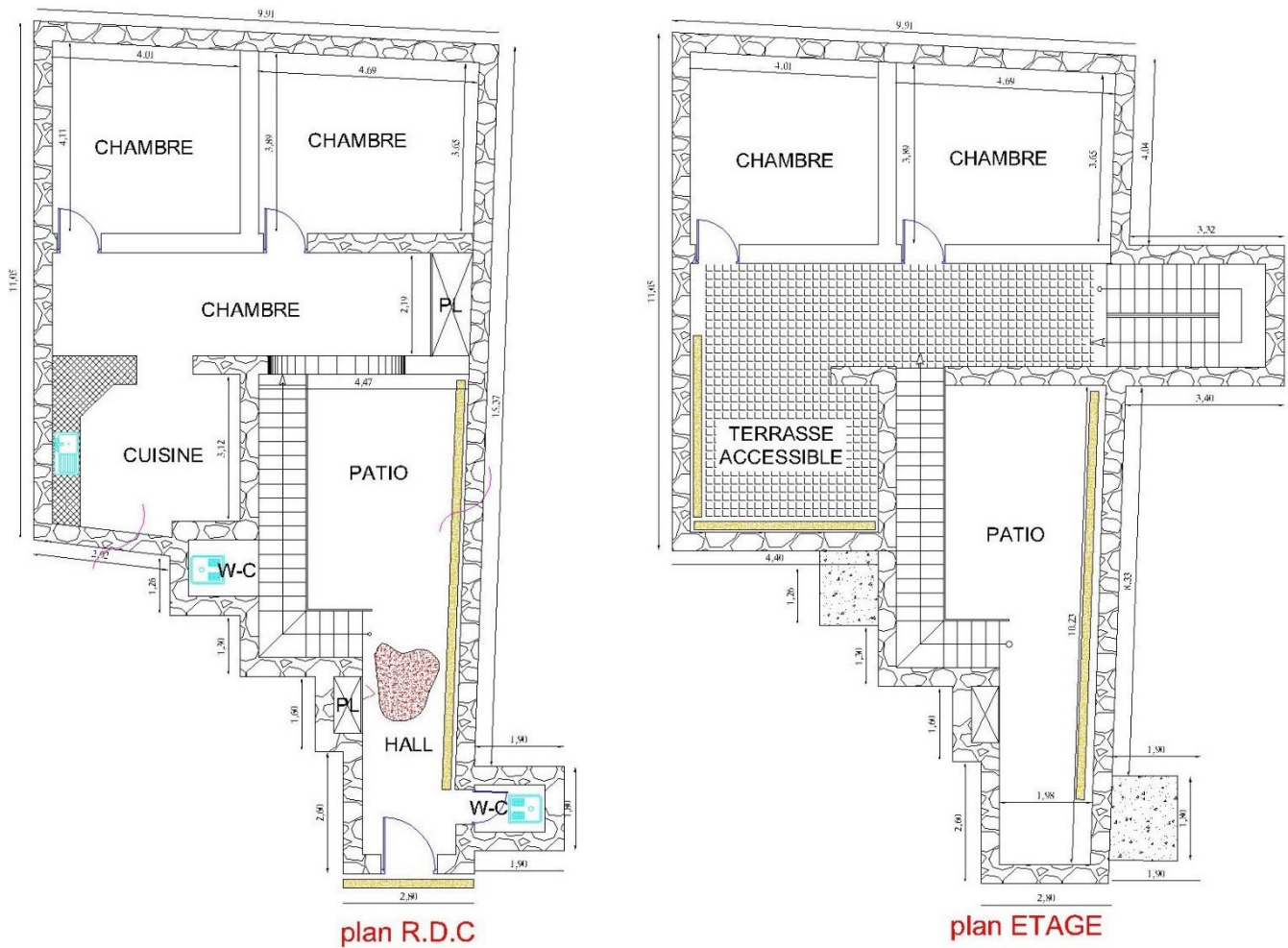


Figure III. 65 : PLAN DE R.D.C ET DE L'ETAGE
SOURCE: BUREAU D'ETUDE LAKHDAR MOHAMED

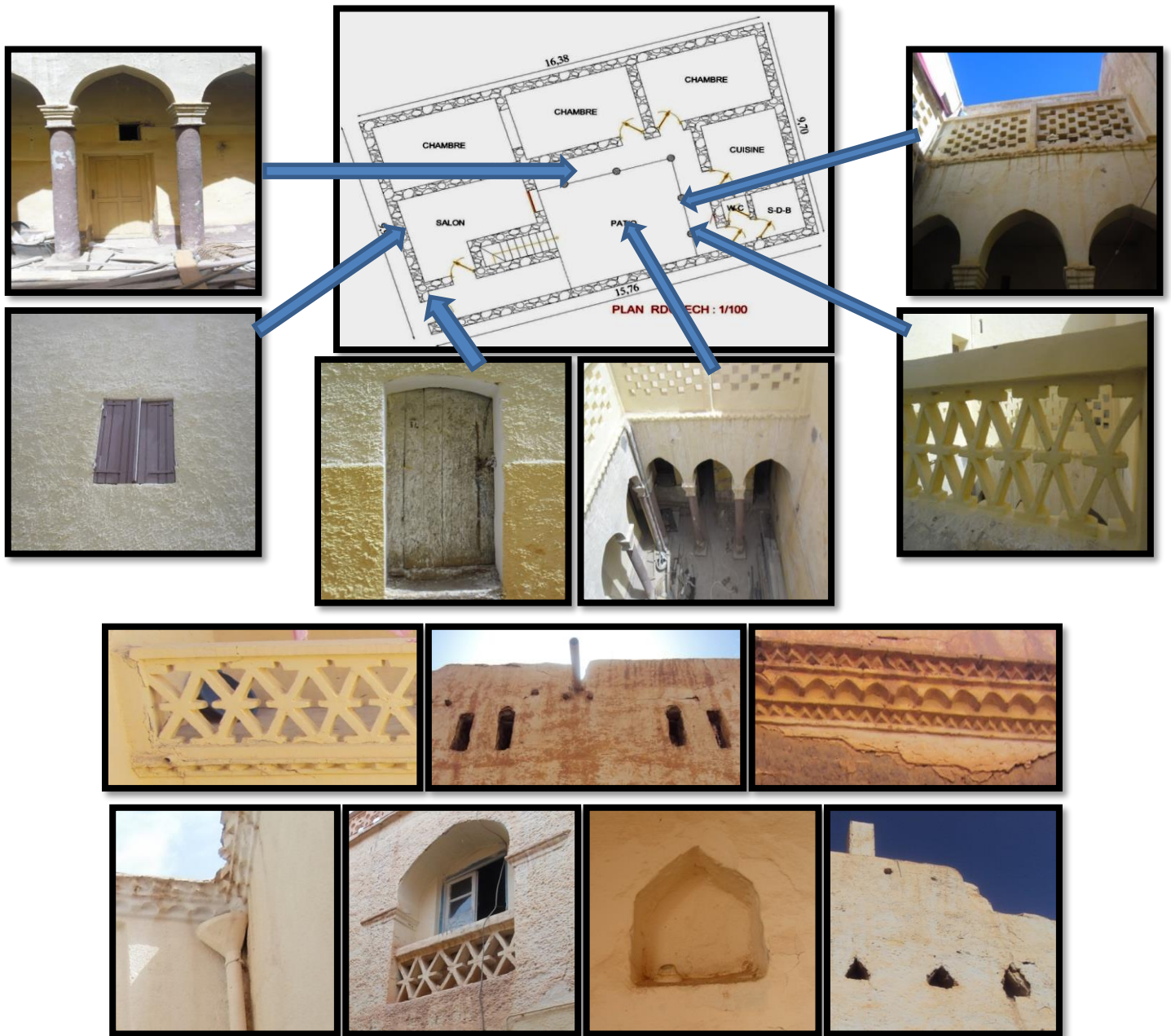
- Les façades :



Figure III. 66 : FACADE PRINCIPALE

Projet de réhabilitation des maisons de Zgague El Hadjadj – bureau d'étude Lakhdar Mohamed.

- Les éléments décoratifs et architecturaux :



- Matériaux de construction :



Figure III. 69 : الخشب



Figure III. 70 : الأجر الأحمر



Figure III. 68 : الحجر



Figure III. 67 : الطوب

• Techniques de construction :



Figure III. 73 : الأعمدة المربعة



Figure III. 72 : الأعمدة الدائرية



Figure III. 71 : الجدار الحامل



Figure III. 76 : سقف من الخشب



Figure III. 75 : سقف من القبوات

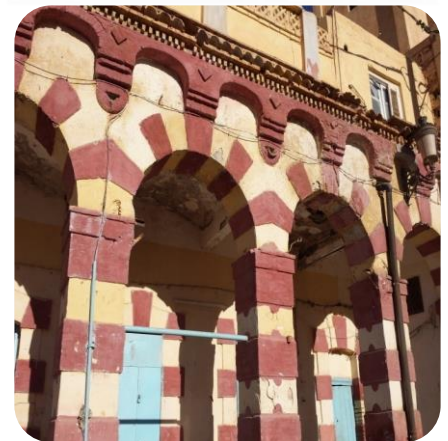


Figure III. 74 : الأقواس

• Les ouvertures :

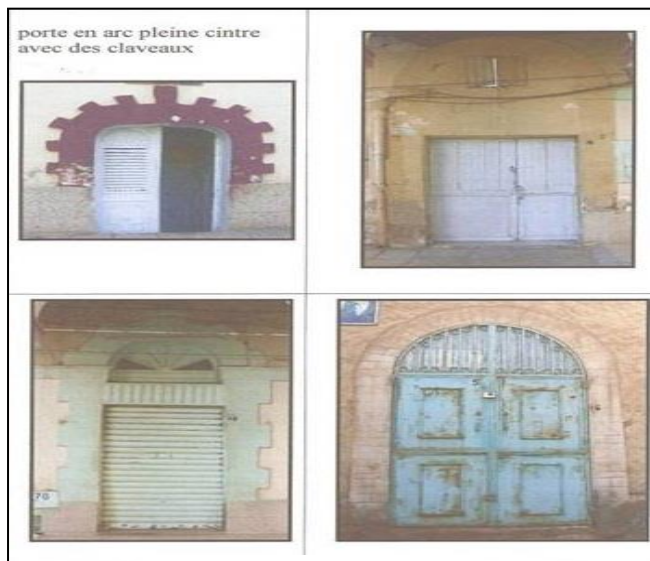


Figure III. 78 : LES PORTES

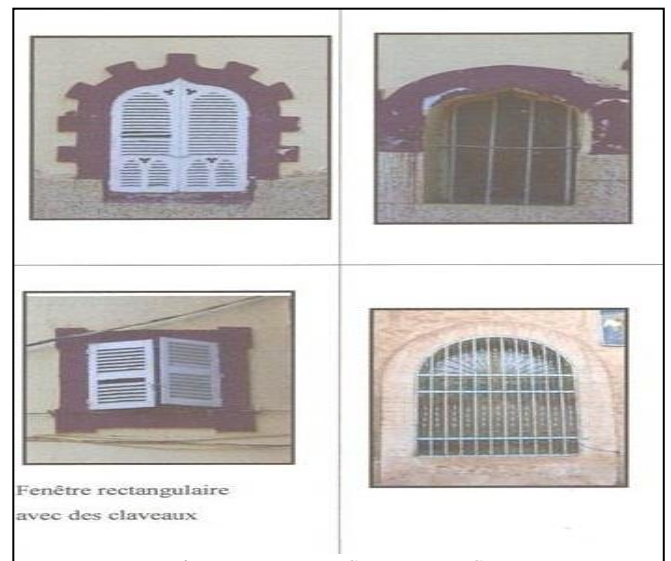


Figure III. 77 : LES FENETRES

3.1.4 Conclusion :

D'après l'étude et la classification typologique des unités d'habitations on a constaté qu'ils présentent plusieurs remarques qu'il faut les sauvegarder et les amener à s'intégrer aux nouvelles pratiques parmi ces points, on a :

- L'organisation : spatiale de la maison basée sur la principale de la famille (organisation autour d'un patio).
- L'intimité et la spécificité de la maison (la skiffa).
- Les unités sont très serrées entre elles, ce qui montre la cohérence entre les nombres et les familles de la société.
- L'utilisation des parties supérieures pour habiter tandis que les rez de chaussée étaient utilisés comme boutique.
- Les éléments invariants :
 - Les claustras
 - Entrée en chicane
 - La galerie
 - La toiture – terrasse
 - Les matériaux de constructions



Figure III. 79 : VUE GLOBALE SUR ZGAGUE EL HADJADI



Figure III. 80 : FORT MORAND ET MORABOUT SIDI ABDEL KADER

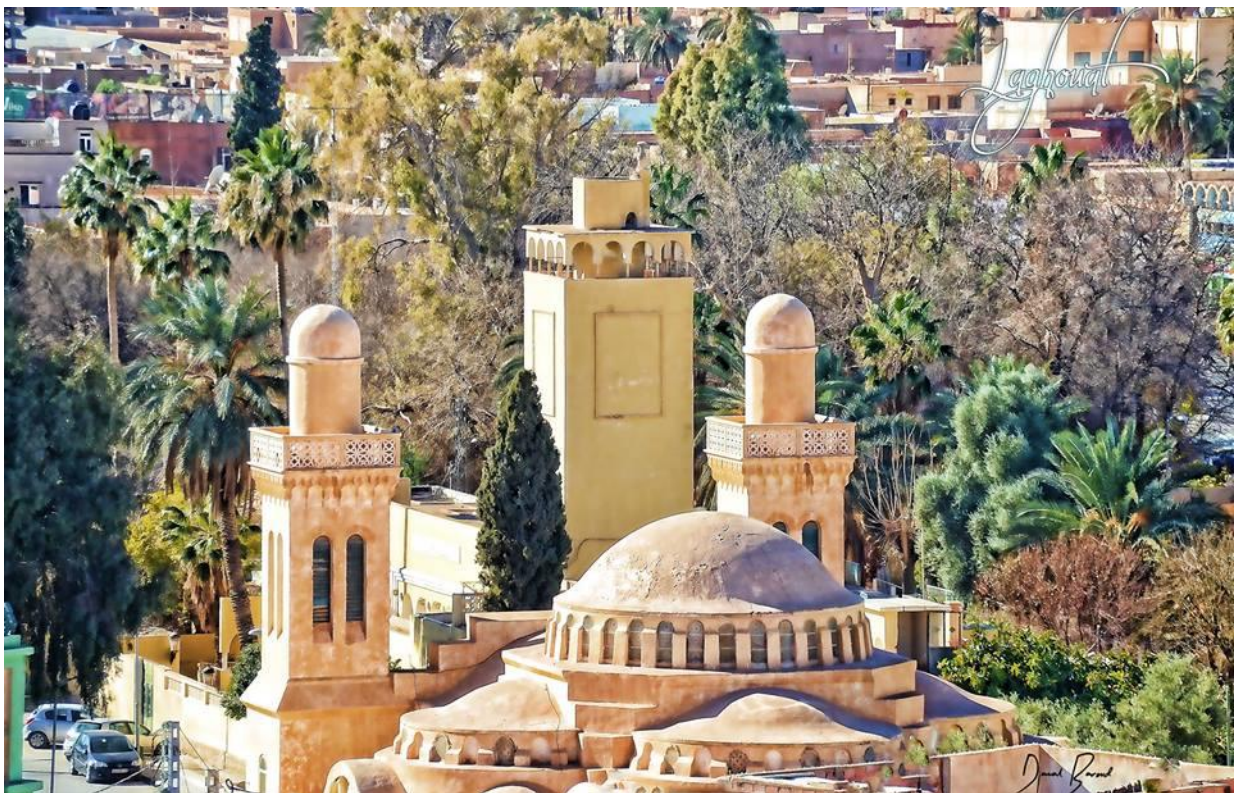


Figure III. 81 : MUSEE COMMUNALE EX EGLISE SAINT HILARION

3.2 Lotissement 171 lots – quartier El Wiaam :

3.2.1 Echelle de lotissement :

Notre lotissement situé au nouveau centre de la ville.

Délimité au nord par lotissement 591 lots, au sud par hôpital el wiaam et logement FNPOS collectif, a l'ouest par double voie et à l'est par la route communal vers El Kheneg.

Ce lotissement est parmi les nouvelles extensions de la ville.



Figure III. 85 : LOTISSEMENT 171 LOTS
SOURCE : P.D.A.U DE LAGHOUAT



Figure III. 82 : LYCEE DJOUDI BELKACEM



Figure III. 83 : LOGEMENT FNPOS



Figure III. 84 : MOSQUEE AHMED HAMANI

3.2.1.A Structure socio spatiale du lotissement :

Ce lotissement abrite des habitants de classe sociale moyen, le nombre d'habitants est passé de 800 habitants à 2018, pour une superficie de 6.2 ha, il existe plus de 100 locaux commerciaux, une mosquée, une école, 4 bains ou hammam ...etc.

3.2.1.B Structure implantée sur un site topographique plate :

a- Système parcellaire :

1- ASPECT TOPOLOGIQUE

LES DIRECTIONS DU PARCELLAIRE SONT HIERARCHISEES : par rapport à une trame parcellaire, on entre dans une direction préférentielle. On observe des subdivisions à peu près perpendiculaires à la direction initiale.

2- ASPECT GEOMETRIQUE

FIGURES DES PARCELLES : proches du rectangulaire, les parcelles ont une figure peu irrégulière mais elles présentent des déformations souvent des inclinaisons le long des limites.

DIRECTION : la trame du parcellaire est régulière et parallèle à elle-même, perpendiculaire à la route, légèrement inclinées.

3- ASPECT DIMENSIONNEL

PROPORTIONS DES PARCELLES : les parcelles les plus courantes sont généralement à proportion allongées en profondeur, mais il arrive que l'on trouve des petites parcelles de proportions serrées en bordure de rue.

DIMENSION DES PARCELLES : la dimension des parcelles a tendance à être égale vers l'entourage du quartier que vers le milieu.

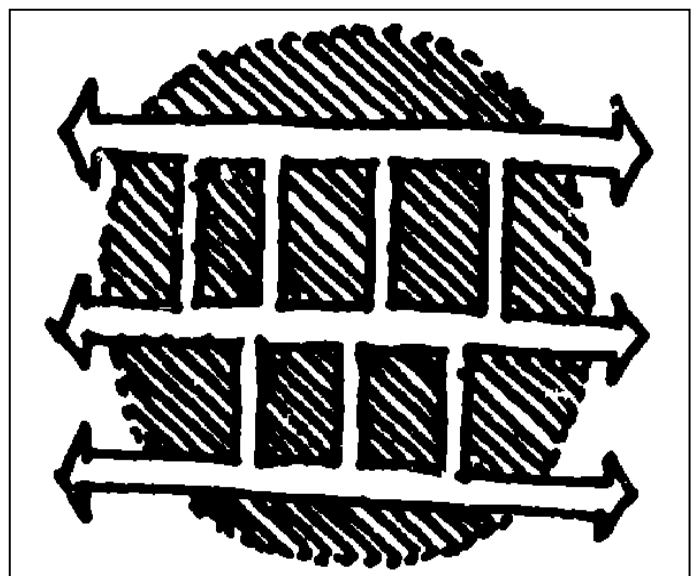
4- ASPECT TYPOLOGIQUE

Un système rectangulaire non déformé, il y a des parcelles trapézoïdales issues de l'adaptation de la forme du terrain

b- Système viaire :

On retrouve ici le même critère de hiérarchisation directe que précédemment, c'est—à-dire la dépendance de voies secondaires (généralement plus courtes et plus étroites) par rapport aux voies principales. Ce type de maillage à voies hiérarchisées peut être appelé réseau en "échelle".

RAPPORT TOPOLOGIQUE système en résille



3.2.2 Echelle de l'ilot :

3.2.2.A Evolution de l'ilot :

L'ilot présenté est situé au centre du lotissement 171 lots, il est sous une forme de U.

Les bâtissent occupant la périphérie de l'ilot et au centre on trouve rahba et l'ilot limité par des voies principales et d'autres secondaires.

Les parcelles originelles avaient des dimensions de (16.00 x 12.50) m².

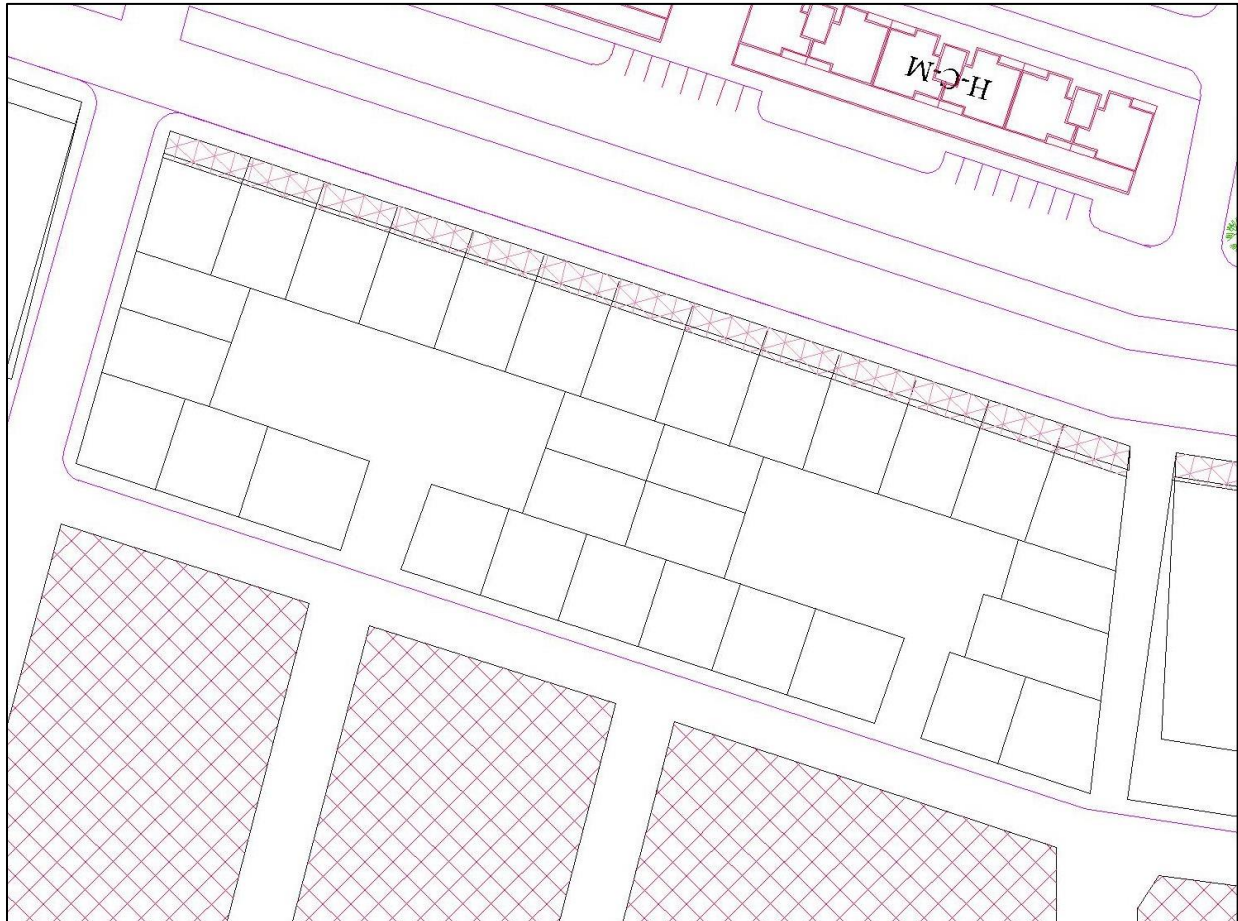
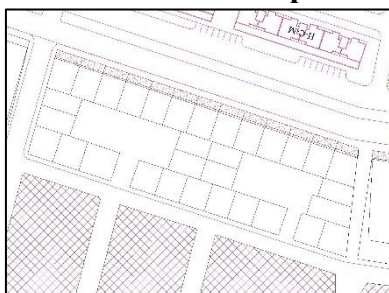


Figure III. 86 : ILOT DANS LOTISSEMENT 171 LOTS
SOURCE : P.D.A.U DE LAGHOUAT

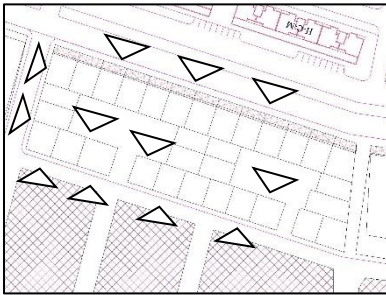
Cet ilot est limité au nord par lotissement 591 lots, au sud par une voie commercial, à l'ouest par la subdivision des forets et a l'est par la mosquée Hammani ahmed.

3.2.2.B Mode d'occupation :



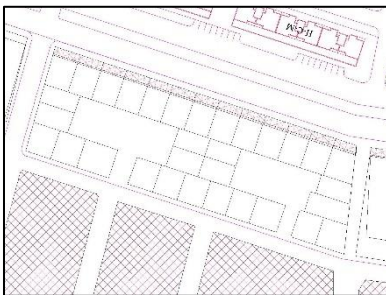
- Forme U dont les bâtissent sont à la périphérie.
- Association de plusieurs parcelles par mitoyenneté.
- Ilot non dense, le bâti occupe les 2/3 de l'ilot.
- L'orthogonalité, et le respect de l'alignement.

3.2.2.C Propriété distributives :



L'accès aux commerces du RDC se fait directement de la rue.
L'accès aux habitations du RDC se fait à partir de rahba donnant sur la rue secondaire.

3.2.2.D Propriété associatives :



L'association ilot-ilot se fait par des espaces publics hiérarchisés (rue principale et secondaire, placettes).

3.1.2.E Ordonnancement des façades :

- Les façades extraverties avec l'absence de modèle ou référence dans le traitement des éléments architecturaux avec un choix de couleurs hasardeux.
- Soubassements : des murs en pierre ou parpaing ou brique rouge et structure en béton armé (système poteaux/poutres) avec des entrées donnent sur rahba ou de rue ainsi que la présentation des coursives en arcades (voies commerciale), avec le manque de traitement d'espace vert.
- Corps : les murs en brique rouge ou parpaing revêtu par ciment et tirioliène, avec des grandes ouvertures.
- Terrasses : manque de traitement par les Claustas.

3.1.2.F La structure de l'ilot :

- L'ilot est composé ou bien forme par un ensemble des maisons juxtaposé, les unes contre les autres.
- Il dispose d'équipements culturels et commerciaux tel que LA MOSQUÉE.
- La rue commerçante constitue le principal espace public du quartier.
- Espace extérieur défavorisé (abandonné).

3.1.2.G Typologie du bâti :

L'organisation du cadre bâti à l'intérieur permet de dévoiler le rapport entre le type et la parcelle, l'ilot est construit sur une rue d'habitation avec un gabarit de R+2, et les entrées des maisons donne vers rahba et celle de commerce sur les voies limitantes l'ilot.



Figure III. 87 : FAÇADE COMMERCIALE DE L'ÎLOT



3.2.3 Echelle de maison :

3.2.3.A L'évolution selon la position sur l'ilot :

- a- **Maison d'angle** : évolue plus rapidement que les autres, car il y a plus de possibilité d'éclairage et d'ouverture (la multitude des façades), il y a donc presque toujours un développement du corps bâti en empruntant sur l'espace du patio.
- b- **Maison de rive** : elle est évoluée, donc moins saturée, elle a subi plusieurs transformations par l'occupation du vide, elle est la subdivision de parcelle jusqu'à là sur élévation.

3.2.3.B Cas des maisons :

- **Maison n° 01** :
- **Situation de la maison** :

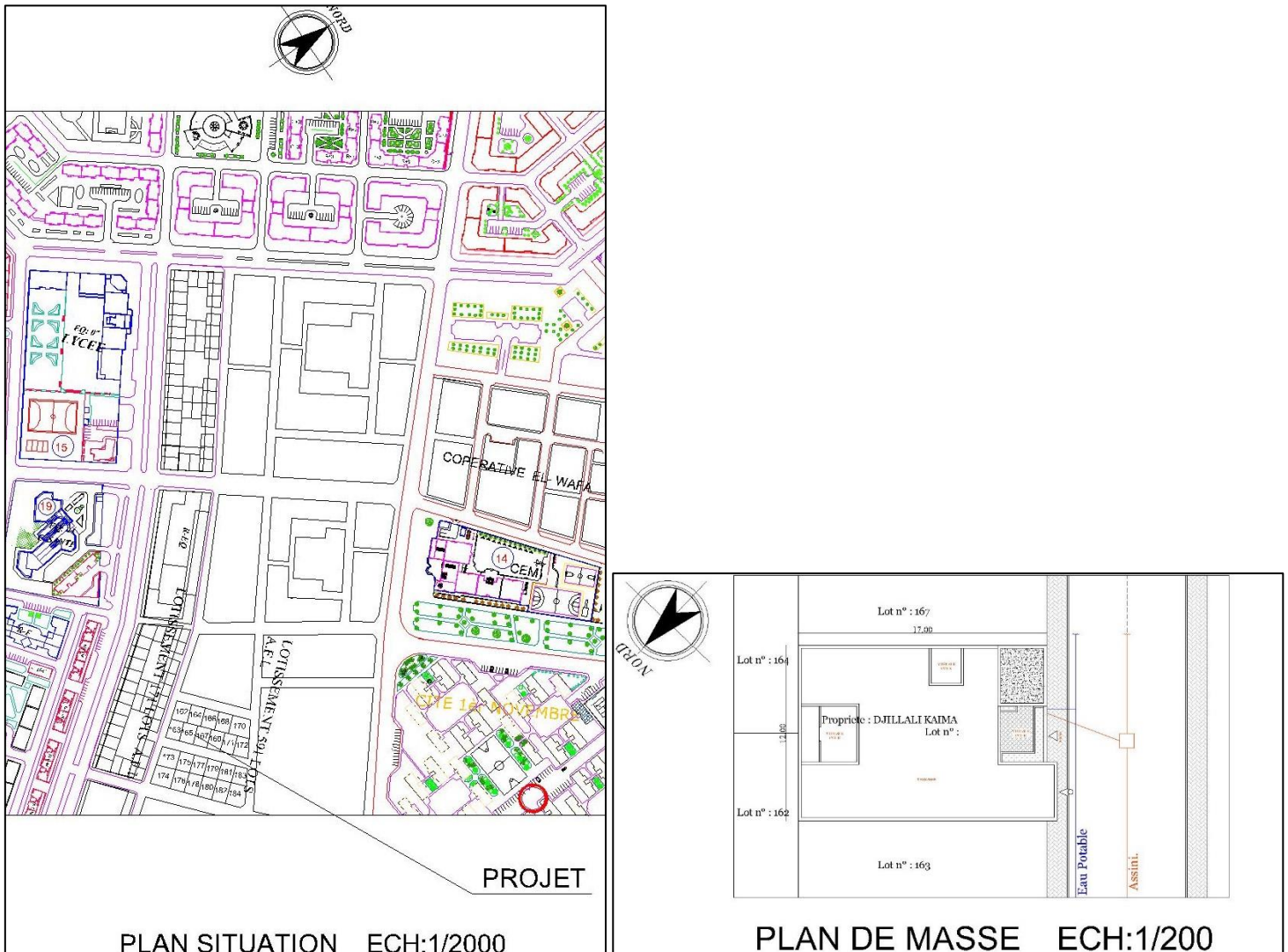
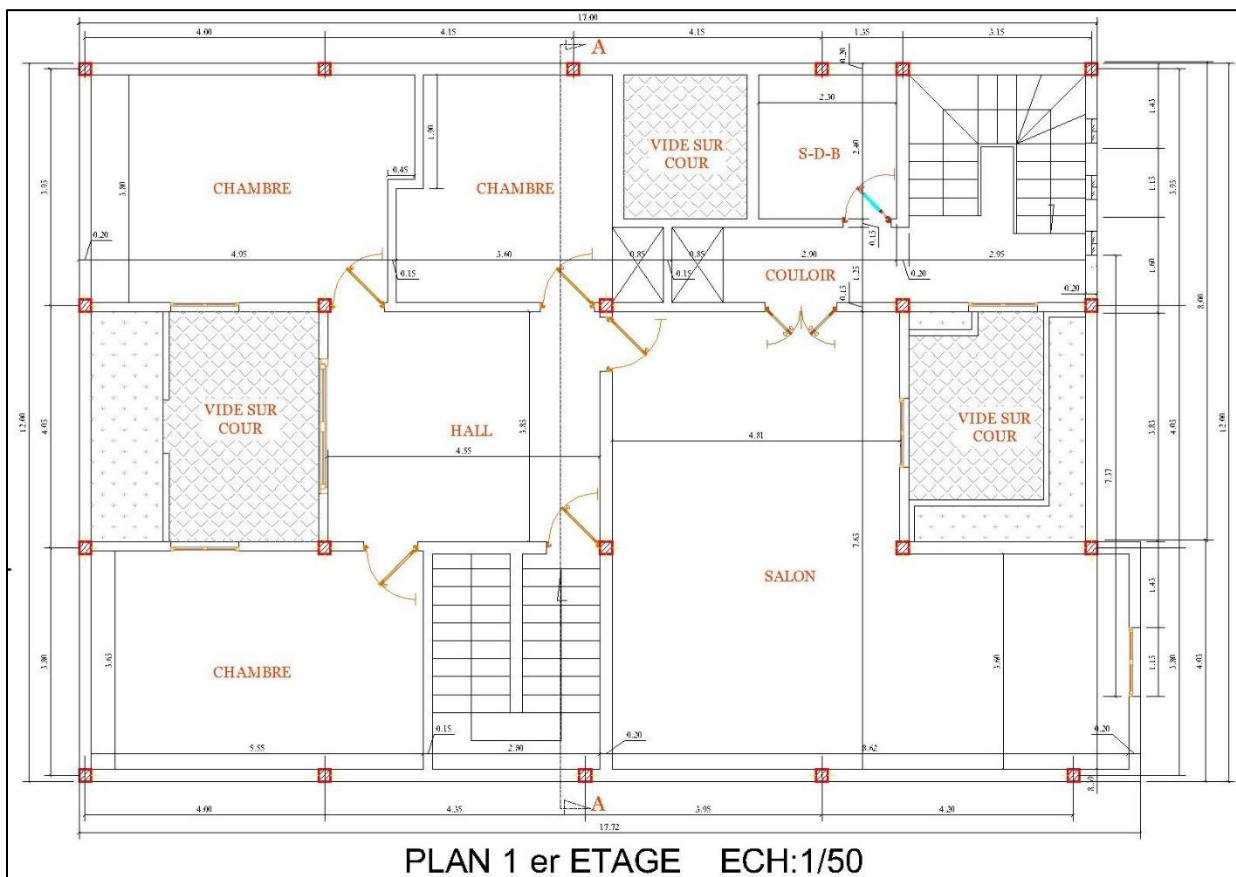
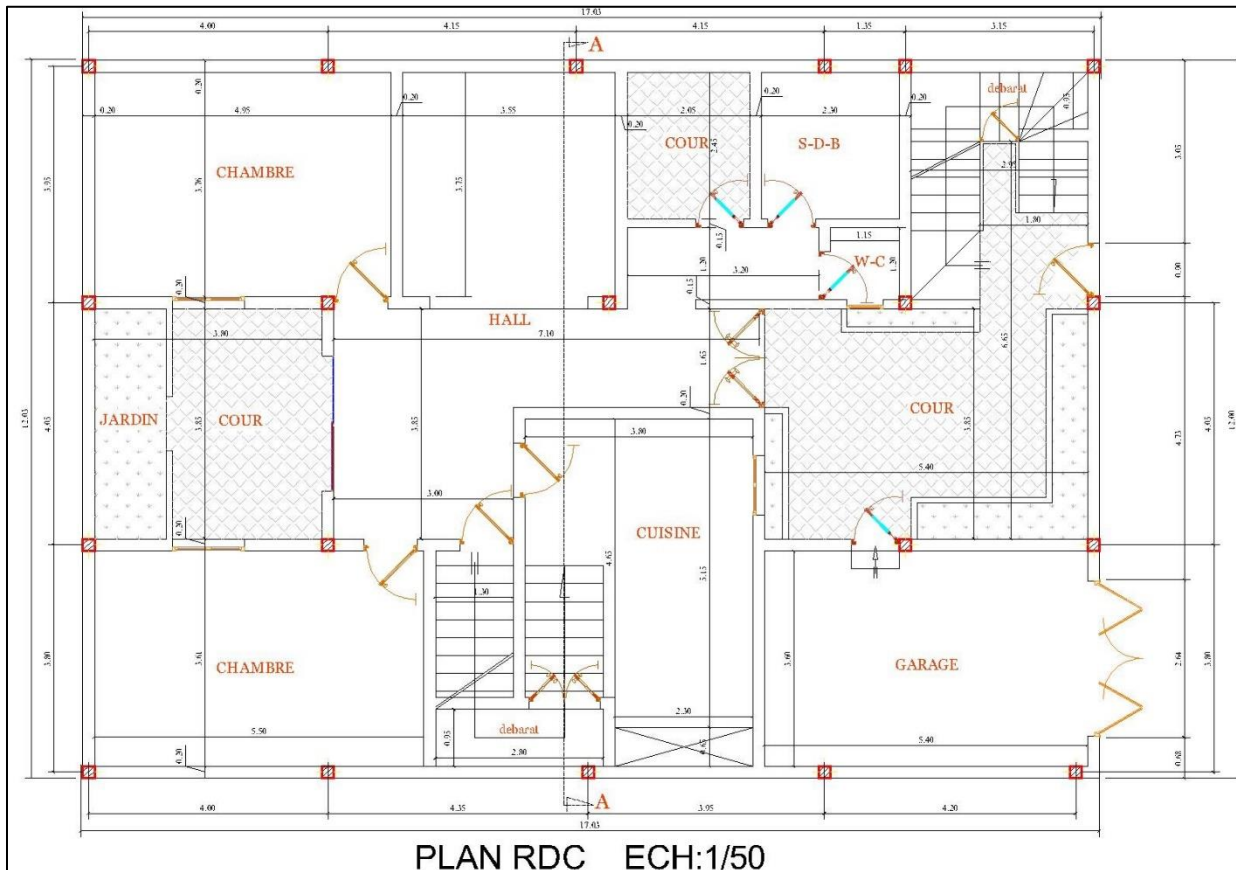


Figure III. 88 : PLAN DE SITUATION ET DE MASSE
SOURCE: BUREAU D'ETUDE PARADOX

Manque d'éclairage d'aération naturelle du WC et du couloir et des chambres. Manque de traitement d'espace vert.

- Différents plans :



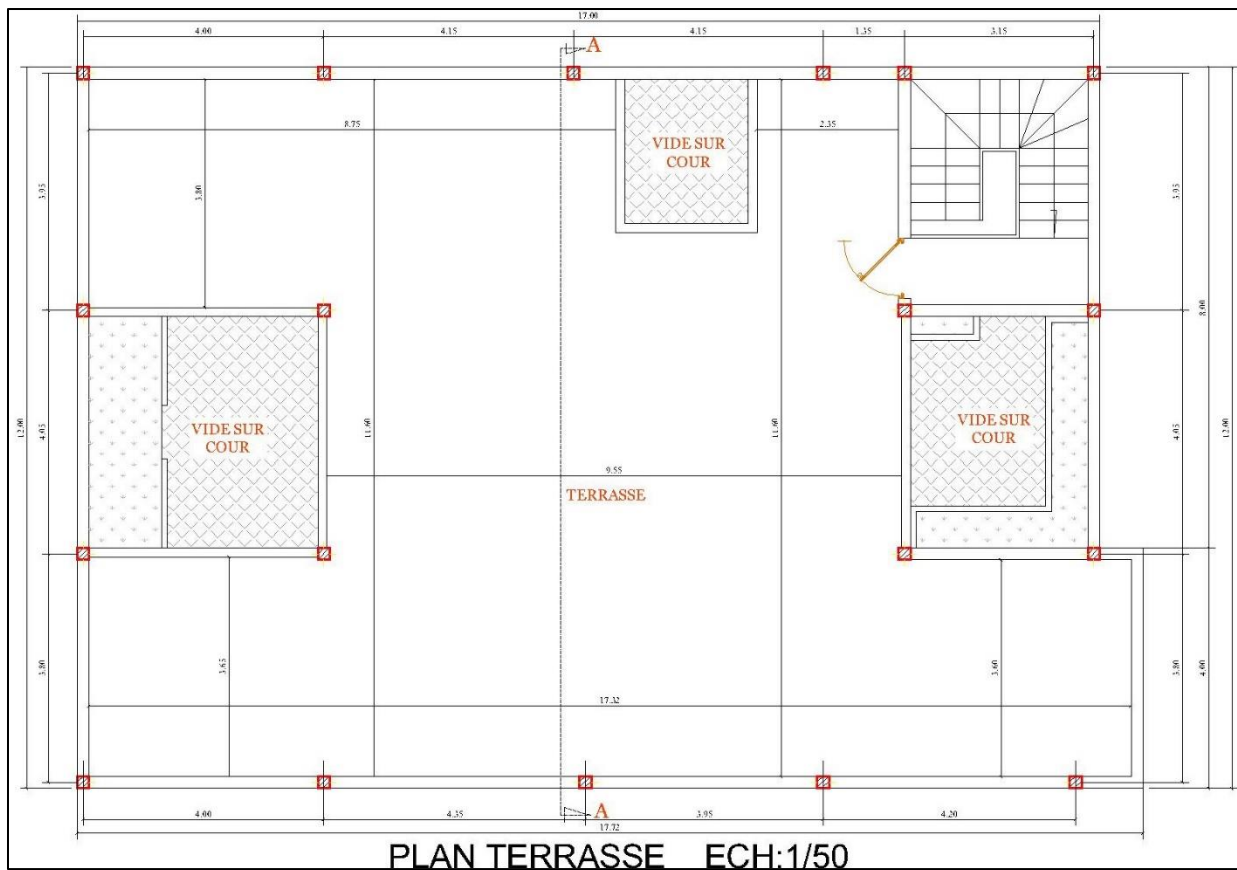


Figure III. 89 : PLAN RDC, ETAGE ET TERRASSE
SOURCE : BUREAU D'ETUDE PARADOX

- Les façades :



Figure III. 91 : FACADE PRINCIPALE

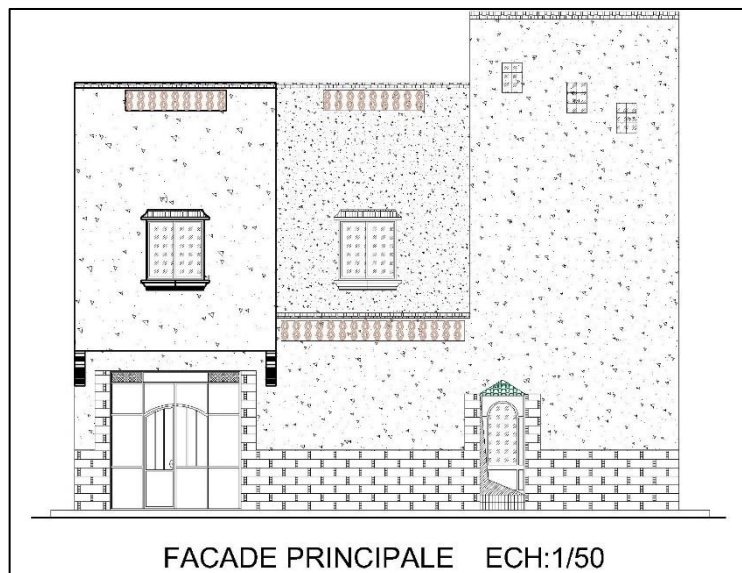


Figure III. 90 : FACADE PRINCIPALE
SOURCE : BUREAU D'ETUDE PARADOX

- Maison n° 02 :
- Situation de la maison :

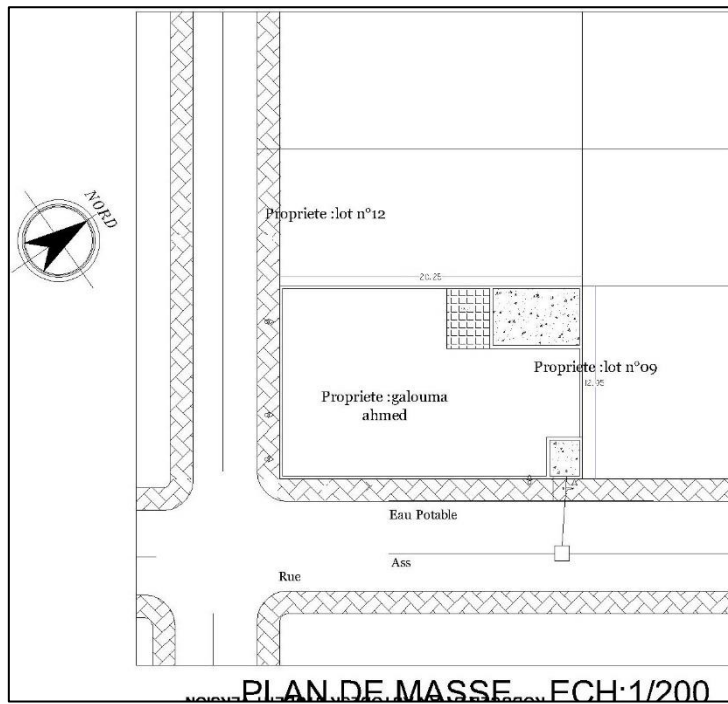
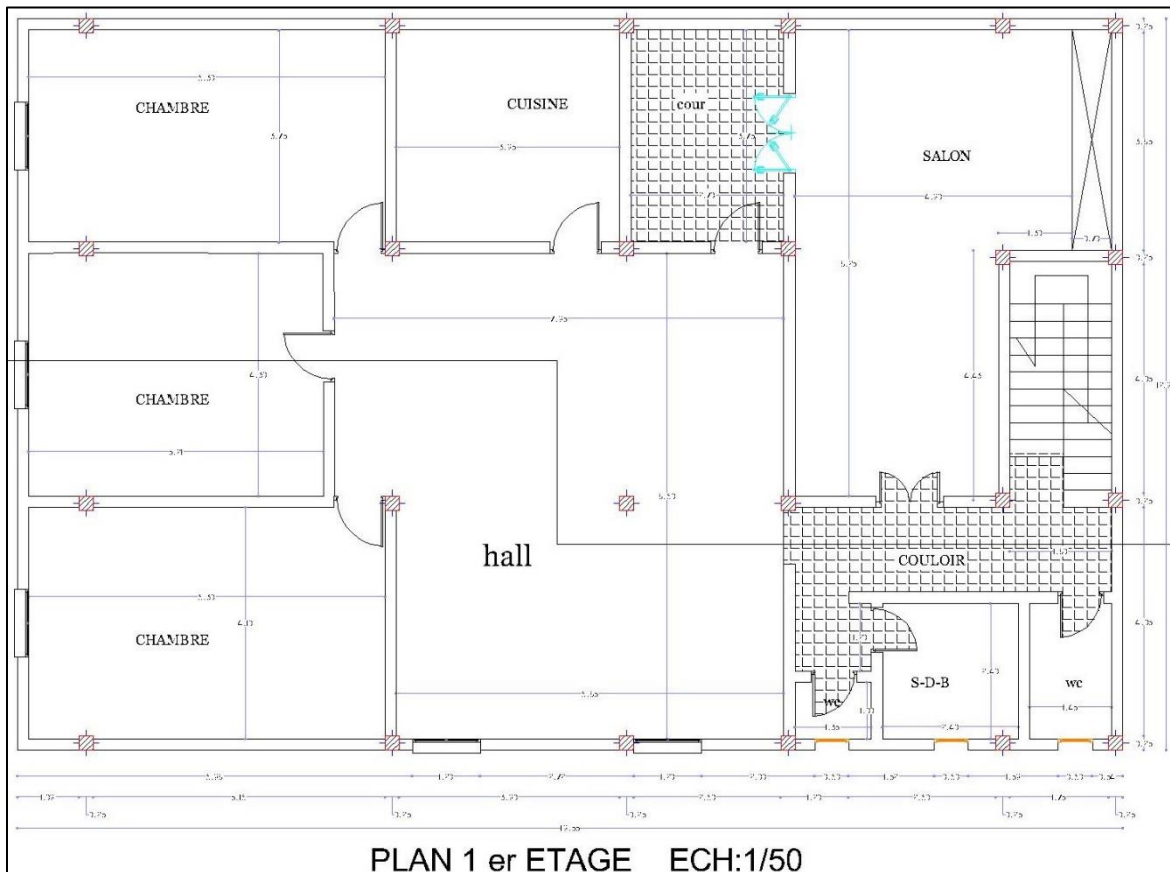
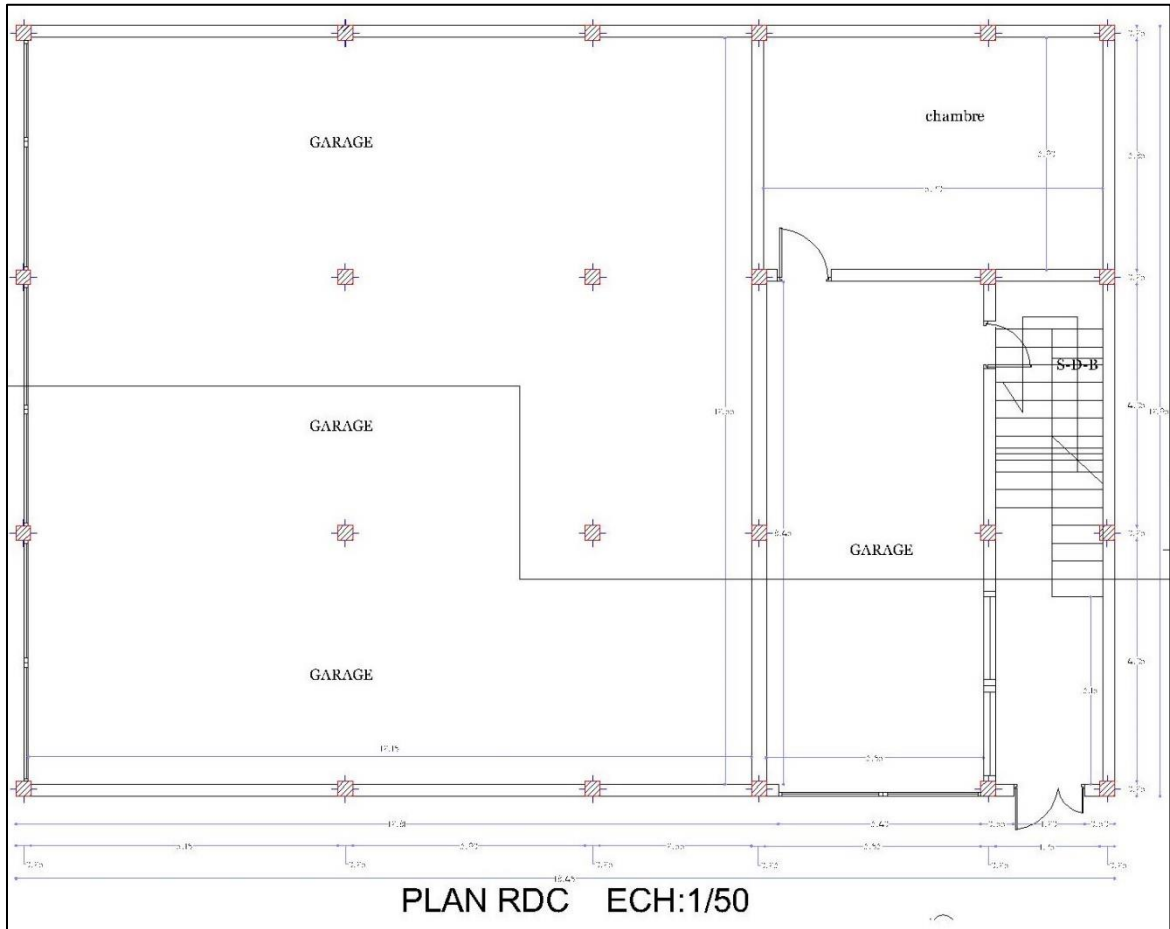


Figure III. 92 : PLAN DE SITUATION ET DE MASSE
SOURCE: BUREAU D'ETUDE PARADOX

- Différents plans :



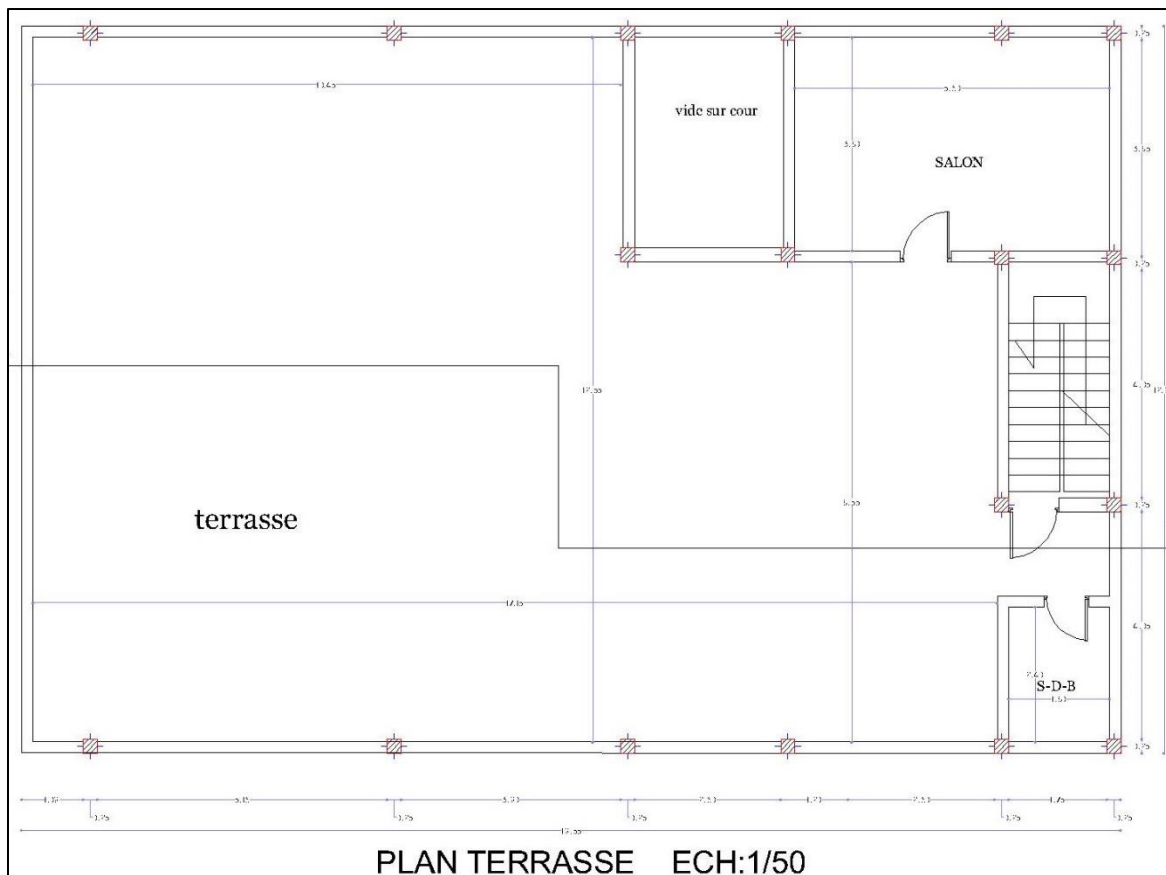


Figure III. 93 : PLAN RDC, ETAGE ET TERRASSE
SOURCE : BUREAU D'ETUDE PARADOX

- Les façades :



Figure III. 95 : FACADE PRINCIPALE

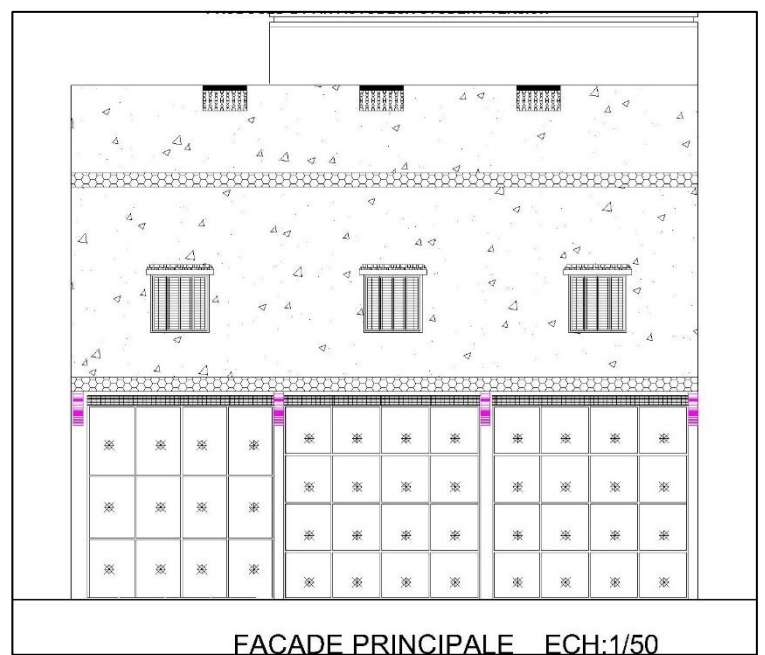


Figure III. 94 : FACADE PRINCIPALE
SOURCE : BUREAU D'ETUDE PARADOX

- Maison n° 03 :
- Situation de la maison :

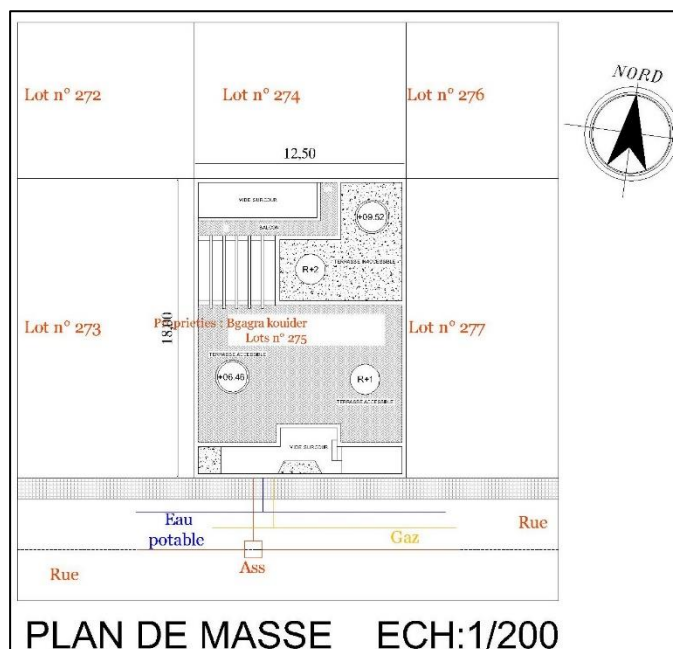


Figure III. 96 : PLAN DE SITUATION ET DE MASSE
SOURCE: BUREAU D'ETUDE PARADOX

• Différents plans :

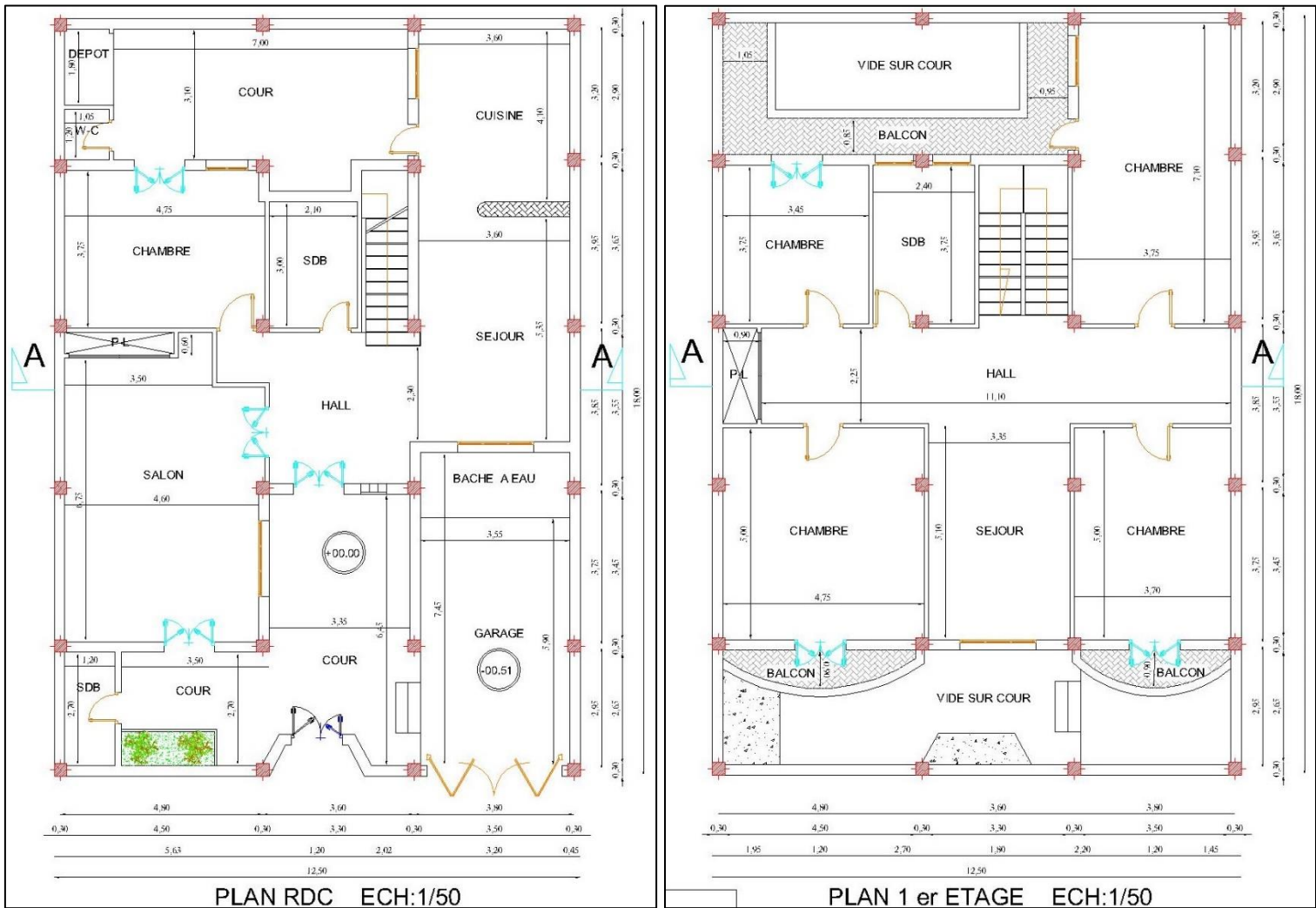


Figure III. 97 : PLAN RDC, ETAGE
SOURCE : BUREAU D'ETUDE PARADOX

• Les façades :



Figure III. 99 : FACADE PRINCIPALE

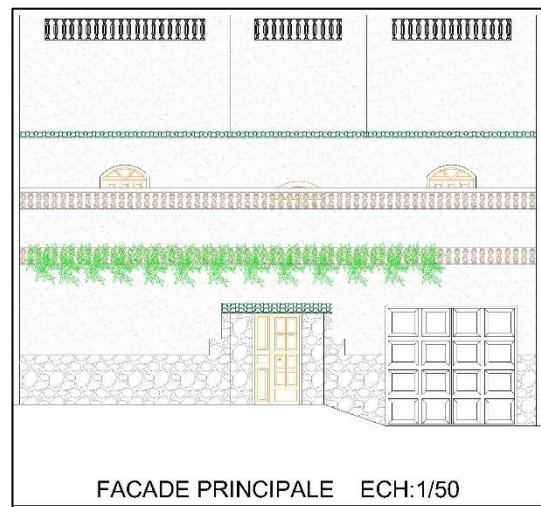


Figure III. 98 : FACADE PRINCIPALE
SOURCE : BUREAU D'ETUDE PARADOX

- **Les éléments architecturaux et les ouvertures :**

Les façades extraverties avec l'absence de modèle ou référence dans le traitement des éléments architecturaux avec un choix de couleurs hasardeux.



Figure III. 100 : FACADE COMMERCIALE



Figure III. 101 : FACADE COMMERCIALE

- **Matériaux de construction :**



Figure III. 102 : MATERIAUX DE CONSTRUCTION (BRIQUEE ROUGE/PARPAING/CIMENT)

- **Techniques de construction :**



Figure III. 103 : SYSTEME POTEaux/POUTRES

Le poteau-poutre en béton est le seul système constructif utilisé dans ces deux lotissements enquêtés. Aux yeux des habitants, il représente le symbole de la durabilité, la dureté, la fiabilité et la modernité. Les murs extérieurs et intérieurs sont en parpaing et en briques creuses,

3.2.4 Conclusion :

Bien que les types qui représentent la maison à El Wiam ne donne pas dans sa globalité un aspect urbain au quartier mais une nouvelle tendance de maison urbaine à étages multiples fait son apparition dans le quartier. Ces maisons sont de plus en plus construites et occupent généralement la parcelle pour laisser place à cette construction à étages multiples et non évolutive présentant toujours des locaux de commerces au Rez de chaussée.

On constate les transformations du cadre bâti d'habitation à El Wiam sont la conséquence directe du développement de l'activité commerciale par la présence de garages au Rez de chaussée des maisons qui sont utilisés comme locaux de commerces.

Le commerce est le principal vecteur de développement et d'évolution le quartier a connu plusieurs bouleversements dans son activité commerciale sans pour autant perdre son importance comme quartier commercial. IL est passé d'un commerce de première nécessité à un commerce de besoin, ensuite à un commerce de spécialité. Cette spécialisation prend la place des commerces qui se sont délocalisés.

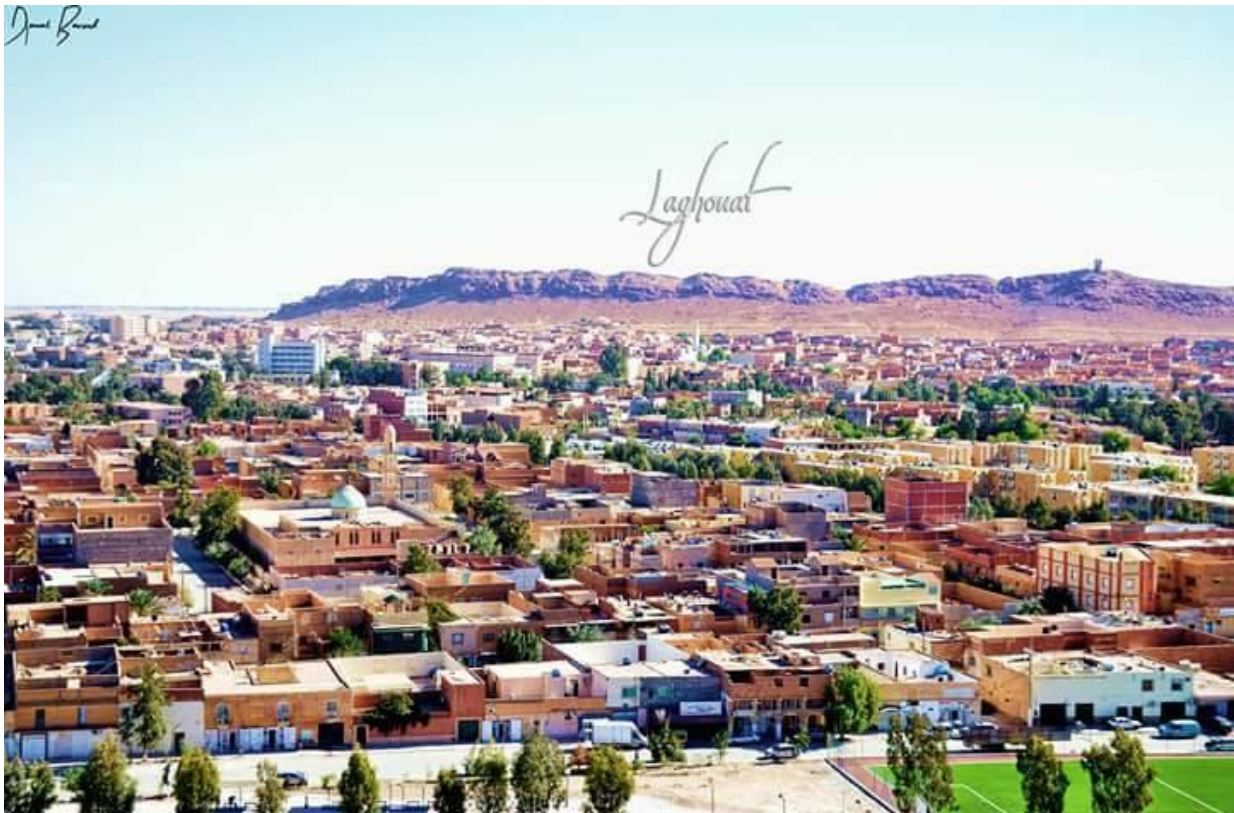


Figure III. 104 : PHOTO GLOBAL DE LA VILLE DE LAGHOUAT

4. Etude comparative entre l'architecture de Zgague El Hadjadj et lotissement 171 lots :**4.1 la maison traditionnelle : ses principales caractéristiques**

Intemporelle, la construction traditionnelle préserve le charme et les styles de construction les plus utilisés au niveau local.

Les maisons traditionnelles possèdent certaines caractéristiques communes :

- Authenticité et préservation du charme d'antan.
- Cohérence avec les traditions architecturales locales, grâce à l'utilisation de méthodes de conception et de techniques de construction ancestrales ou courantes dans la région.
- Usage de matériaux régionaux, tels que le toub, la pierre, la chaux, l'ossature bois, etc.
- Style architectural parfaitement adapté au climat local, d'où une grande résistance des constructions aux intempéries, dans les régions qui y sont fréquemment exposées.

Les avantages d'une maison traditionnelle

Ce type d'habitation présente de nombreux atouts :

- Son esthétique intemporelle, en symbiose avec l'architecture locale.
- Une grande réduction du temps de conception et de construction grâce à l'usage de techniques éprouvées.
- Un renforcement du sentiment d'appartenance de ses occupants à leur communauté de résidence.
- Sa prise de valeur avec le temps.
- Pas besoin de travaux de modernisation pour la remettre au goût du jour.
- Sa grande résistance aux intempéries.
- Son coût moindre par rapport à une habitation contemporaine.

4.2 La maison contemporaine : ses spécificités

Contrairement à la maison traditionnelle qui s'attache à préserver sa connexion avec le passé et les habitudes architecturales de la région, la maison contemporaine, elle, affiche résolument son caractère moderne et innovant, en toute sobriété, sans fioritures.

Empruntant largement au style « moderne » aussi connu sous l'appellation de style « international » et en vogue durant les années 20 à 60, le style « contemporain » s'inspire également d'architectures plus récentes.

L'architecture contemporaine présente malgré tout certaines particularités qui la distinguent des autres types d'architectures.

Un style minimaliste

Dans le secteur de l'immobilier résidentiel, l'architecture contemporaine se caractérise par la pureté de ses lignes et l'absence de toute fioriture sur le revêtement extérieur du bâtiment. Les formes sont simples, généralement cubiques ou rectangulaires, mais peuvent également intégrer des courbes et des arrondis pour un effet plus design.

Accentuant la sobriété de l'ensemble, les couleurs neutres (surtout le blanc) et celles bi-ton (blanc et bordeaux, etc.) sont privilégiées pour les façades.

L'utilisation de matériaux nobles

Les constructions contemporaines aiment faire usage de techniques innovantes de construction et de matériaux nobles :

- Le béton (parpaing) : bon marché et facile à mettre en œuvre.
- Le bois : écologique, esthétique, hygro-régulateur et durable, c'est un excellent isolant thermique et phonique (6 fois plus que la brique, 12 fois plus que le béton, 350 fois plus que l'acier).
- La brique : matériau offrant une bonne régulation thermique et une faible rétention de l'humidité.
- La pierre naturelle : esthétique, écologique, solide et durable, ce matériau doté d'une grande résistance thermique est très apprécié pour la construction d'une maison passive.
- Le verre : matériau innovant et polyvalent, incontournable dans toute construction moderne et contemporaine. Il se marie très bien avec le bois, le béton, la brique, la pierre naturelle, le fer forgé ou l'inox chromé.
- Les métaux : pratiques, ils permettent une construction rapide du bâtiment.

Il est bien sûr possible d'avoir recours à plusieurs matériaux à la fois dans une construction. Les maisons peuvent ainsi être à ossature bois ou à ossature métallique, avec des parois en béton ou en brique. Quant à la pierre, elle est le plus souvent associée au bois, ce qui donne un rendu époustouflant.

De grandes ouvertures

Le style contemporain affectionne les fenestrations imposantes, et notamment les baies vitrées. Les fenêtres sont également grandes et nombreuses : fenêtres panoramiques, murs-fenêtres, meurtrières, puits de lumière, etc.

Réduisant la séparation entre l'intérieur et l'extérieur de la maison, ces larges ouvertures permettent à la lumière naturelle et aux rayons du soleil d'inonder les pièces. Elles renforcent également l'impression de grandeur et aident à l'optimisation de l'efficacité énergétique du bâtiment.

Notons que les espaces de vie (salon, salle à manger, cuisine, chambres, salle de bain) sont en général spacieux ou du moins conçus de telle manière à ce qu'ils en donnent l'impression.

L'optimisation du cadre de vie dans le but de maximiser le confort des occupants constitue une des principales préoccupations de la maison contemporaine.

Une toiture-terrasse

Typique des maisons modernes et contemporaines, la toiture-terrasse (toit plat) peut être végétalisée ou non. Aménageable en espace de vie supplémentaire, elle peut également accueillir des panneaux photovoltaïques si le toit bénéficie d'une bonne exposition au soleil.

Notons que le toit n'est pas conseillé en région montagneuse ou pluvieuse, car il ne facilite pas l'évacuation de la neige ou des eaux pluviales.

D'après cette comparaison on synthétise notre travail par des points essentiels pour avoir une habitation confortable et intégrée dans son milieu urbain et climatique.

- Pour une habitation simple, décente et accessible
- Pour l'utilisation des matériaux de construction non conducteurs de chaleur
- Pour un assemblage étudié et une orientation adéquate
- Pour une organisation spatiale introvertie
- Pour une urbanisation étudiée

Dont les objectifs principaux suivantes :

- Une réponse à une crise de logement
- Une opportunité d'accès à la propriété
- Un moyen de préserver l'écosystème ksourien
- La préservation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel
- Conciliation entre tradition et confort
- La préservation du mode de vie laghouatien et l'organisation des habitants
- Une réponse sociale à un contexte politique particulier

On doit prendre en considération :

- Choix d'une répartition équitable selon les occupants c'est à dire choix de rapport. Nombre de chambre / le nombre des membres de la famille selon une grille.
- Choix des systèmes constructifs selon des qualités d'isolement nécessaire pour des raisons climatiques en milieu aride et semi-aride.
- Prise en compte des espaces extérieurs en qualité d'espace urbain (espace vert, placette ...etc). Avec un suivie efficace.
- Répartition équitable des équipements selon une grille.
- Choix des matériaux de construction de bonne qualité d'isolement ou retour au matériaux locaux avec lancement d'études sérieuse des systèmes constructifs équivalent à celui existant.
- Réflexion sur le cadre bâti comme visage du quartier et par conséquent image de la ville avec l'obligation d'un suivi rigoureux des services concernés pour l'amélioration de ce cadre.
- Réflexion sur le choix d'un système d'organisation spatiale répondant aux exigences sociales et climatologiques, esthétique ...etc.
- Faire associer tous ces éléments par un suivie convenable d'un maître d'œuvre qualifié (suivie d'architecte) comme une obligation de toute future réalisation en matière d'habitat...

CONCLUSION GENERALE

L'étude de la notion d'habitat est assez complexe. C'est pour cela que plusieurs approches sont mises en évidence pour expliquer les différents aspects du processus du phénomène d'habitat. Chaque approche présente un intérêt particulier sans pour autant être dépourvue de tout criticisme.

L'étude de l'habitat ne pourra être viable et utile que si toutes les sources d'information et diverse méthode sont exploitées. Toutefois, les analyses limitées qu'on a déjà évoquées demeurent utiles pour une meilleure compréhension du phénomène de l'habitat.

En fait l'étude de l'architecture traditionnelle pose un double problème de méthodologie. Premièrement, l'endurance des édifices offre aux occupants la possibilité d'exprimer leurs propres besoins physiques et symboliques durant une relative longue période de temps. Deuxièmes, au fil des années, les cadres bâtis eux-mêmes ne sont pas seulement transformés mais leurs sens et leurs utilisations se trouvent aussi changé. Ainsi, on ne peut isoler l'architecture du temps. La relation entre espace et temps est un processus dialectal au même titre que les relations entre forme et facteurs socioculturels ; la continuité et changement ; permanence et flexibilité.

La qualité architecturale est la responsabilité de tous les partenaires particulièrement l'architecte et l'usager. Ils sont en même temps les deux victimes d'une situation socio-économique très complexe. Les associations ont la lourde responsabilité de sensibiliser les masses quant aux rôles que peuvent jouer aussi bien l'architecte que l'usager dans cette noble tâche de l'acte de bâtir.

En outre, on peut affirmer que le processus de la production de l'espace habité doit être essentiellement l'apanage du futur résident. Il est responsable sur le plan technique, moral de l'acte de bâtir. Cette nouvelle responsabilité n'est efficiente qu'avec un changement dans les pratiques sociales qui ont un impact direct sur la qualité architecturale. C'est à dire une transformation de vision, d'attitude envers la morphogenèse de l'espace bâti. La cohabitation entre architecte et usager mène vers un habitat contextualisé qui renforce l'esprit d'entraide.

A l'heure de la décentralisation et de la mondialisation, la démocratie de l'architecture et de l'économie de marché, la ville revêt une actualité sans précédent.

Etant donné qu'un nouveau jeu doit être instauré entre les différents acteurs de l'aménagement et les citoyens, faire la ville est alors une affaire communautaire et donc les réalisations des projets d'habitat font référence aux besoins réels des citoyens.

La revitalisation de la communication entre l'habitant et l'architecte est une opération délicate mais indispensable. Il sera judicieux de comprendre l'habitant lui-même. Les professionnels doivent travailler avec l'usager et non pas pour l'usager Sachant que certains habitants ont perdu leurs repères et leurs identités, ils sont souvent incapables d'exprimer et d'expliquer leurs besoins. Cela signifie aussi qu'ils ne savent pas communiquer avec eux-mêmes. En termes plus clairs, ils sont incapables de faire le rapprochement entre l'espace mental et l'espace vrai. A cet égard, le rôle de l'architecte consiste à aider son interlocuteur à concevoir la maison de son rêve. En d'autres termes, vérifier la concordance de ses objectifs et la possibilité de les réaliser en espace et en volume. Il est également nécessaire d'arriver à une notation simple qui soit compréhensible par l'usager afin que la participation soit effective. Le rôle de l'architecte doit se limiter à l'assistance technique et la supervision.

BIBLIOGRAPHIE

LES LIVRES		
Introduction à l'urbanisme	MARCEL POET	
L'élément d'introduction à l'urbanisme	MAOUIA SAIDOUNI	Alger, 2001
Camillo Sitte, les débuts de l'urbanisme moderne	DANIEL WIECZOREK	Paris, 1980
L'architecture de la ville	ALDO ROSSI	Paris, 1981
Formes urbaines, de l'ilot à la barre	PHILLIPE PANERAI JEAN CASTEX C. DEPAULE	Paris, 2004
Plan et l'architecture de la ville	ALBERT LEVY VITTORI SPIGAI	Paris, 1989
Histoire de la ville	LEONARDO BENEVOLO	
L'Algérie nomade et ksourienne	GEORGE HIRTZ	
Intervenir en quartiers anciens	M.E.T.L	
Renouveler la ville « les nouveaux défis des professionnels de l'aménagement »	BRUNO DEPRESL PIERRE JOUTANEL DAMIEN BERTRAND DIDIER VANONI	Paris, 2008
Aménagement des espaces publics	ANNE BOYER ELISABETH ROJAT	Paris, 1994

LES LIVRES SPECIALISE A L'HISTOIRE DE LAGHOUAT		
Revue Africaine	Lieutenant Etienne Mangin	1983
L'Algérie nomade et ksourienne	George Hirtz	Edition P. tacussel
Le pays de Laghouat et des Larbaa	Emile Dermenghem	1957
Visite à Laghouat	Capitaine Durant Delacre	1924
Guide d'Algérie « paysages et patrimoine »	Marc Cote	2006

LES MEMOIRES DE FIN D'ETUDE			
Croissance urbaine : processus des formes urbanisation d'oasis : cas de Laghouat.	Magister	Mme. Bouchareb Zahra	
	Patrimoine architecturale	Chetih Azzedine Baroud Djamel Dine	Laghouat, 2009
Réhabilitation des espaces publics de l'ancienne ville de Laghouat	Patrimoine architecturale	Boudelaa Hadjer Gourgab Hadjer	Laghouat, 2009
Habitat "Auto-Construct" à Batna, Processus d'intégration «Cas du quartier populaire Bouakal»	Urbanisme	MAMMRI NOURREDINE	constatine, 2011
Analyse et restructuration à Laghouat	Projection urbaine et architecturale	Baadj Aissa Belhadj Belkacem Merdjani Hamza	Blida, 1992

RAPPORTS, REVUES, ET COURS		
PDAU de Laghouat	La DUCH	2009
Annuaire statistique de la wilaya de Laghouat	DPAT	2009
Guide touristique de Laghouat	Direction de tourisme	2009
Cours de poste graduation en urbanisme « pour une nouvelle qualité vers la périphérie »	V. Spigai	Venise, 1981
Cours urbanisme 4 ^{ème} année	Mr. Ben Arfa Kamel	Laghouat, 2008-2009
Cours urbanisme 4 ^{ème} année	Mr. Safir Mohamed	Tizi ousou, 2005-2006
Cours urbanisme 5 ^{ème} année	Mme. Bouchareb Zohra	Laghouat, 2009-2010
Histoire et politique de l'habitat en Algérie Cours intégral de la matière 3 de l'UED 8 Master architecture semestre 08.	Najet Mouaziz-Bouchentouf	Oran 2017
Cours audio-visuels d'urbanisme 5 ^{ème} année	Mr. Ouagni Yacine	EPAU, 2008-2009

FICHIERS PDF		
Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels	UNESCO	
Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine	Albert Levy	2005

Méthode d'analyse du cadre bâti « typo morphologie »	Hassoun Karam	2009
Essai d'analyse typo morphologique des noyaux traditionnels dans la région de ZIBAN	Al Kama Djamel Pr. Tacherift Abdel Malek	2001
Morphologie et syntaxe des milieux bâtis	Anne Vallières	2003
Morphologie et syntaxe des milieux bâtis « étude typo morphologique des façades »	Ngo Lee Minh Suzanne L. Doucet	2003
Morphologie et syntaxe des milieux bâtis	Gian Piero Moretti	2009
Fiche : typo morphologie	Daniel Pinson	1998
Composition urbaine	AUDIAR	2007
Forme et paysage des villes	François Loyer	
Vers une approche typo morphologique de l'espace public	Virgine Jaton Nicolas Pham	